



HAL
open science

Catherine Salmon et Joseph Rocher : généalogie et histoire d'une famille tourangelle

Géraldine Lefranc Verna

► **To cite this version:**

Géraldine Lefranc Verna. Catherine Salmon et Joseph Rocher : généalogie et histoire d'une famille tourangelle. Histoire. 2022. dumas-04079413

HAL Id: dumas-04079413

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04079413>

Submitted on 24 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

CATHERINE SALMON ET JOSEPH ROCHER
GENEALOGIE ET HISTOIRE D'UNE FAMILLE TOURANGELLE



Etudiante : Géraldine LEFRANC
Directeur de recherche : Stéphane COSSON

« Je, soussignée Géraldine Lefranc certifie que le contenu de ce mémoire est le résultat de mon travail personnel. Je certifie également que toutes les données, tous les raisonnements et toutes les conclusions empruntées à la littérature sont soit exactement copiés et placés entre guillemets dans le texte, soit spécialement indiqués et référencés dans une liste bibliographique en fin de volume. Je certifie enfin que ce document, en totalité ou pour partie, n'a pas servi antérieurement à d'autres évaluations, et n'a jamais été publié. »

CONSIGNES

CHOISIR UN COUPLE MARIÉ ENTRE 1833 et 1842

- Qu'il nous soit inconnu, issu de notre généalogie ou d'une généalogie que l'on connaît
- Sur lequel on peut avoir déjà travaillé

PRESENTER

- Le couple ainsi que leurs frères et sœurs
- Trois générations au-dessus du couple soit les ascendants directs et leurs frères et sœurs
- Deux générations en dessous du couple soit tous leurs enfants et petits-enfants

ETUDIER L'HISTOIRE DE LA COMMUNE OÙ LE COUPLE S'EST MARIÉ

- Sans remonter aux origines du village
- En ciblant la période 16^{ème}-21^{ème} siècle

CHERCHER AU MOINS UN DOCUMENT DANS CHACUNE DE CES CATEGORIES

- Etat civil (NMD)
- Archives religieuses (BMS)
- Notariat
- Succession
- Armée
- Cadastre
- Hypothèques
- Recensement
- D'autres documents (justice, liste électorale, ...) peuvent être intégrés

NOTA BENE

L'orthographe des noms et prénoms est parfois différente d'une génération à une autre voire entre fratries. L'orthographe adoptée pour ce mémoire est celle utilisée à l'instant T dans l'acte auquel il est fait référence.

Les ascendants de Joseph se nommant tous François, ils sont identifiés avec I, pour le papa de Joseph, II pour le grand-père puis III pour l'arrière-grand-père.

La majorité des localités abordées se situe en Indre et Loire. Seules celles situées en dehors de ce département, le 37, seront complétées de leur numéro de département entre parenthèse. Les sources sont donc à 98% toutes issues des AD37

Concernant les photographies de document intégrées au corps du texte. Des découpages sont effectués afin de conserver le titre des colonnes puis uniquement la ligne qui intéresse notre propos.

Abréviations utilisées :

AD : Archives Départementales

TD : Tables Décennales. TDN Tables Décennales des Naissances ; TDD : Tables Décennales des Décès ;
Tables Décennales des Mariages

BMS : baptêmes, mariages, sépultures

TSA : Tables de Successions et d'Absences

SOMMAIRE

INTRODUCTION p.1

1. L'ENVIRONNEMENT DU COUPLE p. 3

2. CATHERINE SALMON ET JOSEPH ROCHER p. 13

3. ASCENDANCE DE JOSEPH ROCHER p. 27

4. DESCENDANCE DE CATHERINE ET JOSEPH p. 39

5. CADASTRE, HYPOTHEQUES...ET BIEN PLUS ENCORE p. 61

CONCLUSION p. 79

INTRODUCTION

CHOIX DU COUPLE ET METHODOLOGIE

C'est dans ma généalogie personnelle que je recherche un couple pouvant correspondre aux consignes de départ.

L'occasion de compléter mon « squelette » limité à des noms et dates, et de mettre à profit les compétences acquises pendant le DU pour en apprendre plus sur ma famille. Sur la totalité de ma généalogie, seuls 4 couples répondent aux critères.

L'un d'entre eux attise plus fortement ma curiosité.

Je ne possède que peu voire pas d'information sur son ascendance.

Côté descendance, j'ai relevé l'existence de 10 enfants nés de leur union mais en dehors de leurs prénoms et dates de naissance, j'ignore tout d'eux. Ce couple s'impose naturellement à moi.

Marié le 19 juin 1837 à Brèches (37), ce couple se nomme :

CATHERINE SALMON, et JOSEPH ROCHER

Mes recherches sont menées aux AD de Tours, en Indre et Loire.

Je m'affère à effectuer le maximum de recherches en ligne que ce soit pour l'état civil, mais également pour toutes les autres natures de sources attendues dans le mémoire. L'idée étant d'avancer au maximum pour ensuite passer une semaine complète aux AD 37 afin d'y consulter tout ce qui n'est pas numérisé.

Une quantité assez importante de côtes est donc identifiée. La préparation des côtes et recherches à effectuer sur place est assez fastidieuse mais salvatrice, réduisant ainsi toute perte de temps en salle de lecture.

Bien entendu, de découvertes, en découvertes, de nouvelles côtes sont inévitablement commandées sur place.

Avant ma visite aux AD, je suis en possession de documents, tels le cadastre et hypothèques dont je ne comprends pas encore leur intérêt et n' imagine pas leur portée. C'est à la suite de ma visite aux archives, complétée par de nouvelles recherches, que je suis en mesure d'assembler les pièces du puzzle afin des retranscrire dans ce mémoire.

1. L'ENVIRONNEMENT DU COUPLE

BRECHES AU FIL DES SIECLES



Carte Géographique ancienne de la Touraine – 1660 – Jodocus Hondius

SITUATION GEOGRAPHIQUE¹

La commune de Brèches se situe dans le département d'Indre-et-Loire (37), dans l'actuelle région administrative Centre-Val-de-Loire.

Elle est située au nord du département à environ 35 km de la préfecture Tours.

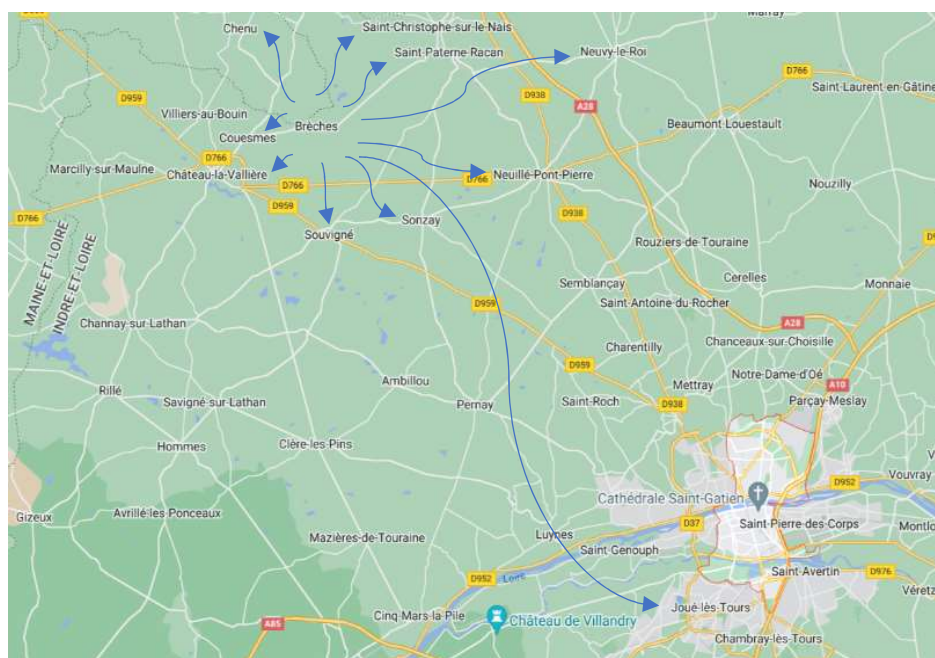
Brèches constitue la limite territoriale avec le département de la Sarthe (72), à seulement une quinzaine de kilomètres à l'est du département de Maine-et-Loire (49), ces deux départements faisant partie de l'actuelle région administrative des Pays de la Loire.



Source : IGN - www.ign.fr/institut/ressources-pedagogiques

La commune de Brèches est intégrée à la province de Touraine, aujourd'hui département d'Indre-et-Loire (37). La commune chef-lieu de canton située à 6 km, Château-la-Vallière, est historiquement rattachée à la province d'Anjou dont les limites orientales sont modifiées à la création des départements en 1790 pour constituer le département de Maine-et-Loire.

Les lieux abordés dans ce mémoire se situent en quasi-totalité dans ce canton de Château-la-Vallière :



Fond de carte : google maps

¹ Sources :
Dictionnaire d'Indre-et-Loire - Carré de Busserole
Dictionnaire des Communes de Touraine (Archives Départementales d'Indre-et-Loire)
IGN - <https://remonterletemps.ign.fr>

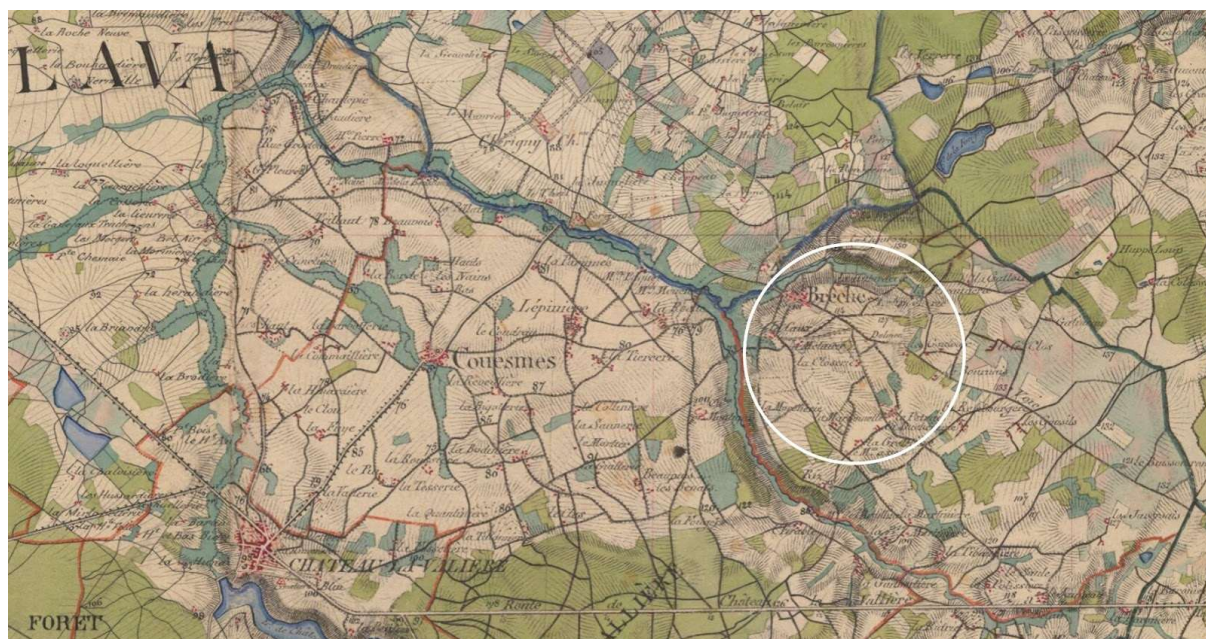
La commune de Brèches a ainsi toujours été située aux confins de la Touraine, de l'Anjou et du Maine, au bord de la route n°159 qui relie Rennes à Tours, et d'une ancienne voie romaine de Tours *Caesorodunum* au Mans *Vindinum* qui a vu passer Saint-Martin dans sa mission d'évangélisation du Maine au 4ème siècle et Charlemagne en l'an 800.

Le nom de Brèches apparaît très tôt dans les écrits puisque la commune est connue sous le nom de Bricca au 6ème siècle dans « L'histoire des Francs » de l'évêque Grégoire de Tours.

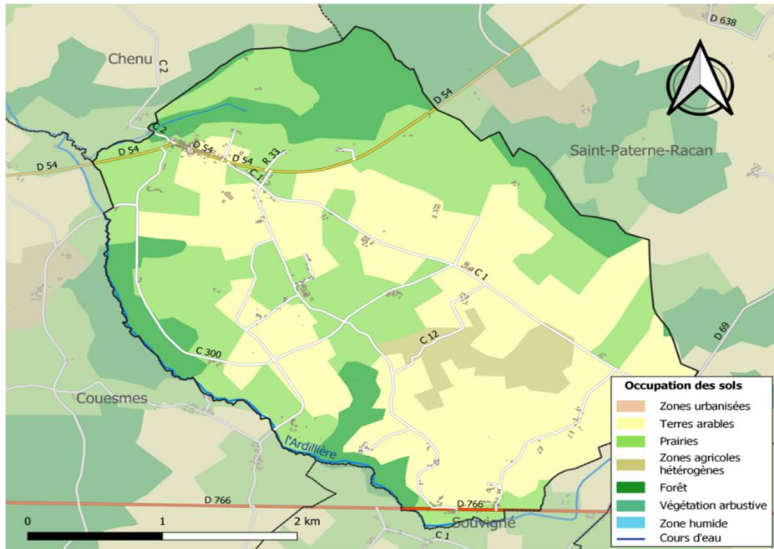
La toponymie devient Brechia au 12ème siècle et plusieurs titres mentionnent Bresches dès le 17ème siècle. La carte de Cassini en 1740 indique Brèche puis et la carte d'état-major de 1866, Brèche. L'orthographe évoluant assez peu jusqu'à aujourd'hui.



IGN - Carte Cassini 1740 - <https://remonterletemps.ign.fr>



IGN - Carte d'état-major 1866 - <https://remonterletemps.ign.fr>



Occupation des sols de la commune de Brèches en 2018
 Source : IGN Corine Land Cover - www.geoportail.gouv.fr/donnees/corine-land-cover-2018#!

Brèches est une commune rurale de la gâtine tourangelle dont la quasi-totalité de la surface est occupée par des terres agricoles avec pour 70 % des terres une spécialisation d'élevage ou d'arboriculture, principalement des vergers, et pour 15 % des forêts.

HISTOIRE DE BRECHES ET POINTS D'INTERET²

Le bourg de la commune de Brèches est situé à la limite nord-est de la commune. Il est traversé par la "Grande rue", une route départementale qui relie Château-la-Vallière à Château-Renault, où l'on peut observer une belle demeure en tuffeau avec une corniche sculptée d'un décor comprenant deux griffons symétriques qui s'affrontent. La Grande rue est également ponctuée de bornes Michelin typiques des bords de route de France.



Source : site internet de la commune de Brèches - <http://www.breches.fr/>

² Sources :
 Dictionnaire des Communes de Touraine (Archives Départementales d'Indre-et-Loire)
 Site internet de la commune de Brèches - <http://www.breches.fr/>

L'importance du bourg de Brèches au Haut-Moyen-Age est confirmée par l'existence d'un atelier monétaire qui frappe monnaie à l'occasion des foires d'échanges avec les Angevins et les Manceaux. Brèches possède au 12ème siècle un prieuré, maintenant disparu qui appartenait à l'abbaye Saint-Julien de Tours.

En 1044, le comte Thibault de Blois est assiégé dans son château de Brèches et fait prisonnier. Il s'agit du seul indice de l'existence d'une forteresse sur la commune à cette époque appartenant à l'archevêque de Tours. Le château de La Cour, dont subsistent des restes de douves de la forteresse, est reconstruit au 18ème siècle et est au fil du temps la propriété des Bueil, famille du poète Racan au 16ème siècle.



Lunatic

www.delcampe.net

Source : site internet de la commune de Brèches - <http://www.breches.fr/>

Saint-Brice évêque de Tours fonde à Brèches une église dès le 5ème siècle dédiée à Saint-Martin de Tours, une des premières églises de Touraine, qui est entièrement reconstruite entre 1863 et 1869 dans le style 12ème siècle avec la participation financière de Velpeau. L'illustre médecin natif de la commune figure dans le bas du vitrail du chœur.



Source : AD37 – Cartes postales – 10Fi037-0001 et 5Fi010215



Source : site internet de la commune de Brèches <http://www.breches.fr/>

A droite de la porte d'entrée de l'église se trouve une sculpture reprenant l'empreinte du "pas de Saint-Martin".

En bordure de la voie romaine qui traverse la commune, à environ 700m au nord du bourg, se dresse un mégalithe d'une hauteur de 1,70m considéré comme un menhir ou une borne militaire romaine.

Ses contours rappellent plutôt une stèle celtique ou un ancien menhir orné de l'âge de bronze pour un culte païen qui a perduré jusqu'à une date récente. Il s'agit du monument le plus ancien de la commune.



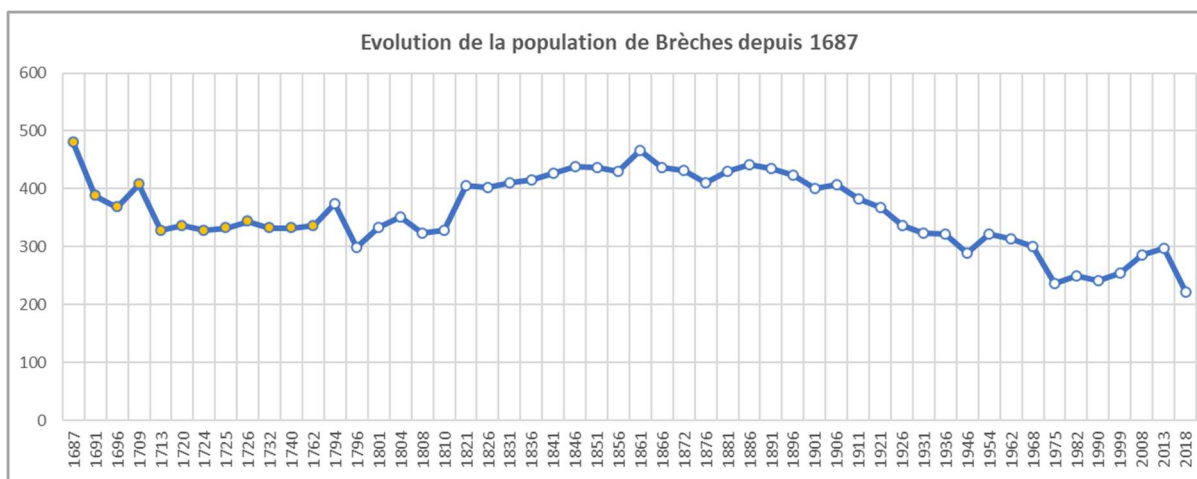
Source : site internet de la commune de Brèches - <http://www.breches.fr/>

DEMOGRAPHIE

La population de Brèches a finalement peu évolué au cours des siècles, d'un maximum de 480 habitants en 1687 (estimation) ou plus récemment 467 en 1861, à 221 habitants en 2018 au dernier recensement INSEE.

En 1687 la commune compte 120 feux, soit une population estimée de 480 habitants. Après une diminution du nombre de feux jusqu'au début du 18^{ème} siècle, leur nombre est resté quasiment constant de 1713 à la Révolution (82 à 86 feux, soit environ 340 habitants). La population communale de Brèches observe ensuite une hausse significative entre 1810 (328 habitants) et 1821 pour atteindre 405 habitants (+23 %), avant de se stabiliser entre 400 et 470 habitants pendant tout le 19^{ème} siècle. La commune subit depuis le début du 20^{ème} siècle une baisse régulière de sa population, de 401 habitants en 1906 à 221 habitants en 2018 au dernier recensement (-45 % sur la période), qui correspond à l'exode rural et l'urbanisation de la population française, baisse de population qui s'est notamment accélérée après-guerre, malgré les reprises observées en 1954 et au début des années 2000 mais qui n'ont pas perduré.

Brèches compte aujourd'hui 221 habitants (recensement INSEE de 2018), c'est-à-dire son niveau le plus bas depuis les premiers recensements à la fin du 17^{ème} siècle, ce qui en fait une des plus petites communes du département d'Indre-et-Loire tant au niveau de la population que de la superficie (11,62 km²).

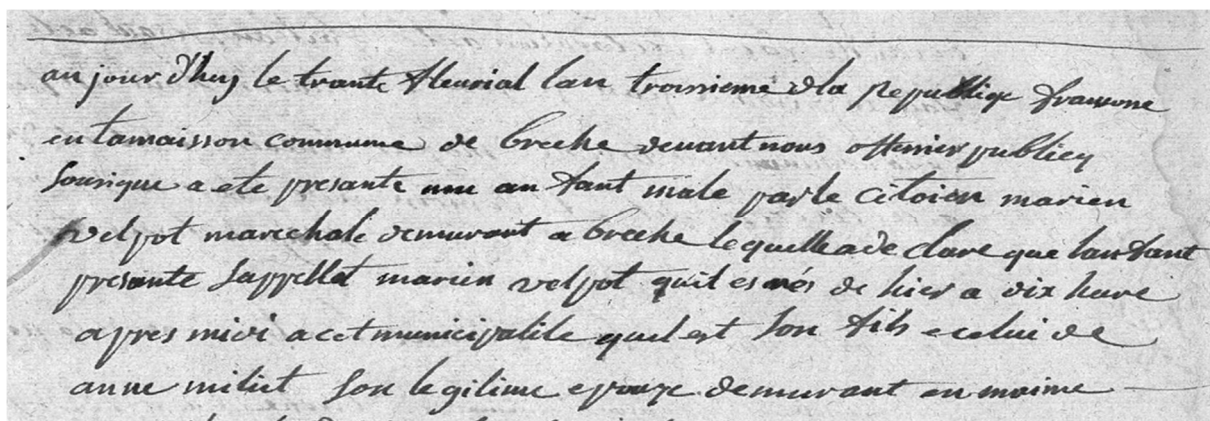


Les points jaunes sont des estimations à partir du nombre de feux (ratio 4 personnes / feu)

Sources :
 Dictionnaire d'Indre-et-Loire - Carré de Busserole
 Paroisses et communes de France - Indre-et-Loire - Editions du CNRS
 INSEE - www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-37037

VELPEAU, HEROS DE BRECHES³

La petite commune de Brèches est la ville natale de Velpeau qui y naît le 18 mai 1795⁴. Son acte de naissance, ci-dessous atteste que le petit Marien Velpot a dû modifier l'orthographe de son nom et adopter d'autres prénoms au cours de sa vie, pour que nous le connaissions aujourd'hui comme Alfred Armand Louis Velpeau.



Aujourd'hui le trente fleural l'an troisième de la République Française en la maison commune de Brèche devant nous officier publicq sousigne a été presante un an fant male par le citoyen Marien Velpot marechale demeurant à Brèche laquelle a déclaré que lanfant presante sappellat Marien Velpot qu'il es nés de hier a dix heure après-midi a cet municipalite quel est son fils e celui de Anne Miliet son legitime épouse demeurant au maim

³ Sources :
 Gallica - <https://gallica.bnf.fr/blog/29032019/velpeau-linfatigable-chirurgien>
 Site internet de la commune de Brèches - <http://www.brech.es.fr/fr/information/76429/histoire-brech.es>

⁴ AD37 – Brèches – 6NUM9/037/002 p6

Fils de maréchal-ferrant, il reçoit l'aide d'un mécène local pour suivre une formation de médecine à l'hôpital de Tours en 1816 où il côtoie Pierre Bretonneau, alors médecin-chef de l'hôpital (qui porte aujourd'hui son nom NDLR) et devint officier de santé en 1817.

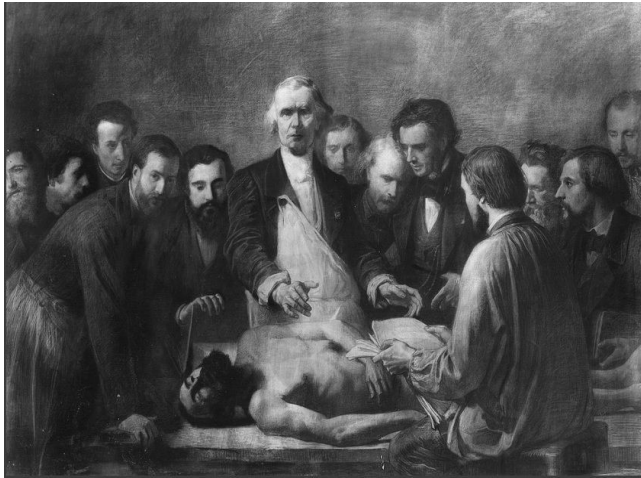


Tableau de Feyern-Perrin, La leçon d'anatomie de Velpeau à l'hôpital de la Charité à Paris.

En 1820, Velpeau quitte Tours pour aller passer sa thèse de médecine à Paris et devient docteur en médecine en 1823 avant de passer avec succès l'agrégation l'année suivante.

En 1828, il est nommé chirurgien du bureau central des hôpitaux et donne des cours de médecine opératoire ainsi que de pathologie chirurgicale. En 1834 il obtient une chaire d'enseignement à la Faculté qu'il conservera jusqu'à sa mort en 1867 à Paris.

En quinze ans, Velpeau arrive au sommet de sa carrière, devenant membre de l'Académie de médecine dès 1832 et élu à l'Académie des sciences en 1843.

Éminent chirurgien, auteur de nombreux ouvrages dont Les leçons sur le diagnostic et le traitement des maladies chirurgicales (1866), le nom de Velpeau reste associé à la bande de contention dite "bande velpeau" ou "crêpe velpeau", qu'il rendit populaire pour le traitement de plusieurs affections dont les brûlures.

DEMANDEZ: Dans toutes les Pharmacies

LA BANDE DE PANSEMENT

CRÊPE VELPEAU

SUPPRIME LES BAS A VARICES

VENTE EN GROS
PHARMACIE CENTRALE DE FRANCE
21 Rue des Nonnains d'Hyères
PARIS

Bande de Pansement « CRÊPE VELPEAU »

(Tissu élastique sans caoutchouc)

Adopté par les Facultés de médecine et de Chirurgie des Hôpitaux de Paris

Le Crêpe Velpeau est un excellent pansement qui vient remplir dans le traitement médical, une lacune qui a longtemps préoccupé les praticiens. Le Crêpe Velpeau est, en effet, l'appareil souple et contentif qui leur manquait pour le pansement dans la petite chirurgie.

Par son élasticité, le Crêpe Velpeau se moule bien sur toutes les parties du corps, en exerçant une douce pression. Il s'applique exactement dans les régions où les bandes de toile ne peuvent se maintenir et il offre un grand soulagement aux malades dans le cas où une bande rigide serait une gêne et causerait une douleur.

Son emploi se trouve donc indiqué dans le cas de : *Maux de gorge et des oreilles, Affections de la vue, Plaies de la face, Goutte, Carreau, Rhumatismes articulaires, Foulures*, et pour maintenir les applications locales, *Ouates, Cataplasmes*, etc.

Le succès du Crêpe Velpeau est particulièrement incontestable pour la contention normale des *Varices*; les Dames en éprouvent un soulagement constant que ne leur offrent jamais les bas élastiques les plus perfectionnés; il rend également de très bons services comme *ceinture abdominale*.

La commune de Brèches rend hommage au plus célèbre de ses enfants en installant un buste en bronze sur la place de l'église. Oeuvre du sculpteur Danian (1857) érigé sur une colonne en 1987. Il est également toujours possible de voir à Brèches la vieille demeure typiquement tourangelle où naquit Velpeau.



2. CATHERINE SALMON ET JOSEPH ROCHER

AU FIL DE LEUR VIE

Le sixième huit cent trente sept le sixième du mois de juin sur les
dix heures du matin de vant nous Blaise Patten a greffier de la commune de Breche
j'ai fait les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune de Breche
cont' comparee en la maison comme Joseph Rocher journalier agé de
vingt neuf ans trois mois ne et demourant ditte commune de Breche
fils du legitime mariage de Desjunt François Rocher journalier
de Souris ou et de Marie nobleau seppere et mere demourant ditte
commune d'une part
et Catherine Marie Salmon fille mineure agée de vingt ans deux mois
née a loigne et demourant chez ses pere et mere a la basse martinere ditte
commune fille du legitime mariage de Pierre Salmon journalier
et de Catherine terode seppere et mere demourant a la basse martinere
ditte commune d'autre part
Le sixième du mois de juin sur les dix heures du matin

Mariage
de Joseph
Rocher
et Catherine
Marie
Salmon

LE MARIAGE DE CATHERINE ET JOSEPH⁵

C'est après la publication des bans en date des 30 avril et 7 mai 1837 que Joseph Rocher épouse Catherine Salmon. Le 19 juin 1837 à 10 heures du matin le couple, entouré de leurs familles et amis est reçu par l'officier public de l'état civil de la commune de Brèches.

Joseph, journalier âgé de 29 ans et 3 mois est né commune de Brèches. Fils du légitime mariage de défunt François Rocher journalier, de son vivant et de Marie Nobileau ses père et mère demeurant en ladite commune.

Catherine Marie Salmon, jeune fille mineure âgée de vingt ans deux mois est née à Couesmes et demeure chez ses père et mère à la Basse Martinière en cette commune de Brèches. Elle est la fille du légitime mariage de Pierre Salmon journalier et de Catherine Terode.

Parmi les témoins, présence de Pierre Rocher, âgé de 40 ans, journalier, demeurant commune de Sonzay, frère du futur époux.

Les père et mère de la future ainsi que la mère du futur sont également présents et consentants à l'union de leurs enfants Catherine et Joseph.

Conjoints et témoins déclarent ne savoir signer.

Aucun contrat de mariage n'est mentionné ni sur l'acte de mariage ni dans les déclarations de successions. La consultation des minutes notariales du notaire officiant sur le canton de Château-la-Vallière, Maître Victor Chenay, ne permet pas d'identifier l'existence d'un contrat. Etant dans un pays de droit coutumier, les actes notariaux pris au cours d'une vie se font très rares. Cette absence de contrat de mariage est commune à l'ensemble des mariages évoqués dans ce mémoire. La mention « il n'a pas été fait de contrat de mariage » est automatiquement mentionnée dans les actes des mariages célébrés depuis la Loi du 10 juillet 1850. Pour les mariages antérieurs à cette date, les recherches dans les tables des contrats de mariage (Contrôle des actes⁶), dans les minutes notariales des notaires du canton sont restées vaines. C'est pourquoi la notion de contrat de mariage n'est abordée que dans ce seul paragraphe.

Les informations données dans l'acte de mariage de Catherine et Joseph permettent de lister les pistes de recherches.

Sur Brèches, recherche de la naissance de Joseph qui au regard de ses 29 ans et 3 mois est probablement né en 1808. Les informations obtenues dans son acte de naissance (âge des parents, ou encore date de mariage, par exemples) apporteront certainement des indices supplémentaires pour mieux cadrer ensuite la recherche de l'acte de décès de François Rocher, ainsi que son acte de mariage avec Marie Nobileau.

Sur Couesmes, partir dans un premier temps en quête de la naissance de Catherine en 1817. Catherine porte le même prénom que sa maman ce qui par expérience peut indiquer qu'elle est la première fille du couple. Par conséquent la recherche de l'acte de naissance sera élargie à celle de l'acte de mariage de ses parents, Pierre Salmon et Catherine Therode.

⁵ AD37 – Brèches - 6NUM8/037/029 p2-3

⁶ AD37 – Canton de Château-la-Vallière - 2C765

JOSEPH, SES FRERES ET SŒURS

La consultation des TD puis des actes atteste que du mariage de François Rocher et Marie Nobileau, le 16 juin 1806 à Brèches, naissent plusieurs enfants⁷.

Tous nés entre 1806 et 1812 en ladite commune, ils sont au nombre de 4.

- Marie Rocher naît le 11 juillet 1806⁸, soit à peine 1 mois après le mariage de ses parents. Mariée à Brèches le 29 octobre 1833⁹ avec Louis Fouquet. Elle décède à l'âge de 74 ans à Sonzay¹⁰.
- **Joseph** est le second enfant du couple¹¹
Il naît aux Quilles commune de Brèches le 29 mars 1808.
- Madelaine Rocher naît le 25 mai 1811¹² et décède le 11 août 1812 à l'âge de 15 mois¹³.
- Louis Rocher naît le 12 octobre 1812¹⁴
Marié le 16 juillet 1839 à Brèches avec Marie-Jeanne Page¹⁵.

Louis est le dernier enfant de la fratrie. La consultation des registres de naissance le confirme puisqu'aucune autre naissance n'est à noter après 1812. L'âge des parents au moment de la dernière naissance peut être à lui seul une explication : 63 ans pour le père François I, et 38 ans pour la mère Marie.

15

Joseph compte également des frères et sœurs consanguins. Plus âgés, ils sont nés du premier mariage de son père. Comme nous le révèle l'acte de mariage avec Marie Nobillau, il s'agit d'un second mariage pour François Rocher, veuf en premières noces de Madelaine Leboeuf. (Contenu détaillé dans le paragraphe « 3. Ascendants de Joseph Rocher »).

Issus de ce mariage Rocher - Leboeuf, et relevés sur les registres de Brèches, la naissance d'un petit garçon, Pierre, et le décès d'une fille, Marie, âgée de 22 ans. D'autres enfants sont probablement nés de cette union mais pas sur la commune de Brèches. Premier indice : aucune naissance du couple en dehors de celle de Pierre en 1796. Second indice : le garçon ne porte pas le prénom du papa. Je pense pouvoir découvrir d'autres naissances sur la commune de Souvigné, où serait née Marie comme indiqué sur son acte de décès. Aucune trace de la naissance de Marie, mais l'idée de départ se vérifie. Au total, 4 frères et sœurs consanguins pour Joseph, dont les 2 premiers sont nés à Souvigné.

- François, le 24 août 1787¹⁶
- Madelaine, le 3 février 1789¹⁷. Elle décède le 22 janvier 1794 à Brèches¹⁸
- Marie décède le 30 mars 1813¹⁹ à Brèches à l'âge de 22 ans. La naissance serait donc aux alentours de 1791.

⁷ AD37 – Brèches - 6NUM8/037/26 p57-58

⁸ AD37 – Brèches – 6NUM8/037/026 p58

⁹ AD37 – Brèches – 6NUM8/037/026 p371

¹⁰ AD37 – Brèches – 6NUM8/249/013 p368

¹¹ AD37 – Brèches – 6NUM8/037/028 p80

¹² AD37 – Brèches – 6NUM8/037/026 p113

¹³ AD37 – Brèches – 6NUM8/037/026 p131

¹⁴ AD37 – Brèches – 6NUM8/037/026 p132

¹⁵ AD37 – Brèches – 6NUM8/037/029 p10

¹⁶ AD37 – Souvigné – 6NUM/251/044 p6

¹⁷ AD37 – Souvigné – 6NUM6/251/046 p4

¹⁸ AD37 – Souvigné – 6NUM8/037/017 p10

¹⁹ AD37 – Souvigné – 6NUM8/037/026 p 138

- Pierre naît le 17 février 1796²⁰ à Brèches. Il se marie une première fois, le 3 octobre 1825²¹ à Sonzay avec Marie Rade puis une seconde fois le 13 juin 1830²² à Sonzay avec Anne Robin. Troisième et dernier mariage avec Angélique Baudry. Il décède à l'âge de 67 ans à Sonzay le 7 janvier 1863²³. Ce Pierre est témoin au mariage de Joseph et Marie, et on le retrouve également dans les actes notariés de la famille.

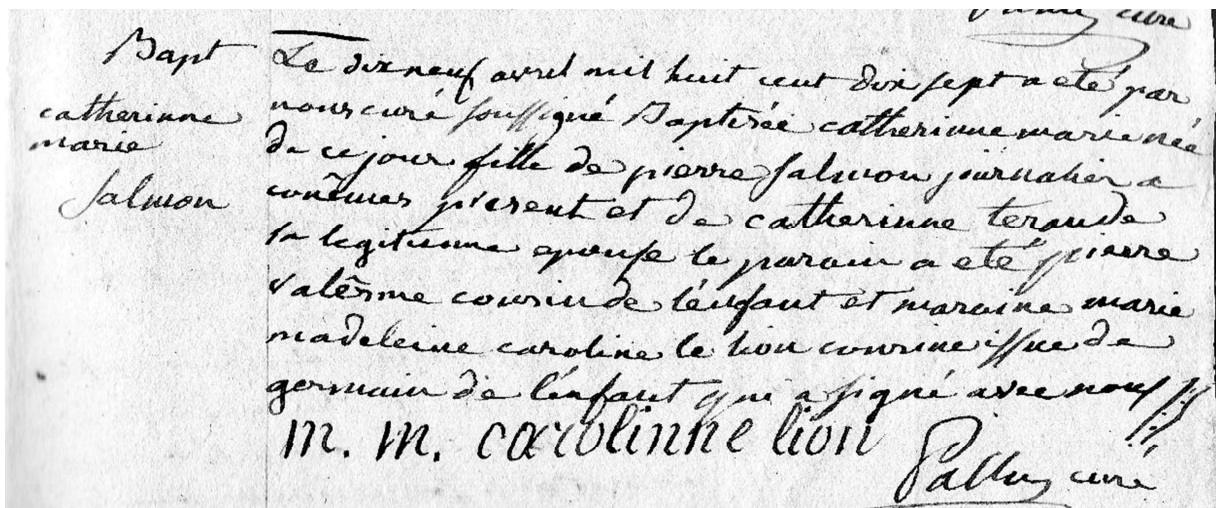
CATHERINE ET SON FRERE

Les TD de Couesmes de 1813 à 1822²⁴ confirment la naissance de Catherine en 1817.

Mention d'un Pierre Salmon en 1819. La consultation des actes atteste que Pierre et Catherine sont frère et sœur.

Lecture de TD supplémentaires afin de recenser l'existence d'autres frères et sœurs, et la date du mariage de leurs parents.

Catherine et son frère portant les prénoms de leurs parents, ils sont certainement les premiers enfants du couple. Afin de valider cette hypothèse, puis cibler une période pour rechercher le mariage, lecture des actes de baptême de Catherine et Pierre²⁵ :



Le dix-neuf avril mil huit cent dix-sept a été par nous curé soussigné Baptisée Catherine Marie née de ce jour fille de Pierre Salmon journalier a sa légitime épouse le parain a été Pierre Valèsme cousin de l'enfant et maraine Marie Madeleine Caroline Le Lion cousine issue de germain de l'enfant qui a signé avec nous. M.M. Caroline Lion Pallu curé

²⁰ AD37 – Brèches – 6NUM8/037/003 p4

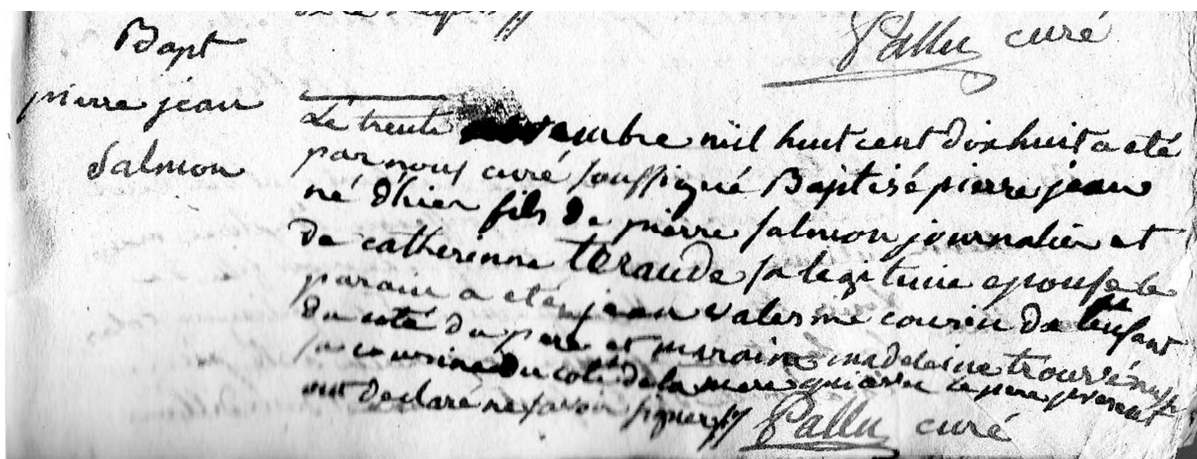
²¹ AD37 – Sonzay – 6NUM8/249/008 p310

²² AD37 – Sonzay – 6NUM8/249/008 p320

²³ AD37 – Sonzay – 6NUM8/249/013 p 217

²⁴ AD37 – Couesmes – 6NUM2/084/003

²⁵ Archives Diocésaines – actes reçus par mail sans côtes



Le trente novembre mil huit cent dix-huit a été par nous curé soussigné Baptisé Pierre Jean né d'hier fils de pierre Salmon journalier et de Catherine Teraude sa légitime épouse le parain a été Jean Valesme cousin de l'enfant du côté du père et maraine Madeleine trouvé aussi la cousine du côté de la mère qui avec le père présent ont déclaré ne savoir signer. Pallu curé

En premier prénom, celui des parents, en second, celui des parrains et marraines.

Les TD entre 1792 et 1842²⁶ ne révèlent aucune information. Les patronymes « Salmon » et « Thérode » sont totalement inexistantes sur cette commune de Couesmes. Pierre exerçant la profession de journalier, le couple a pu changer régulièrement de commune.

Il faut donc procéder par « abattage » en commençant par la commune la plus proche, et « chef de canton », Château-la-Vallière. Les tables décennales puis la lecture de l'acte confirment que c'est bien à Château-la-Vallière que Pierre Salmon et Catherine Thérode se marient le 1^{er} juillet 1816²⁷.

Afin de compléter la fratrie poursuite des recherches sur Brèches. En effet, en consultant les TD de Brèches pour la famille Rocher, les dates et les actes de décès de Catherine Thérode et Pierre Salmon y ont été relevés. Ils sont décédés tous deux dans cette commune, et leur fille s'y est mariée. Peut-être s'y sont-ils installés après avoir quitté Couesmes. Cette éventualité mérite d'être vérifiée.

Après consultation des TD, aucune naissance n'est à relever. C'est un décès qui est relevé, celui de Pierre à l'âge de 9 ans.

Elargissement des recherches sur les communes environnantes. La consultation des TD des communes de Souvigné, Sonzay et Villiers-au-Bouin ne permet pas d'identifier des enfants.

Les recensements de la commune de Brèches, même s'ils ne débutent qu'en 1836, confirment que le couple Salmon-Thérode vit bien sur la commune mais ne donne aucune indication supplémentaire sur l'existence d'autres enfants.

Enfin si les TSA indiquent bien que « ses enfants » sont les héritiers de Catherine Thérode, aucune mention de déclaration de succession. Impossible d'en apprendre plus sur la composition familiale.

²⁶ AD37 – Couesmes – 6NUM2/084/001 à 6NUM2/084/005

²⁷ AD37 – Château-la-Vallière – 6NUM8/062/028 p329

En conclusion de ces recherches (qui restent à poursuivre), la fratrie de Catherine Salmon se compose de :

- Catherine qui naît le 19 juin 1817. Son père, Pierre est alors âgé de 37 ans et réside avec son épouse Catherine Terod²⁸.
- Pierre Jean qui naît le 28 novembre 1818²⁹ 6NUM8/084/029. Il décède le 3 décembre 1827 à l'âge de 9 ans. Ses parents habitent alors à la Thibaudière.

EVOLUTION DE LA FAMILLE ROCHER A BRECHES

L'étude des actes de naissance des enfants du couple, ainsi que des recensements permettent de suivre l'évolution de la famille. Tant dans sa composition que dans sa localisation. Depuis 1836, les recensements ont lieu tous les 5 ans, sauf en 1871 ou il est reporté en 1872.

Lors de la naissance de leur premier enfant en 1838, Joseph et Catherine sont installés au lieu-dit « La Martinière », un hameau situé à environ 3 km du bourg de Brèches.

A partir de 1841, c'est au lieu-dit de « La Richerie » que l'on retrouve la petite famille. Le recensement de 1841 nous apprend qu'elle est la seule famille à y vivre³⁰.

La Richerie						
412	1	109	Rocher	Joseph	Journalier	36
413	2	109	Salmon	Catherine	femme du précédent	24
414	3	109	Rocher	Catherine	filles du précédent	3
415	4	109	Rocher	Joseph	fil idem	2
416	5	109	Mabileau	Marie v[euve]	Rocher	63
La Maudionnelle						

La Richerie

412[ème habitant de Brèches] 1[ère personne du ménage] 105 Rocher Joseph Journalier 36 [ans]

413[ème habitante de Brèches] 2[ème personne du ménage] 105 Salmon Catherine, femme du précédent 24 [ans]

414[ème habitante de Brèches] 3[ème personne du ménage] 105 Rocher Catherine, fille du précédent 3 [ans]

415[ème habitant de Brèches] 4[ème personne du ménage] 105 Rocher Joseph, fils idem 2 [ans]

416[ème habitante de Brèches] 5[ème personne du ménage] 105 Mabileau Marie v[euve]e Rocher 63 [ans]

²⁸ AD37 – Couesmes – 6NUM8/084/029 p270

²⁹ AD37 – Couesmes – 6NUM8/084/029 p299

³⁰ AD37 – Brèches – 6NUM/037/002 p19

La Mardionnette

Le foyer composé de 5 personnes, compte deux enfants, Catherine et Joseph Louis, ainsi que Marie Nobileau la mère de Joseph. La même année, Catherine y donne naissance à leur 3^{ème} enfant, René Emile.

Louis, le frère de Joseph, est installé avec son épouse Marie Pays et leur fils Louis au lieu-dit la Thibaudière³¹.

En 1846, la famille, toujours installée à La Richerie compte désormais 4 enfants. Le dernier né, Victor, âgé de 2 ans y est dénommé Désiré. Décédée en 1845, Marie Nobileau n'y est de fait pas recensée³². A la Thibaudière, le foyer de Louis Rocher compte désormais 4 enfants.

1851 le couple est toujours installé à la Richerie³³. En se référant à la fin du registre on constate qu'il n'y a toujours qu'une seule maison et qu'un seul ménage, le leur. Les deux aînés, âgés de 12 et 13 ans ont quitté la maison ou n'y étaient pas le jour du recensement. On compte 4 enfants, dont deux nouveaux enfants en comparaison du précédent recensement. Marie, âgée de 4 ans, et Louis âgé de 3 jours. Tous deux respectivement prénommés Marie Hortense et Louis Etienne selon leurs actes de naissance.

Le recensement de 1851 aurait pu apporter de précieuses informations supplémentaires. Les cases n'ont pas été remplies par l'agent recenseur ce qui est regrettable car il faut savoir qu'en comparaison aux recensements précédents, celui de 1851, détaille entre autres les professions, le culte, la nationalité, le nombre des aliénés à domicile et dans les asiles, les infirmités visibles (sourds, muets, aveugles par exemple), le degré d'instruction...

En 1853, l'acte de naissance de leur 7^{ème} enfant, Eugène, nous informe que la famille est désormais installée au bourg de Brèches. Le recensement de 1856³⁴ confirme cette installation et précise la composition familiale, Joseph, Catherine et leurs 3 derniers nés, Marie, Etienne et Eugène âgés respectivement de 9, 6, et 3 ans.

En 1861, la famille est presque au complet³⁵. Marie-Célestine est née en 1857, et la benjamine, Victorine Augustine naîtra au mois d'août 1861. (Recensement clôturé le 25 mai). Toujours installée au bourg, elle vit dans le quartier du Moulin comme précisé sur le recensement et sur l'acte de décès de Victor alias Désiré.

Une domestique, Françoise Chaumier âgée de 31 ans a rejoint le foyer au recensement de 1872³⁶. Victorine âgée de 11 ans et son frère Etienne âgé de 21 ans vivent au bourg avec leurs parents.

En 1876³⁷, toujours au bourg, la maison abrite désormais deux ménages. Le premier étant celui de Catherine et Joseph Rocher avec leur fils Louis âgé de 21 ans. Le second se composant de Casimir Roger, 29 ans, journalier né à Ambloy (41) et de sa femme, Célestine Rocher, 19 ans, fille de Joseph et Catherine Rocher.

³¹ AD37 – Brèches – 6NUM/037/002 p17

³² AD37 – Brèches – 6NUM/037/003 p17

³³ AD37 – Brèches – 6NUM/037/004 p14

³⁴ AD37 – Brèches – 6NUM/037/005 p8

³⁵ AD37 – Brèches – 6NUM/037/006 p5

³⁶ AD37 – Brèches – 6NUM/037/008 p2

³⁷ AD37 – Brèches – 6NUM/037/009 p5

Au recensement suivant, en 1881³⁸ Joseph et Catherine hébergent au bourg deux de leurs petits-enfants, Alphonse, et Amélie Juignet âgés de 5 et 3 ans.

Désormais veuve depuis 4 ans, Catherine vit en 1891 dans le bourg de Brèches, dans le foyer de sa fille Victorine et de son beau-fils Victor Binet³⁹.

Certains des enfants du couple construisent leur propre foyer sur la commune de Brèches. C'est la lecture des recensements qui permettent d'identifier ces nouveaux foyers composés d'un enfant Rocher, de son époux ou épouse et de leurs enfants. Information intéressante, la commune de naissance est précisée lorsqu'il ne s'agit pas de Brèches

Grande stabilité pour Catherine et Joseph qui restent au bourg de Brèches jusqu'à leur décès.

CARRIERE PROFESSIONNELLE

Côté professionnel, constat identique à celui du lieu de résidence. Joseph exerce la profession de journalier tout au long de sa vie, comme mentionné sur les actes de naissance de ses enfants, ainsi que son acte de décès.

Au regard des mentions des actes, je pense Catherine sans profession avec une possible activité de cultivatrice ou/et journalière comme indiqué sur les actes mariages de ces filles (Marie-Hortense et Marie-Célestine) ou encore rentière sur l'acte de vente mobilière suite à son décès. Au cours des recherches il apparait qu'elle a aussi été un moment domestique. Ce point est développé ultérieurement dans la partie « 5. Cadastre, hypothèques... et bien plus encore ».

20

PARCOURS MILITAIRE DE JOSEPH⁴⁰

L'année de ses 20 ans, désignée comme l'année de sa classe, Joseph tire un numéro d'ordre. Les « bons » numéros sont libérés de toute obligation de service militaire alors que les « mauvais » passent devant un conseil de révision jugeant de l'aptitude physique et des causes de dispense ou d'exemption.

Liste cantonale : Joseph tire un « bon » numéro. Cette année-là en 1828, sur les 96 jeunes hommes recensés, le contingent du canton de Château-la-Vallière ne compte que 21 jeunes hommes. Avec son numéro 88, Joseph est donc libéré de toute obligation sachant que le contingent est complet au numéro 59. Le registre nous donne le plaisir d'en apprendre plus sur son physique.

De petite taille, Joseph mesure 1m57. Victime d'une défaillance du nerf médian de sa main droite « median main droite crocheté », la question d'une dispense ou d'une exemption est abordée. Le sous-préfet précisant qu'il sera à « visiter » afin, d'évaluer la persistance et l'impact de ce handicap.

³⁸ AD37 – Brèches – 6NUM/037/010 p2

³⁹ AD37 – Brèches – 6NUM5/03/012 p4

⁴⁰ AD37 - Listes - 1R90 p163

JOSEPH, ELECTEUR

NUMEROS D'ORDRE.	NOMS, PRÉNOMS ET PROFESSIONS.	DEMEURES.	ÉMARGEMENT CONSTANT LE VOTE de chaque électeur.
94	Jean Robin	à Brèches	✓
95	Jacques Jean	id	✓
96	Jacques Jean	à Brèches	✓
97	Jacques Jean	id	✓
98	Jacques Jean	id	✓
99	Jacques Jean	à Brèches	✓
100	Jacques Jean	à Brèches	✓
101	Jacques Jean	id	✓
102	Jacques Jean	id	✓
103	Jacques Jean	à Brèches	✓
104	Jacques Jean	id	✓
105	Jacques Jean	à Brèches	✓
106	Jacques Jean	à Brèches	✓
107	Jacques Jean	à Brèches	✓
108	Jacques Jean	à Brèches	✓
109	Jacques Jean	id	✓
110	Jacques Jean	à Brèches	✓
111	Jacques Jean	à Brèches	✓
112	Jacques Jean	à Brèches	✓

En 1848, suite à l'adoption du suffrage universel masculin (décret du 5 mars 1848) tous les hommes Français âgés de minimum 21 ans, peuvent voter. Joseph est l'un des 139 électeurs de la commune de Brèches à être inscrit sur la liste d'appel et d'inscription des votants⁴¹. Le suffrage censitaire, en vigueur avant le suffrage universel limitait le droit de vote aux hommes d'une part de plus de 30 ans et d'autre part en capacité de payer une contribution directe de 300 francs (ramenée à 200 francs en 1830). Joseph, alors âgé de 40 ans, vote donc pour la première fois en 1848. Tout comme son frère Louis. Preuve en est le signet inscrit dans la colonne « émargement constatant le vote de chaque électeur ».

DECES ET SUCCESSION

JOSEPH, SON DECES ET SA DECLARATION DE SUCCESSION

C'est Joseph Rocher, le fils aîné, journalier sur la commune de Brèches qui déclare le décès de ses parents. Il est accompagné d'un ami pour le décès de son père, Zacharies Dufresne, 36 ans, instituteur et d'un voisin Louis Manon, Maréchal, 29 ans, pour le décès de sa mère.

Joseph décède à Brèches le 26 mars 1883⁴². Mentionné comme époux de Salmon Marie il est âgé de 76 ans. Il est décédé le même jour à 3h du matin.

Les TSA indiquent qu'une déclaration de succession est rédigée le 18 décembre 1883⁴³. Elle serait dévolue à Joseph Rocher et « autres ». N'ayant « rien à l'actif » elle porterait sur des meubles.

TABLE des Successions et Absences.										1 ^{re} PARTIE N° 52. (1887.)			
INDIVIDUS DÉCÉDÉS OU DÉCLARÉS ABSENTS, ADMIS À LA SUCCESSION.					SUCCESSIONS ET ABSENCES.					RENTES		OBSERVATIONS.	
NOM.	PRÉNOMS.	PROFESSIONS.	LIÉGE ou NÉ.	ÂGES.	INDICÉES ou DÉCÉDÉS.	ALPHABÉTIQUE ET GÉNÉRAL.	ALPHABÉTIQUE ET GÉNÉRAL.	ALPHABÉTIQUE ET GÉNÉRAL.	ALPHABÉTIQUE ET GÉNÉRAL.	ALPHABÉTIQUE ET GÉNÉRAL.	ALPHABÉTIQUE ET GÉNÉRAL.	ALPHABÉTIQUE ET GÉNÉRAL.	ALPHABÉTIQUE ET GÉNÉRAL.
183	Rocher	Jacques	journalier	76 ans	à Brèches	à Brèches	à Brèches	à Brèches	à Brèches	à Brèches	à Brèches	à Brèches	à Brèches

⁴¹ AD37 – Brèches – 3M221 p2

⁴² AD37 – Brèches – 6NUM8/037/031 p188

⁴³ AD37 – Château-la-Vallière – 6NUM3/005/006 p65

183-Rocher-Joseph-Journalier-Brèches-76 ans-27 mars 83-ép[ou]x Salmon-10 Xbre 83 -172-18 Xbre 83-Meubles (Joseph Rocher fils ? à Brèches)-9-465-Rien à l'actif

Le contenu de la déclaration⁴⁴ confirme ces dires. Les héritiers sont les enfants : Joseph comparant, Estienne (journalier à Joué-lès-Tours), Célestine femme Roger (à Joué-lès-Tours), Marie à Paris, Victorine femme Binet à Saint Christophe et Emile à Sonzay.

The image shows a handwritten inventory of furniture. The text is written in cursive and lists items with their corresponding values in francs. The items are: 3 chairs (3 chaises) valued at 2.25 francs, 2 men's effects (effets d'homme) valued at 2 francs, 2 pairs of draps (deux paires de draps) valued at 6 francs, 1 old table (une vieille table) valued at 1.25 francs, and 1 old wardrobe (une vieille armoire) valued at 2.50 francs. The total value is listed as 14 francs.

La communauté comprend uniquement meubles	
3 chaises	2,25
2 effets d'homme	2
2 deux paires de draps	6
1 une vieille table	1,25
1 une vieille armoire	2,50
Total quatorze francs 14	

La communauté comprend uniquement
meubles

1. 3 chaises 2,25
 2. effets d'homme 2
 3. deux paires de draps 6
 4. une vieille table 1,25
 5. une vieille armoire 2,50
- Total quatorze francs 14

Conformément au régime légal de succession, la moitié ira à Catherine, et le reste, 7 francs sera partagé entre les 7 enfants héritiers.

CATHERINE, SON DECES

Catherine reste veuve durant 11 années. C'est à Brèches qu'elle s'éteint le 4 avril 1894 à 6h du matin⁴⁵. Elle est âgée de 82 ans.

Afin d'exposer les actions mises en œuvre successivement suite au décès de Catherine, les sources présentées ci-dessous sont abordées par ordre chronologique.

En réalité elles ont été découvertes en deux temps : table des successions⁴⁶ qui mentionne l'existence d'une maison et de terres à Brèches, et déclaration de succession. Puis plusieurs semaines plus tard lors d'une visite aux AD, table de greffe, procuration et vente mobilière. Cette précision a du sens car c'est dans la déclaration de succession, qu'une famille inconnue, la famille « Juigner » fait son apparition. Ce ne sont que les documents consultés dans un second temps qui me permettront de révéler les liens unissant les Rocher aux Juigner.

Le **15 avril 1894**, soit 11 jours après le décès de leur mère, Louis Joseph et Emile René Rocher se rendent chez Maître François Théodore Arthur Serruau à Château la Vallière afin de signer une **procuration**⁴⁷. Par celle-ci ils donnent pouvoir à leur nièce (identité non indiquée dans l'acte notarié) de « se présenter au greffe du Tribunal Civil de première instance de Tours pour renoncer purement et simplement à la succession de Madame Veuve rocher – Salmon ».

Les tables du Greffe du Tribunal référencent bien en date du **28 avril 1894**⁴⁸ une **renonciation à la succession** de « Catherine Salmon veuve Rocher ». Le registre renfermant l'acte n'existant plus, impossible de le consulter.

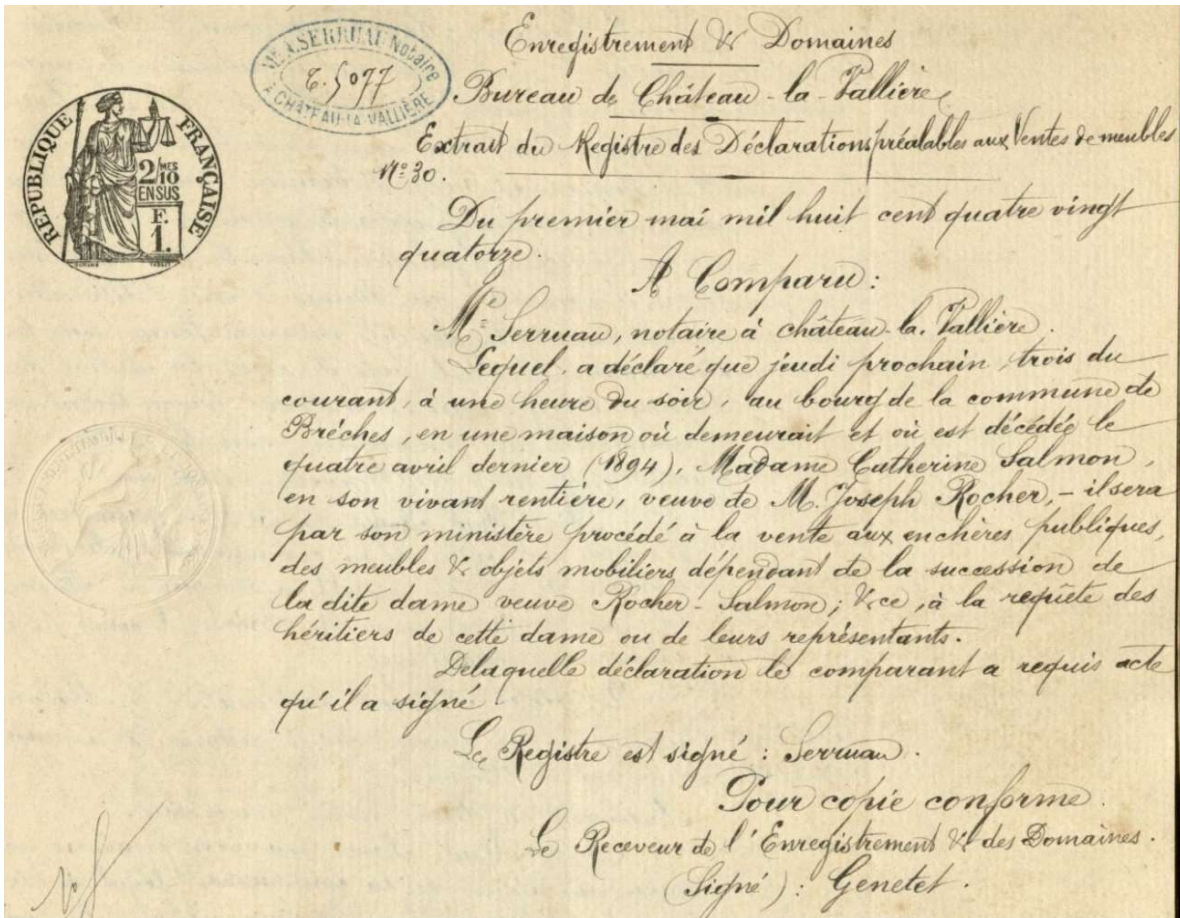
⁴⁴ AD37 – 3Q 2029-2091 / 2077 n°69

⁴⁵ AD37 – Brèches – 6NUM8/037/031 p234

⁴⁶ AD37 – Château-la-Vallière – 6NUM3/005/007

⁴⁷ AD37 – Maître Serruau – Château-la-Vallière - 3E8555

⁴⁸ AD37- 3U3528



Enregistrement et Domaines = partie supérieure du document

Bureau de Château-la-Vallière

Extrait du registre des déclarations préalables aux ventes de meubles. N°30

Du premier mai mil huit cent quatre-vingt quatorze

A comparu :

M[aitre] Serruau, notaire à Château-la-Vallière. Lequel a déclaré que jeudi prochain trois du courant à une heure du soir, au bourg de la commune de Brèches, en une maison où demeurait et où est décédée le quatre avril dernier (1894), Madame Catherine Salmon, en son vivant rentière, veuve de M[onsieur] Joseph Rocher, - il sera par son ministère procédé à la vente aux enchères publiques des meubles et objets mobiliers dépendant de la succession de la dite dame veuve Rocher – Salmon ; et ce, à la requête des héritiers de cette dame ou de leurs représentants. De laquelle déclaration le comparant a requis acte qu'il a signé.

Le registre est signé : Serruau

Pour copie conforme. Le receveur de l'Enregistrement et des Domaines. (signé) : Genetet.

S'en suit le **3 mai 1894, la vente mobilière des biens**⁴⁹ à la requête et en présence de :

- Louis Estienne Rocher, époux de Françoise Léontine Dorise agissant en son nom personnel et comme mandataire de sa sœur Marie-Hortense, alors cuisinière à Rome (Italie) et veuve de Louis Pierre François Loret.
- Casimir Roger, et Célestine Rocher son épouse. Agissant en leurs noms personnels et pour Casimir également « au nom et comme subrogé – tuteur des 5 mineurs Juigner, ci-après nommés, neveux et nièces ». Apparition ici pour la seconde fois du patronyme « Juigner »
- Victor Binet et Victorine Rocher son épouse, agissant en leurs noms personnels.
- Joseph Juigner, veuf de Catherine Philomène Rocher décédée à Neuvy-le-Roi le premier août 1881, agissant au nom et comme tuteur naturel et légal de : Alphonse Juigner (18 ans), Emilie Juigner (16 ans), Alexandre Juigner (14 ans), Florentine Juigner (13 ans), Marthe Juigner (13 ans)
« Ses cinq enfants mineurs issus avec M[essieurs] Louis, Charles, Victor, Pierre et Henri Juigner et M[esdam]es Touzé et Busfon, tous ci-après nommés, de son union avec sa défunte épouse sus nommée. »
- Louis Juigner, époux de Marie Couvet, « agissant tant en son nom personnel qu'au nom et comme mandataire verbal ainsi qu'il le déclare des ci-après nommés ses frères desquels il se porte fort avec promesse de leur faire ratifier les présentes si besoin était savoir » : Victor Joseph Juigner époux d'Augustine Gauthier, Pierre Juigner (demeurant à Paris), Henri Juigner époux de Marguerite Morisseau.
- Charles Juigner, époux de Léontine Moriceau
- Théophile Touzé, et Marie Juigner son épouse
- Ernest Busson et son épouse.

24

Ont été mis en vente, crié et adjugé divers objets tels que de la vaisselle, des couverts et ustensiles de cuisine comme des chaudrons et marmites en fonte.

La présence d'un moulin à sasser laisse penser que Catherine fait elle-même sa farine.

La maison est meublée simplement mais ne manque de rien, lits, chaises, tables, armoires. Des linges de maison et linges de lit en toile en bonne quantité.

Des lots de vêtements permettent d'imaginer la tenue de Catherine : un jupon recouvert d'une longue jupe, assortie à une chemise ou encore une robe. Un fichu sur la tête. Pour la nuit, une camisole (veste légère en lingerie portée la nuit dans l'intimité).

La vente mobilière atteint le montant de 248,76 francs.

La pièce vendue au prix le plus fort de 28 francs est une couette en plumes d'oie. S'en suit un bois de lit en fruitier pour 15 francs. Pour 20 francs, un fût de 100 litres de vin rouge de dernière récolte.

Le document notarié précise que les autres meubles présents dans la maison, à savoir un buffet, un lit et une maie, ne peuvent être mis en vente appartenant indivisément aux sœurs Victorine et Célestine.

La **déclaration de succession**⁵⁰, opérée le **9 mai 1894**, confirme que Catherine décède ab intestat, c'est-à-dire sans testament. Joseph et Emile René, les deux fils aînés, renoncent à la succession.

La déclaration ne fait finalement état que de « report de meubles et capital actif »

Une fois toutes les déductions effectuées le montant total de la succession s'élève à 1182,35 francs.

⁴⁹ AD37 – Maître Serruau – Château-le-Vallière – 3^e39/555/164

⁵⁰ AD37 - 3Q 2029-2091 / 2087 n°79 /2088 n°81

Elle est ainsi dévolue à :

- Rocher Dorice Louis Etienne vigneron aux Brosseaux, commune de Joué-lès-Tours
- Rocher Célestine, femme de Roger Casimir vigneron à Bois-Ripault commune de Joué-lès-Tours
- Rocher Victorine, femme de Binet Victor, cultivateur à Brèches
- Rocher Marie Hortense veuve de Loret Louis Pierre François cuisinière à Rome (Italie)

Aux enfants héritiers dont 4/5^{ème} de la succession leur est dévolue, s'ajoute une liste de personnes se répartissant l'équivalent d'une part soit 1/5^{ème}. Installés dans le département de la Sarthe ou de l'Indre et Loire en encore dans la ville de Paris, ils sont sept. Cinq garçons, Victor, Joseph, Pierre, Henri, Charles, et 2 filles, Marie et Héloïse. Tous ont pour point commun de porter le même patronyme : Juigner.

A ce stade de mes recherches je n'ai pas encore identifié ces personnes. Je n'ai jamais rencontré ce patronyme et la déclaration ne me donne aucune piste pour identifier le lien unissant ces « Juigner » à Catherine Salmon.

Ces documents notariés sont une mine d'or puisqu'au-delà de donner une idée du niveau de vie de Catherine, ils permettent à la fois l'identification des lieux de vie, des conjoints des enfants de Catherine et Joseph ainsi que parfois de leurs dates et/ou lieux de mariage.

Premier avril 1895, rédaction par Maître Serruau, du **compte de l'actif et du passif** de la succession de Catherine Salmon veuve Rocher.

Le passif successoral est composé de toutes les dettes du défunt à la date de son décès, des charges de la succession qui sont les frais engendrés par ce décès, et des legs comme les sommes d'argent par exemple.

A l'actif, 450,74 francs comprenant :

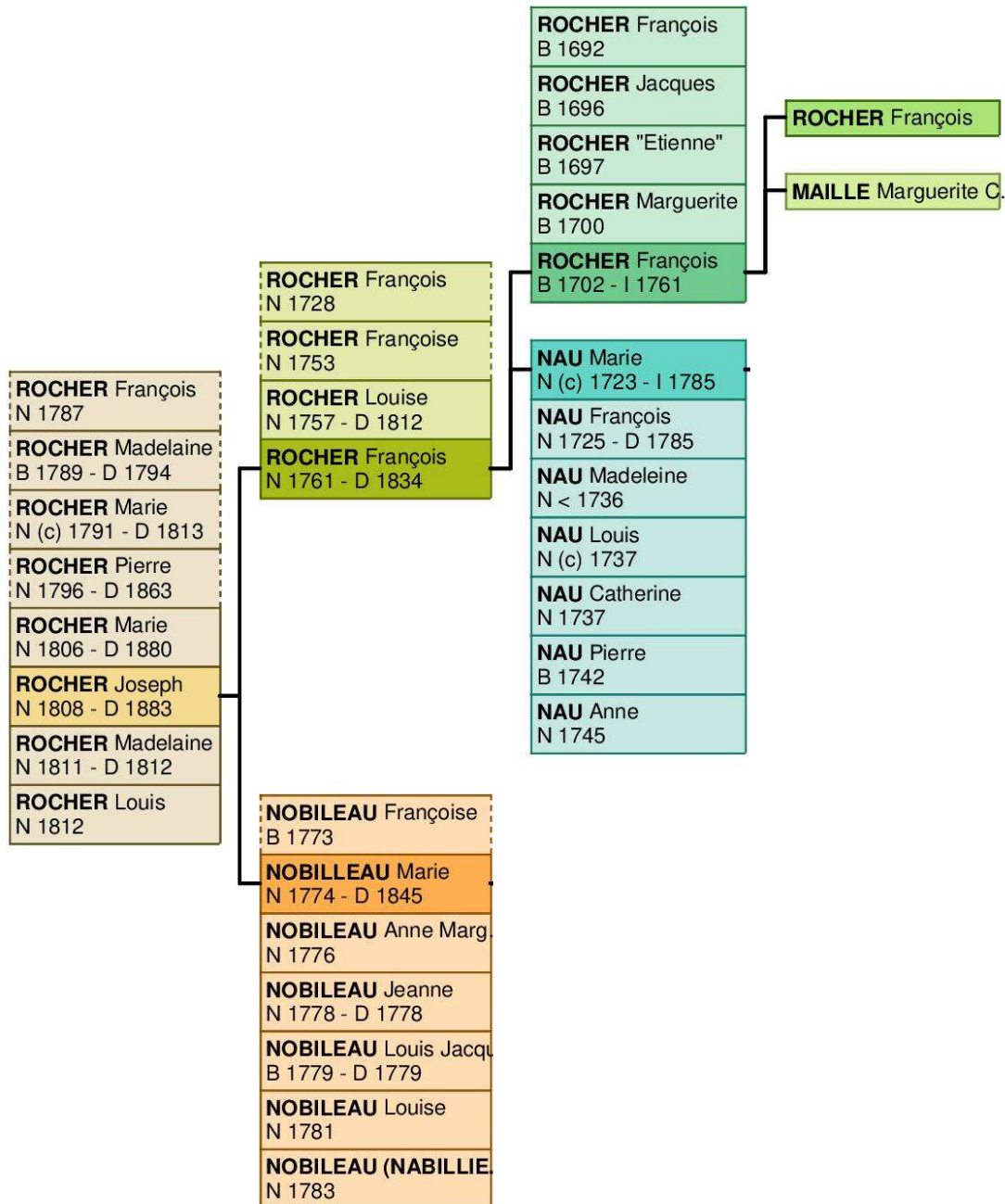
- 248,76 francs des produits de la vente mobilière après décès,
- 139,48 francs pour fermage d'immeubles (dus par les époux Binet-Rocher),
- 62,50 francs liés aux intérêts d'une créance de 500 francs contractée par les époux Roger-Rocher.

Au passif, des notes dues au boucher, boulanger, marchand, sabotier. Les frais liés à l'inhumation de Catherine en attente de paiement au profit du Curé et du Sacristain. Et enfin divers droits de mutation et autres dévolus au notaire.

Au total, 474,70 francs sont inscrits au passif. Les couples Binet et Roger s'acquittent respectivement de 11,71 francs, et 12,25 francs afin d'atteindre l'équilibre du compte.

3. ACENDANCE DE JOSEPH ROCHER

EN REMONTANT DU 19ème AU 17ème SIECLE



LE MARIAGE DE SES PARENTS : FRANCOIS I ROCHER ET MARIE NOBILEAU

Comme mentionné précédemment, les parents de Joseph sont François Rocher et Marie Nobileau. Ils se marient le 16 juin 1806 à Brèches⁵¹. L'acte est peu compréhensible (mots manquants, fautes d'orthographe, phrases mal construites). Aucune possibilité d'obtenir l'acte de mariage religieux car après sollicitation des Archives diocésaines il s'avère que seuls les registres de 1825-1826 et 1840-1899 ont été conservés.

Ce qu'il faut retenir c'est qu'il est certain qu'il ne s'agit pas d'un premier mariage pour François puisque l'acte le désigne comme veuf de Madeleine Leboeuf. Il serait a priori le fils de défunt François II Rocher, inhumé au Serrain le 18 septembre 1862. Aucune mention sur la maman de François.

L'épouse, Marie Nobileau, est la fille de Louis Nobileau et de Françoise Avrillé. Elle serait née le 20 avril 1764. Aucune commune n'est mentionnée.

Parmi les témoins, le père de Marie, âgé de 60 ans, est noté comme journalier dans la commune de Souvigné.

FRANCOIS I ROCHER

Première étape, partir en quête de l'acte du premier mariage de François dans l'optique d'en apprendre plus sur lui.

C'est le 5 juin 1787⁵² à Brèches que François Rocher épouse en premières noces Madeleine Leboeuf. François I, est fils des défunts François II Rocher, Charpentier, et Marie Nau, de cette paroisse. Madeleine Leboeuf est fille majeure de Michel Leboeuf, journalier, et d'Anne Lesourd.

Parmi les témoins du côté de l'époux, Madeleine Nau femme de Michel Marchain sabotier, tante maternelle, Louise Rocher, domestique à Courcelles, sœur, Marie Nau, veuve de François Richard, cousine germaine.

L'acte de décès de Madeleine Leboeuf⁵³, survenu à Brèches le 24 décembre 1804 (3 nivôse an 13) confirme qu'elle est bien l'épouse de François Rochet. Agée de 58 ans environ, elle décède dans sa maison du Saule.

Connaître l'âge de Madeleine est déterminant puisqu'il permet de définir une fourchette pour l'âge de François, qui jusqu'à présent n'est pas indiqué dans ses actes de mariage.

Madeleine a environ 41 ans lorsqu'elle épouse François. Sachant qu'il s'agit du premier mariage de François, qu'il devient papa à plusieurs reprises lors de son second mariage, et ce jusqu'en 1812, il est déterminé qu'il a peut-être entre 25 et 35 ans en 1787 au moment de ce premier mariage.

En parallèle, des recherches visant à trouver son acte de décès sont entamées. En effet, il pourrait être plus efficace de trouver le décès de François I pour remonter ensuite jusqu'à sa naissance.

Identifié sur les TSA⁵⁴, François est décédé⁵⁵ le 14 avril 1834 à Brèches.

⁵¹ AD37 – Brèches – 6NUM8/037/26 p57-58

⁵² AD37 – Brèches – 6NUM7/037/002 p231

⁵³ AD37 – Brèches – 6NUM8/037/022 p36

⁵⁴ AD37 – Brèches – 6NUM3/005/001 p127

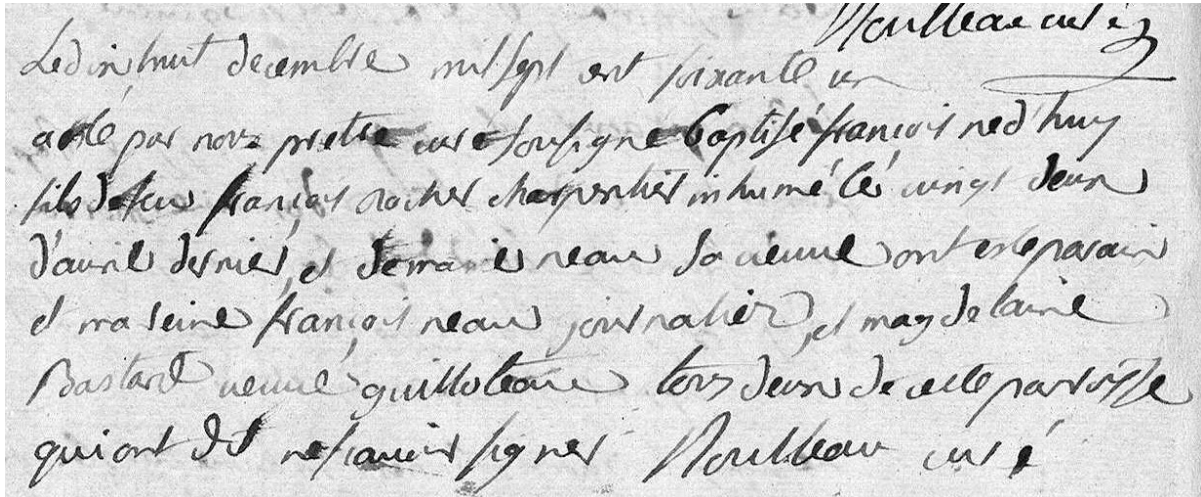
⁵⁵ AD37 – Brèches – 6NUM8/037/026 p383

L'acte de décès apporte les précisions attendues. François I est âgé de 73 ans lorsqu'il décède. Il est né au Serrain. Commune identique à celle où est décédé son père François II.

Nous recherchons donc une naissance entre 1760 et 1762 au Serrain.

Le baptême⁵⁶ de François I est célébré le 18 décembre 1761, lendemain de sa naissance au Serrain.

L'hypothèse de départ se confirme. François I est âgé de 26 ans lorsqu'il se marie avec Madeleine.



Le 18 décembre mil sept cent soixante un, a de par nous prêtre curé sousigne baptisé François né d'hier, fils de feu François Rocher, charpentier, inhumé le vingt-deux d'avril dernier et de Marie Neau sa veuve. Ont esté parain et mareine François Neau journalier, et Magdelaine Bastard veuve Guilloteau tous deux de cette paroisse qui ont dit ne savoir signer. Morilleau curé

29

François II, le père de François I n'a pas la chance de connaître son fils puisqu'il décède 8 mois avant qu'il ne vienne au monde.

LES FRERES ET SCEURS DE FRANCOIS I

La fratrie de François I est constituée d'enfants nés de 3 mariages successifs. Ces mariages sont présentés dans le prochain paragraphe dédié aux grands-parents de Joseph.

- François Rocher naît le 28 février 1728. Son baptême est célébré le lendemain, le 29 au Serrain⁵⁷.
Un acte de décès⁵⁸ est relevé au Serrain le 9 octobre 1729 pour un enfant François Rocher âgé d'un an. Aucune mention du nom des parents donc cet acte ne peut être relié avec certitude à ce François. La recherche d'une naissance d'un François autre que celui né le 28 février n'a donné aucun résultat. Tout laisse donc penser que l'acte de décès concerne bien notre François. Toutefois, cela reste une hypothèse.
- Françoise Rocher naît le 20 octobre 1753 au Serrain et est baptisée le lendemain⁵⁹.

⁵⁶ AD37 – Le Serrain – 6NUM6/245/024 p7

⁵⁷ AD37 – Le Serrain – 6NUM7/245/007 p180

⁵⁸ AD37 – Le Serrain – 6NUM7/245/007 p164

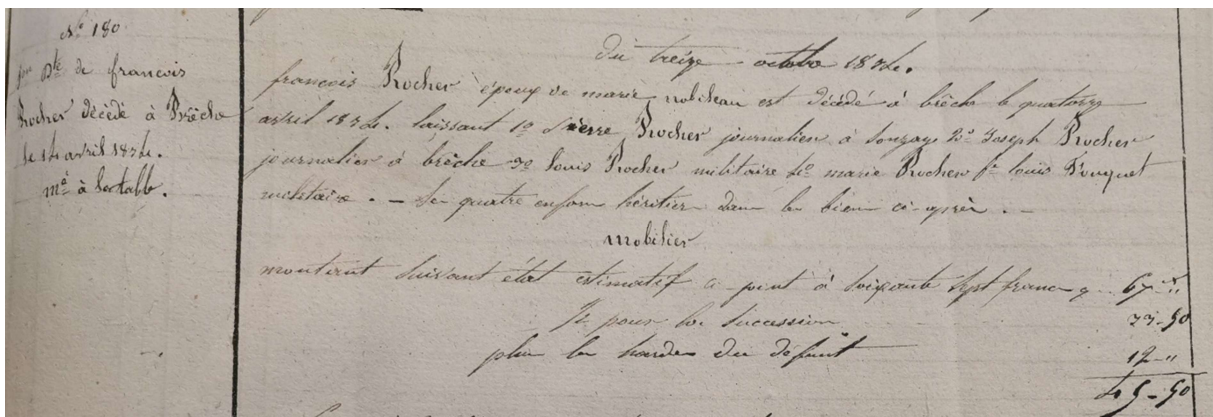
⁵⁹ AD37 – Le Serrain – 6NUM6/245/017 p7

- Louise Rocher vient au monde le 12 mai 1757. Elle est baptisée le lendemain au Serrain⁶⁰. C'est son frère François I qui déclare son décès survenu au Saule, commune de Brèches le 19 janvier 1812⁶¹.

LE DECES DE FRANCOIS

François I décède à Brèches le 14 avril 1834 à l'âge de 73 ans⁶². Ce sont ses fils, Pierre Rocher, 39 ans, journalier à Sonzay, et Louis Rocher, 22 ans, journalier à Brèches qui déclarent son décès.

La déclaration de succession établie le 13 octobre 1834 suite à son décès, fait état de mobilier d'une valeur de 67 francs⁶³. Les héritiers, ses enfants, sont au nombre de 4 : Pierre (né de son premier mariage) et Joseph, Louis et Marie, enfants nés de son union avec Marie Nobileau.



Succession d[irecte] de François Rocher décédé à Brèche le 14 avril 1834

Du treize octobre 1834

François Rocher époux de Marie Nobileau est décédé à Brèches le quatorze avril 1834 laissant 1° Pierre Rocher journalier à Sonzay 2° Joseph Rocher journalier à Brèches 3° Louis Rocher militaire 4° Marie Rocher f[emm]e Louis Fouquet militaire. Ses quatre enfants héritiers dans les biens ci-après.

Mobilier

Monterait suivant état estimatif ci-joint à soixante-sept francs	67
½ pour la succession	33,50
Le [?] du défunt	12
	<u>79,50</u>

MARIE NOBILEAU

Lorsqu'elle se marie, son papa exerce sur la commune de Souvigné. C'est pourquoi les recherches liées à Marie, et plus globalement à sa famille sont effectuées en priorité sur cette commune.

Marie est bien née le 20 avril à Souvigné mais pas en 1764, comme évoqué dans son acte de mariage, mais en 1774⁶⁴.

⁶⁰ AD37 – Le Serrain – 6NUM6/245/021 p4

⁶¹ AD37 – Brèches – 6NUM8/037/026 p123

⁶² AD37 – Brèches – 6NUM8/037/026 p383

⁶³ AD37 – Château-la-Vallière – 3Q2045

⁶⁴ AD37 – Souvigné – 6NUM6/251/031 p5

LES FRERES ET SCEURS DE MARIE

- Sœur aînée consanguine de Marie, Françoise, naît le 14 février 1773 du premier mariage de leur papa.
Elle épouse François Serveau.
Journalière, elle décède à l'âge de 68 ans le 11 octobre 1841⁶⁵.

Du mariage de son père et de sa mère, Marie est l'aînée d'une fratrie de 6 enfants.

- Anne Marguerite
Née et baptisée à Souvigné le 19 juillet 1776⁶⁶.
Le 10 février 1795 à Brèches, elle épouse Noël Jarrossay âgé de 30 ans, né en 1765⁶⁷.
- Jeanne
Née et baptisée le 31 janvier 1778 à Souvigné⁶⁸.
Elle y décède à l'âge de deux mois et demi, et est inhumée le 19 mars 1778⁶⁹.
- Louis Jacques
Né et baptisé le 14 mai 1779 à Souvigné⁷⁰.
Il est inhumé le 12 septembre 1779 sur la même commune⁷¹.
- Louise
Née le 8 avril 1781 à Brèches, et baptisée le lendemain⁷².
- Claude
Né et baptisé le 7 juillet 1783 à Brèches, et baptisé le lendemain⁷³.
Il épouse Catherine Péchée, née en 1785, le 25 juin 1810 à Brèches⁷⁴.

LE DECES DE MARIE

Marie décède 11 ans après son mari, le 16 décembre 1845. C'est chez son fils, au lieu-dit la Richerie, qu'elle rend son dernier souffle. L'acte lui donne l'âge de 81 ans, ce qui ne colle pas avec une naissance en 1774, mais en 1764. Marie est donc décédée à l'âge de 71 ans⁷⁵.

Suite à son décès la TSA indique en observation que Marie est indigente ce qui signifie qu'elle n'a pu voire pas du tout de ressource⁷⁶. Elle vit dans la pauvreté.

⁶⁵ AD37 – TSA Château-la-Vallière – 6NUM3/005/003 p102

⁶⁶ AD37 – Souvigné – 6NUM6/251/033 p7

⁶⁷ AD37 – Brèches – 6NUM8/037/011 p2

⁶⁸ AD37 – Souvigné – 6NUM6/251/035 p6

⁶⁹ AD37 – Souvigné – 6NUM6/251/035 p7

⁷⁰ AD37 – Souvigné – 6NUM6/251/036 p6

⁷¹ AD37 – Souvigné – 6NUM6/251/036 p9

⁷² AD37 – Brèches – 6NUM7/037/002 p196

⁷³ AD37 – Brèches – 6NUM7/037/002 p208

⁷⁴ AD37 – Brèches – 6NUM8/037/026 p103

⁷⁵ AD37 – Brèches – 6NUM8/037/031 p 34

⁷⁶ AD37 – Château-la-Vallière – 6NUM3/005/003 p 102

TABLE des					Successions et Absences.																							
INDIVIDUS DÉCÉDÉS OU DÉCLARÉS ABSENTS, <i>selon l'art. 101.</i>					INVENTAIRES.					VENTES DE BIENS.					BIENS DÉCLARÉS.					CONVAINCUS.								
NOMS.	PRENOMS.	PROFESSIONS.	DOMICILES.	ÂGES.	DATES des décès ou de l'absence.	INVENTAIRES.	VENTES DE BIENS.	BIENS DÉCLARÉS.	CONVAINCUS.	NOMS.	PROFESSIONS.	DOMICILES.	ÂGES.	DATES des décès ou de l'absence.	INVENTAIRES.	VENTES DE BIENS.	BIENS DÉCLARÉS.	CONVAINCUS.	NOMS.	PROFESSIONS.	DOMICILES.	ÂGES.	DATES des décès ou de l'absence.	INVENTAIRES.	VENTES DE BIENS.	BIENS DÉCLARÉS.	CONVAINCUS.	
Nobillieau	Marie	Journalière	Brèches	85 ans	16 novembre 1805																							

Nobillieau-Marie-Journalière-Brèches-85ans-16 novembre-veuve-1805- ses enfant à Brèches-indigents

SES GRANDS-PARENTS : FRANCOIS II ROCHER ET MARIE NAU

FRANCOIS II, LE BENJAMIN DE LA FRATRIE

François II est baptisé le 15 juin 1702 à Neuvy-le-Roi⁷⁷.

C'est à partir de son âge indiqué dans son acte de décès, du lieu de décès de ses parents noté dans son premier acte de mariage que son acte de naissance est recherché et trouvé sur la commune de Neuvy-le-Roi.

Tous les enfants, au nombre de quatre, sont nés et baptisés sur la paroisse de Neuvy-le-Roi. François II est le benjamin de la fratrie.

- François
Baptisé le 2 décembre 1692⁷⁸
- Jacques, présent à chacun des mariages de son frère François II.
Baptisé le 26 mai 1696⁷⁹
- Etienne est baptisé le 26 décembre 1697⁸⁰.
- Marguerite est baptisée le 26 février 1700⁸¹
- **François II**, baptisé le 15 juin 1702

MARIE NAU, L'AÎNÉE DE LA FRATRIE

Procédure identique à celle utilisée pour François II. A partir de son acte de décès et de l'année approximative de sa naissance, 1723, des recherches sont effectuées dans les registres BMS. Sa famille résidant à Brèches, cette commune est ciblée en priorité. Les BMS sont lacunaires entre 1707 et 1724 donc son acte de batême n'a pas pu être trouvé contrairement à ceux de ses frères et sœurs nés après 1724. La date de naissance de Marie reste donc estimée aux alentours de 1723 sur la commune de Brèches.

⁷⁷ AD37 – Neuvy-le-Roi – 6NUM5/170/012 p102

⁷⁸ AD37 – Neuvy-le-Roi – 6NUM6/170/002 p32

⁷⁹ AD37 – Neuvy-le-Roi – 6NUM6/170/006 p 10

⁸⁰ AD37 – Neuvy-le-Roi – 6NUM6/170/07 p 19

⁸¹ AD37 – Neuvy-le-Roi – 6NUM6/170/010 p6

Marie est l'aînée de ses 3 frères et 2 sœurs, tous nés et baptisés à Brèches.

- **Marie**
Née vers 1723.
- **François**
Il est baptisé le 11 novembre 1725⁸².
Marie Chérigné devient son épouse le 25 février 1754 suite à la célébration déroulée à Brèches⁸³.
Il est inhumé au cimetière de la même commune l'année de ses 70 ans, le 24 janvier 1785⁸⁴.
Veuf, ses enfants, François, Marie et Jeanne sont présents lors de la cérémonie.
- **Louis**
Louis épouse Jeanne Guillon le 23 novembre 1756 en présence de ses parents et de son frère François⁸⁵. Majeur, on peut estimer qu'il est né avant 1726, sans pouvoir rechercher l'acte de naissance en dehors de 1725 en raison des lacunes évoquées précédemment ainsi que de celles portant sur les années 1726-1736.
- **Catherine**
Elle est baptisée le 1^{er} novembre 1737⁸⁶.
- **Pierre**
Baptisé le 16 juillet 1742⁸⁷.
- **Anne**
Baptisée le 22 juillet 1744⁸⁸.

FRANCOIS II, UN HOMME MARIÉ A 3 REPRISES

Le actes de naissance des frères et sœurs de François I relevés sur la commune du Serrain montrent qu'ils ne sont pas tous nés du même mariage. François II se marie à 3 reprises.

PREMIER MARIAGE

François II épouse Françoise Roy le 5 juillet 1723 au Serrain. Premier mariage pour François, charpentier âgé de 21 ans⁸⁹. Second pour Françoise, âgée d'environ 37 ans et précédemment épouse de Joseph Gouai. Les défunts parents de François II, décédés dans la paroisse de Neuvy le Roi, sont François III et Catherine Maillé.

- Ensemble ils ont un enfant, le 28 février 1728, François⁹⁰.

Au regard de la durée de leur mariage, 28 ans, d'autres naissances étaient attendues. Pourtant aucune naissance, aucun décès n'est relevé pour le couple Rocher – Roy sur les BMS du Serrain⁹¹. Ces naissances ont pu avoir lieu dans d'autres communes, bien que le mariage du couple, le décès de la femme ayant été célébrés au Serrain il est probable que le couple ait vécu seulement dans cette

⁸² AD37 – Brèches – 6NUM6/037/002 p4

⁸³ AD37 – Brèches – 6NUM7/037/002 p50

⁸⁴ AD37 – Brèches – 6NUM7/037/002 p218

⁸⁵ AD37 – Brèches – 6NUM6/037/010 p7

⁸⁶ AD37 – Brèches – 6NUM6/037/003 p2

⁸⁷ AD – Brèches – 6NUM6/037/008 p4

⁸⁸ AD – Brèches – 6NUM7/037/002 p18

⁸⁹ AD37 – Le Serrain – 6NUM7/245/007 p 141

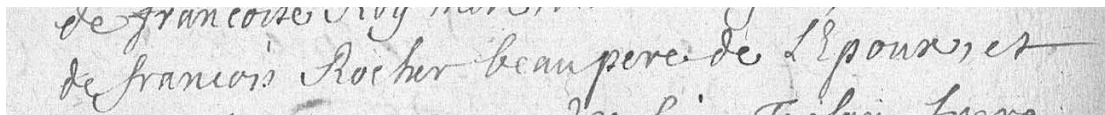
⁹⁰ AD37 – Le Serrain – 6NUM7/245/07 p180

⁹¹ AD37 – Le Serrain – 6NUM7/245/007 de 1700 à 1747

commune. L'explication peut être liée à l'âge des époux et plus particulièrement à celui de Françoise. Elle est âgée de 37 ans lors de son mariage avec François II, et donne naissance en 1728 à leur premier fils à l'âge de 42 ans. S'ensuit probablement une baisse de la fertilité.

Françoise a de son côté, donné naissance à deux enfants durant son premier mariage. Deux frères et sœurs utérins pour François.

- Pierre Gouais, épouse à Sonzay Renée Tulasne le 19 juillet 1728⁹². Présents et consentants à ce mariage, Françoise Roy mère, François Rocher beau-père de l'époux.



De François Rocher beau père de l'Epouse

- Marie Gouais se marie le 30 juin 1733 au Serrain, avec Pierre Berdette⁹³. François II Rocher y est de nouveau mentionné comme présent et beau-père.



En présence de François Rocher beau père de la mariée

Françoise, 66 ans est inhumée le 30 juillet 1751 au Serrain⁹⁴.

SECOND MARIAGE

François II se remarie 6 mois plus tard, le 18 janvier 1752 à Semblançay avec Elizabeth Malvau⁹⁵.

Elle donne naissance à Françoise le 20 octobre 1753 au Serrain.

Le mariage est d'assez courte durée puisqu'Elizabeth décède 3 ans après.

Elle est inhumée le 21 avril 1756 au Serrain à l'âge de 35 ans⁹⁶.

TROISIEME MARIAGE

Trois mois plus tard, François II épouse en 3^{ème} et dernières noces, Marie Nau.

Le mariage est célébré au Serrain le 13 juillet 1756⁹⁷. François, veuf d'Elizabeth Malvau épouse Marie fille majeure de François Nau, fendeur, et d'Urbanne Rousseau. La famille Nau réside paroisse de Brèches. Jacques Rocher, frère de François II est présent.

De ce mariage naissent deux enfants.

- Louise en 1757
- François I en 1761.

⁹² AD37 – Sonzay – 6NUM7/249/008 p67

⁹³ AD37 – Le Serrain – 6NUM/245/007

⁹⁴ AD37 – Le Serrain – 6NUM6/245/015 p5

⁹⁵ AD37 – Semblançay – 6NUM7/245/005 p227

⁹⁶ AD37 – Le Serrain – 6NUM6/245/020 p3

⁹⁷ AD37 – Le Serrain – 6NUM6/245/020 p5

FRANCOIS II, SON DECES SURVENU TROP TÔT

Comme évoqué précédemment François II décède bien avant la naissance de son fils François I, et même très peu de temps après sa conception. Il est inhumé le 25 avril 1761 dans le cimetière du Serrain⁹⁸. Agé de 56 ans il exerce la profession de charpentier tout au long de sa vie. L'acte précise qu'en son vivant il est marié en troisièmes noces à Marie Neau. L'un des témoins est François Neau, son beau-père.

François II sur ses 37 ans de vie maritale a vécu des évènements. Le décès de sa première épouse après une longue vie commune, et avec pour autant la naissance d'un seul descendant. Un second mariage avec une femme plus jeune, qui laisser donc présager une longue vie au couple ponctuée de plusieurs naissances. C'est sans compter sur le décès de l'épouse âgée seulement de 35 ans, 3 ans après leur union. Le début d'une nouvelle aventure par une 3^{ème} union aux côtés d'une femme également plus jeune, Marie Nau. L'arrivée très rapide d'une première descendante. Puis l'annonce d'une seconde grossesse que François II n'a peut-être même pas eu la joie de vivre puisqu'il décède environ 1 mois après le début de cette dernière.

MARIE, SON DECES

Marie Nau décède bien après François II, en 1785. A priori elle ne s'est pas remariée puisque l'acte indique qu'elle est veuve de François Rocher. Agée d'environ 62 ans elle est inhumée à Brèches le 18 février 1785⁹⁹. On note la présence de François I Rocher, son fils.

SES ARRIERES GRANDS-PARENTS : FRANCOIS III ROCHER ET MARGUERITE MAILLE

Deux pistes à traiter afin de donner vie au couple formé par François III et Marguerite.

LE MARIAGE DU COUPLE

L'acte du premier mariage de François II mentionne que ses parents sont tous deux décédés paroisse du Serrain. Les actes sont donc à rechercher entre 1700, naissance du dernier enfant du couple, et 1723 date du premier mariage de François II.

François et ses frères et sœurs sont tous nés dans la commune de Neuvy-le-Roi. Le mariage de François III et Marguerite a pu y être célébré avant la naissance de leur premier enfant. La recherche débute en 1692 et remonte dans le temps jusqu'à trouver le mariage recherché.

⁹⁸ AD37 – Le Serrain – 6NUM6/245/024 p5

⁹⁹ AD37 – Brèches – 6NUM7/037/002 p219

C'est par le mariage que la recherche commence. Plusieurs années consultées jusqu'au jour du 9 septembre 1687 qui célèbre le mariage de François II et Marguerite Maillé dans la paroisse de Neuvy-le-Roi¹⁰⁰. L'acte, difficile à transcrire, apporte peu d'éléments à exploiter, en dehors du fait qu'il ne s'agit pas du premier mariage des époux. François III est veuf. Marguerite est veuve de Louis Blanchard.

SUR LES PISTES DE LA FAMILLE DE MARGUERITE MAILLE

En consultant les registres de Neuvy-le-Roi, c'est le plaisir de découvrir que certains d'entre eux possèdent des tables alphabétiques.

Recherche des naissances de François II et Marguerite.

La table alphabétique des naissances entre 1653 et 1666 montre l'absence totale du patronyme Rocher¹⁰¹. En revanche, à noter plusieurs naissances au nom de Maillé. Après avoir consulté chacun des actes, il est possible d'établir une fratrie de 7 enfants dont une Marguerite Maillé. Née en 1664, elle pourrait être l'épouse de François III.

La table alphabétique des mariages tenus entre 1644 et 1668 atteste du mariage des parents de cette fratrie¹⁰². C'est donc une famille qui est reconstituée.

Prudence néanmoins car à ce stade de recherche les parents de « ma » Marguerite ne sont pas connus.

Les recherches devront être poursuivies pour identifier le premier acte de mariage de Marguerite en espérant que les noms de ses père et mère y soient mentionnés¹⁰³.

(Le lien n'ayant pu être établi entre Marguerite épouse Rocher et Marguerite fille d'Etienne et Marguerite, les éléments avancés ici ne sont pas inscrits dans le fichier Gedcom).

La famille Maillé reconstituée se compose d'un couple, Etienne Maillé et Marguerite Nerdeux mariés le 10 janvier 1661 à Neuvy¹⁰⁴. Ils donnent naissance à 6 enfants :

- Jacques Maillé baptisé le 17 décembre 1661¹⁰⁵
- **Marguerite** baptisée le 25 janvier 1664¹⁰⁶
- Etienne baptisé le 9 novembre 1665¹⁰⁷
- André baptisé le 4 juin 1667¹⁰⁸
- Charlotte baptisée le 20 mars 1669¹⁰⁹
- Sébastien baptisé le 17 octobre 1672¹¹⁰

¹⁰⁰ AD37 – Neuvy-le-Roi – 6NUM7/170/007 p154

¹⁰¹ AD37 – Neuvy-le-Roi – 6NUM7/170/005

¹⁰² AD37 – Neuvy-le-Roi – 6NUM7/170/004 p239

¹⁰³ AD37 – Neuvy-le-Roi – 6NUM7/170/007 consulté de 1683 à 1687

¹⁰⁴ AD37 – Neuvy-le-Roi – 6NUM7/170/004 p187

¹⁰⁵ AD37 – Neuvy-le-Roi – 6NUM7/170/003 p381

¹⁰⁶ AD37 – Neuvy-le-Roi – 6NUM7/170/003 p401

¹⁰⁷ AD37 – Neuvy-le-Roi – 6NUM7/170/003 p430

¹⁰⁸ AD37 – Neuvy-le-Roi – 6NUM7/170/006 p23

¹⁰⁹ AD37 – Neuvy-le-Roi – 6NUM7/170/006 p71

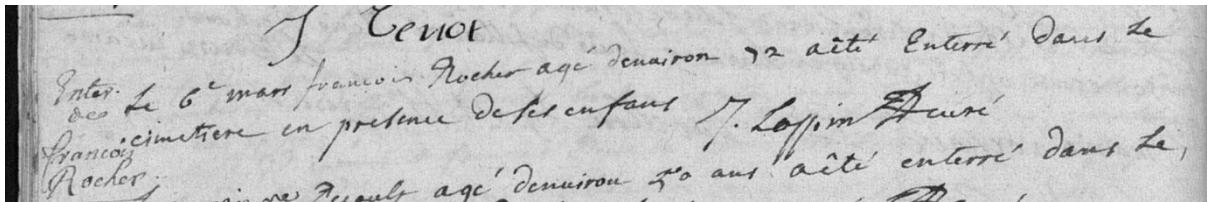
¹¹⁰ AD37 – Neuvy-le-Roi – 6NUM7/170/006 p241

DECES DU COUPLE : HYPOTHESE

Concernant les décès de Marguerite et François, pas de certitudes.

Sur la commune de Neuvy, aucun décès n'est relevé au patronyme Maillé entre 1708 et 1724

En revanche, découverte d'un acte de sépulture en 1723 d'un François Rocher qui serait né aux alentours de 1651. Malheureusement aucune certitude qu'il s'agisse de François II puisqu'aucune mention de sa femme, ses enfants. Cet acte reste donc une hypothèse (qui n'est pas inscrite dans le fichier Gedcom).

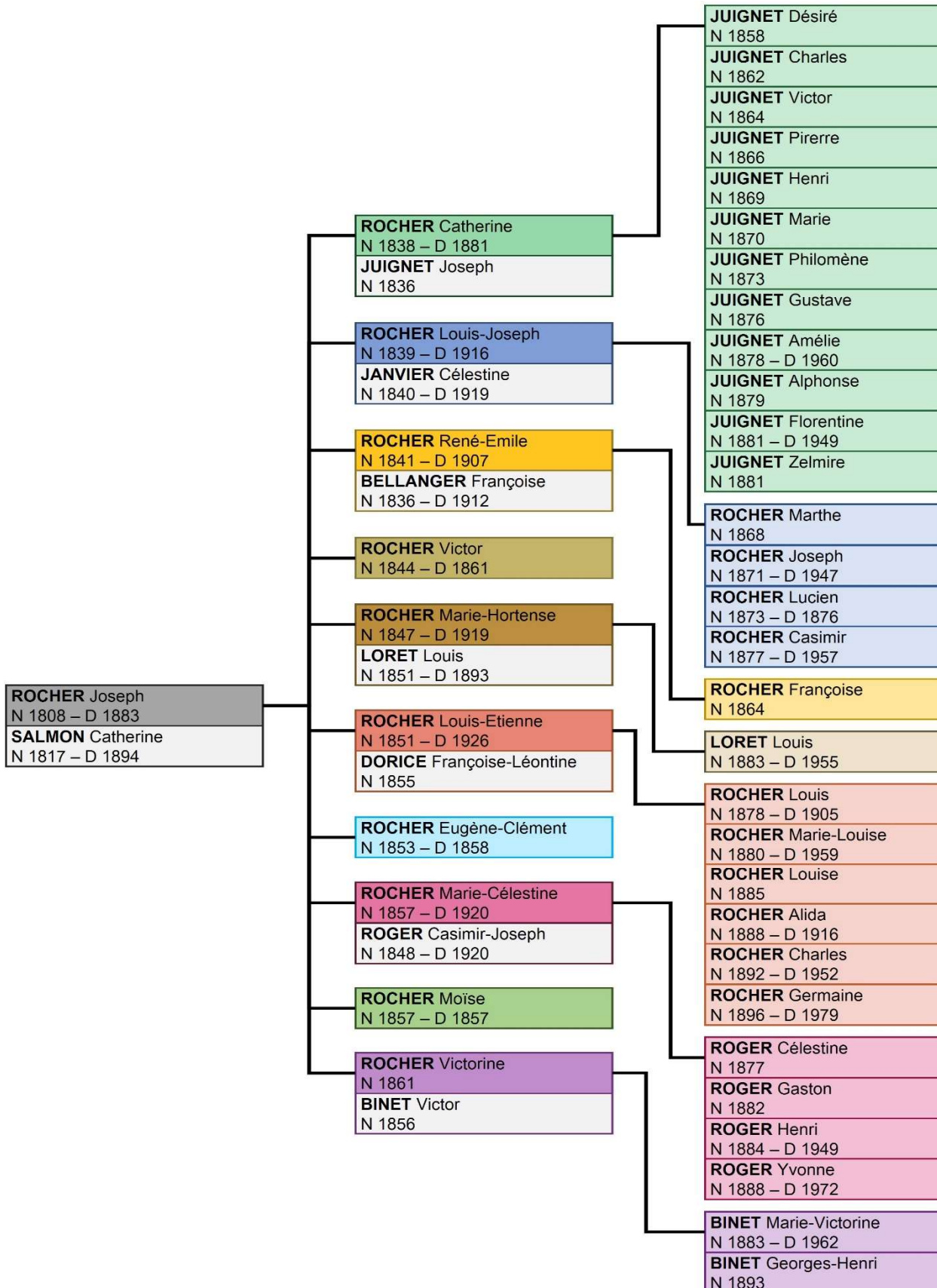


Dans la marge Enter[ement] de François Rocher.

Le 6^{ème} mars François Rocher âgé d'environ 72 a été enterré dans le cimetière en présence de ses enfants

4. DESCENDANCE DE CATHERINE ET JOSEPH

ENFANTS ET PETITS-ENFANT, UNE FAMILLE NOMBREUSE



Devenue maman à l'âge de 21 ans, Catherine Salmon donne naissance à son 10^{ème} et dernier enfant à l'âge de 44 ans. Dix enfants dont 3 n'atteignent pas l'âge adulte.

Ces enfants devenus grands s'établissent du foyer familial de Brèches pour construire à leur tour leur propre famille. Si certains s'éloignent de la Touraine provisoirement pour des raisons professionnelles, tous y passent néanmoins la majeure partie de leur vie ainsi que leur fin de vie.

Catherine et Joseph ont le bonheur d'assister aux mariages de tous leurs enfants, à la « construction » de leurs familles. Sources de tristesse, d'inquiétudes ils assistent aussi aux décès de certains de leurs descendants, aux départs à la guerre, aux veuvages...

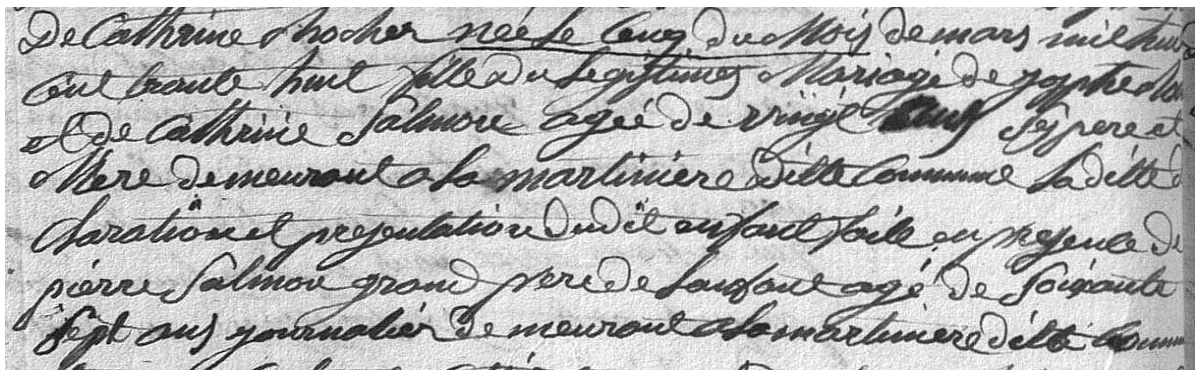
Après de leurs époux et épouses, leurs 7 enfants deviennent parents et font de Catherine et Joseph les grands-parents de 30 petits enfants.

Découvrons ci-dessous des moments choisis de la vie des enfants et petits-enfants de notre couple d'étude.

CATHERINE ROCHER, JOSEPH JUIGNER ET LEURS 12 ENFANTS

Elle naît le 5 mars 1838 à Brèches¹¹¹. Témoin : « En présence de Pierre Salmon, grand-père de l'enfant, âgé de 67 ans, journalier demeurant à la Martinière de cette commune »

40



De Catherine Rocher née le cinq du mois de mars mil huit cent trente-huit. Fille du légitime mariage de Joseph Rocher et Catherine Salmon âgée de vingt ans. Ses père et mère demeurant la Martinière dite commune. La ditte déclaration et présentation dudit enfant faite en présence de Pierre Salmon grand père de l'enfant, âgé de soixante-sept ans, journalier demeurant à la Martinière de cette commune.

Catherine, gagiste se marie le 10 août 1857 à Vaas (72) à Joseph Juignet¹¹². Né le 21 octobre 1836 à Dissay-sous-Courcillon (72) Joseph est journalier.

L'acte de mariage précise « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage ».

¹¹¹ AD37 – Brèches – 6NUM8/037/027

¹¹² Geneanet puis AD72 – Vaas – 5Mi100/14 p24

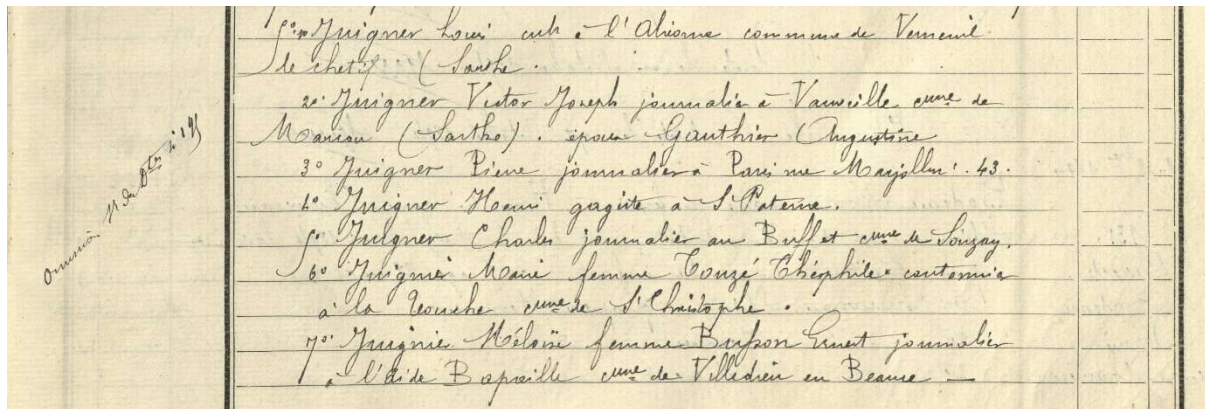


Gagiste :

Dans l'Ouest de la France, Anjou, Touraine, Bretagne il s'agit d'une personne qui se « louait » pour un an ou plus à son employeur¹¹³.

Catherine décède le 1^{er} août 1881 à Neuvy-le-Roy¹¹⁴.

Pour mémoire, dans la déclaration de succession de Catherine Salmon, suite à son décès en 1894, sont notés comme héritiers ses enfants issus de son mariage avec Joseph Rocher ainsi que d'autres personnes qui me sont totalement inconnues. Portant le patronyme « Juigner », je ne suis pas en mesure d'identifier leur lien avec Catherine. Aucune mention n'est faite dans la déclaration sur leur lien, et jusqu'à présent ce patronyme n'a jamais été relevé dans mes recherches. Il est vrai que cette déclaration de succession est consulté très tôt dans les recherches sans avoir encore identifié toutes les personnes de l'arbre.



41

- 5° 1° Juigner Louis, cul[ivateur] à l'Alrionne commune de Verneuil-le-Chétif (Sarthe)
- 2° Juigner Victor Joseph journalier à Vauveille c[ommune] de Mareau (Sarthe) époux Gauthier Augustine
- 3° Juigner Pierre journalier à Paris rue Marjollin 43
- 4° Juigner Henri gagiste à St Paterne
- 5° Juigner Charles journalier au Buffet c[ommune] de Sonzay
- 6° Juigner Marie femme Touzé Théophile cantonnier à la Touche c[ommune] de St Christophe
- 7° Juigner Héloïse femme Bubon Ernest journalier à l'Aide Bapaillle c[ommune] de Villedieu en Beauce

La lecture quasi concomitante des deux sources suivantes permet d'assembler les pièces les unes avec les autres et d'identifier les liens qui unissent les 2 familles Juignet et Rocher.

¹¹³ vieuxmetiers.org

¹¹⁴ AD37 – Neuvy-le-Roi – 6NUM8/170/017 p185

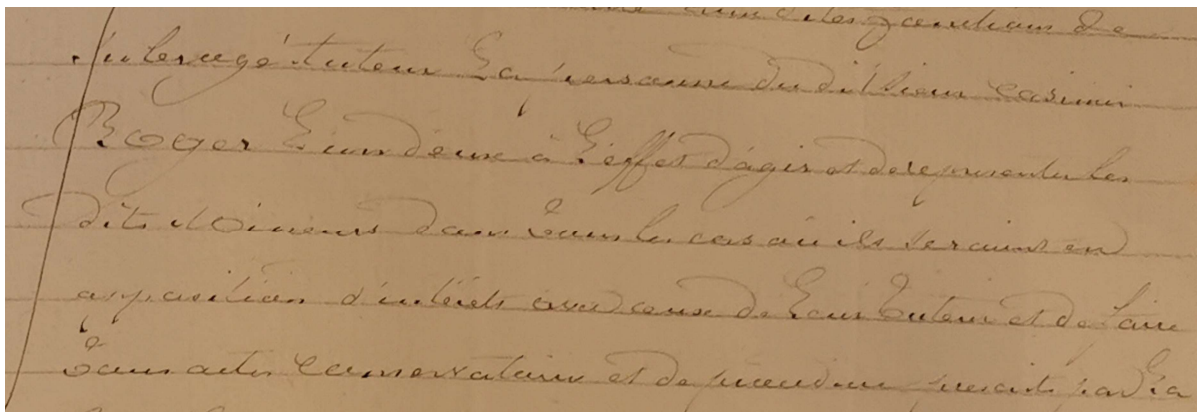
- Le **recensement** de la commune de brèches de 1881¹¹⁵.
Comme évoqué précédemment, un point commun entre les foyers Rocher-Salmon, Chevallier, Rocher-Janvier : héberger des enfants qui ne sont pas les leurs mais qui sont des Juignet. Alexandre, Alphonse, Amélie, Florentine et Marthe sont âgés de quelques mois à 5 ans. Il semble qu'il s'agisse d'une fratrie dispersée au sein de plusieurs familles du village dont 2 familles apparentées. Mon couple de recherche, Joseph et Catherine, et celui de leur fils Louis époux de Célestine Janvier. Qui sont-ils ? Pourquoi ne vivent-ils pas avec leurs parents ? Pourquoi sont-ils répartis dans toutes ces familles ? Autant de questions que je me pose sans en avoir encore les réponses.
- L'**acte de vente mobilière** établi chez Maître Serruau, notaire à Château-la-Vallière le 3 mai 1894 suite au décès de Catherine Salmon.
De nombreux comparants y sont recensés. L'un des leurs, Casimir Roger jouit d'une double casquette : époux de Célestine Rocher, fille de Joseph et Catherine Rocher, et, « subrogé-tuteur de cinq mineurs Juignet ci-après nommés, ses neveux et nièces ». A la lecture de la totalité du document on comprend que Catherine Rocher, fille aînée de Joseph et Catherine a été l'épouse de Joseph Juignet et qu'elle est décédée. Le couple a donné naissance à 12 enfants, qui au décès de leur maman sont âgés de 23 ans pour l'aîné et de 3 semaines pour les 2 derniers. Deux jumelles, Florentine et Marthe.
10 enfants mineurs dont les 8 plus jeunes sont âgés de moins de 8 ans.
Il est aisé de s'imaginer que Joseph Juignet a dû s'organiser rapidement et a pu trouver le soutien de sa famille et de ses amis chez qui ses enfants ont été « placés » un temps.

Le **8 août 1881**, devant Pierre François Hubert, Juge de Paix du canton de Neuvy-le-Roi, Joseph Juignier déclare vouloir exercer légalement la tutelle de ses enfants et réunir dans cette optique ce jour un conseil de famille¹¹⁶.

Dans toute tutelle la **nomination d'un subrogé tuteur** par le conseil de famille est obligatoire. Son rôle étant de surveiller les actes passés par le tuteur et de saisir le juge en cas de doute ou de faute de gestion du tuteur.

Six comparants sont donc réunis devant le juge de Paix et Joseph Juignier. Trois, amis ou famille, du côté paternel, ainsi que 3 membres de la famille du côté maternel. Est élu à l'unanimité, Casimir Roger, oncle par alliance des enfants de par son mariage avec Célestine Rocher, sœur de la décédée.

« A l'effet d'agir et de représenter les dits mineurs dans tous les cas où ils seraient en opposition d'intérêts avec ceux de leur tuteur »



¹¹⁵ AD37 – Brèches – 6NUM5/037/010

¹¹⁶ AD37 – 4U1753

Du subrogé tuteur la personne dudit sieur Casimir Roger. L'un d'eux a l'effet d'agir et de présenter les dits mineurs dans tous les cas où ils seraient en opposition d'intérêts avec ceux de leur tuteur et de faire tous actes conservatoires et de prendre par la

La lecture de ces sources a donc permis d'identifier le lien familial unissant ces deux familles, et la totalité des enfants de Catherine Rocher épouse Juigner.

Les données issues ci-dessous portant un*, sont toutes, sauf mention contraire ou note de bas de page, issues des deux sources suivantes rédigées en 1894 : Vente mobilière Catherine Salmon veuve Rocher¹¹⁷ et déclaration de succession¹¹⁸.

Le recensement de 1876 de la commune de Brèches, a facilité la détermination de la composition familiale, l'âge des enfants et leurs lieux de naissance. Les actes de naissance sont recherchés notamment afin d'identifier les prénoms réellement donnés à la naissance. Des nombreuses différences ayant été relevées entre deux actes notariaux cités précédemment.

DÉSIRÉ LOUIS JUIGNIER

Né le 20 novembre 1858 à Brèches¹¹⁹.

Recensement 1876 : 19 ans né à Brèches.

Marié à Marie Couvet*

CHARLES DÉSIRÉ JUIGNER

Né le 31 décembre 1862 à Brèches.¹²⁰

Marié à Léontine Moriceau*.

Journalier demeurant commune de Sonzay*.

VICTOR JOSEPH JUINIER

Né le 21 décembre 1864 à Neuillé-Pont-Pierre¹²¹.

Naissance recherchée sur toutes les communes, où ses frères et sœurs sont nés, entre 1863-1868 et 1871-1872 car aucune naissance dans la fratrie durant cet intervalle. En outre marié et majeur en 1894.

Marié à Augustine Gautier*.

Journalier demeurant commune de Sonzay*.

PIERRE JOSEPH JUINIER

Né le 17 août 1866 à Neuillé-Pont-Pierre¹²².

Naissance recherchée sur toutes les communes, où ses frères et sœurs sont nés, entre 1863-1868 et 1871-1872 car aucune naissance dans la fratrie durant cet intervalle. En outre marié et majeur en 1894.

Journalier demeurant à Paris*.

¹¹⁷ AD37 – 3E38555

¹¹⁸ AD37 – 3Q 2029-2091 / 2087 n°79 / 2088 n°81

¹¹⁹ AD37 – Brèches – 6NUM8/037/027 p86

¹²⁰ AD37 – Brèches – 6NUM8/037/027 p106

¹²¹ Geneanet puis AD37 – Neuillé-Pont-Pierre – 6NUM8/167/001 p64

¹²² Geneanet puis AD37 – Neuillé-Pont-Pierre – 6NUM8/167/001 p80

HENRI AUGUSTE JUIGNER

Né le 7 juin 1869 commune de Sonzay¹²³.

Naissance recherchée à Sonzay car sa petite sœur Marie Victorine y est née.

Marié à Marguerite Morisseau*.

Gagiste, demeurant au bourg de la commune de Saint Paterne de Racan*.

Décédé le 7 juin 1949 à Tours (mention marginale)

MARIE VICTORINE JUIGNER

Née le 7 juillet 1870 à Sonzay¹²⁴.

Recensement 1876 : 7 ans née à Sonzay

Mariée à Théophile Touzé le 30 avril 1892 en la commune de Saint-Paterne-Racan*.

Théophile est cantonnier et ils demeurent à la Touche commune de Saint-Christophe-sur-le-Nais*.

Décédée le 14 mars 1958 à Château-la-Vallière (mention marginale).

PHILOMENE ERNESTINE JUIGNET

Née le 21 juillet 1873 à Sonzay¹²⁵.

Recensement 1876 : 5 ans née à Sonzay. Se nomme Ernestine

Actes notariaux : Héloïse

Mariée à Ernest Busson le 2 octobre 1893 à Epeigné-sur-Dême*.

Ernest est journalier et ils demeurent au lieu-dit l'Aide Bapaille, commune de Villedieu-en-Beauce (41)*.

GUSTAVE ALPHONSE JUIGNET

Né le 16 mai 1876 à Brèches*¹²⁶.

Marié à Saint-Christophe le 22 novembre 1902 avec Florentine Célestine Viau (mention marginale)

Acte de vente : nommé Alphonse

AMÉLIE PHILOMENE JUIGNÉ

Née le 23 mars 1878 à Couesmes*¹²⁷.

Acte de vente : nommée Emilie

Décédée le 15 août 1960 à Reignac (mention marginale)

ALPHONSE ÉMILE JUIGNÉ

Né le 3 septembre 1879 à Couesmes¹²⁸. Année déduite de son âge, 14 ans, indiquée dans l'acte de vente mobilière de 1894 suite au décès de sa grand-mère Catherine Rocher.

Recensement 1876 : 19 ans né à Brèches.

Acte de vente, Recensement 1881 : nommé Alexandre

Marié le 17 novembre 1906 avec Anne Marie Louise Aimond à Saint-Christophe (mention marginale)

¹²³ AD37 – Sonzay – 6NUM8/249/010 p340

¹²⁴ AD37 – Sonzay – 6NUM8/249/014 p7

¹²⁵ AD37 – Sonzay – 6NUM8/249/014 p42

¹²⁶ AD37 – Brèches – 6NUM8/037/027 p159

¹²⁷ AD37 – Couesmes – 6NUM8/084/033 p238

¹²⁸ AD37 – Couesmes – 6NUM8/084/033 p244

ZELMIRE MARTHE JUIGNIER (JUMELLE)

Née le 20 juillet 1881 à Neuvy-le-Roi*¹²⁹

Recensement 1881, actes notariaux : Marthe

Mariée le 29 janvier 1898 avec Nicolas Berthou à Louestault.

FLORENTINE MARIE EUGÉNIE JUIGNIER (JUMELLE)

Née le 20 juillet 1881 à Neuvy-le-Roi*¹³⁰

Mariée le 24 avril 1908 avec Léon Eugène Raymond Lequint à Saint-Christophe (mention marginale).

Décédée le 8 décembre 1949 à Villaines-les-Rochers (mention marginale).

Afin d'en apprendre plus sur la fratrie l'année de la mort de leur maman en 1881, consultation du recensement de la commune de Neuvy-le-Roi où est établie la famille Rocher-Juignet.

Ernestine, alors âgée de 9 ans est domestique dans la famille Morisset habitant au lieu-dit La Bluttière¹³¹.

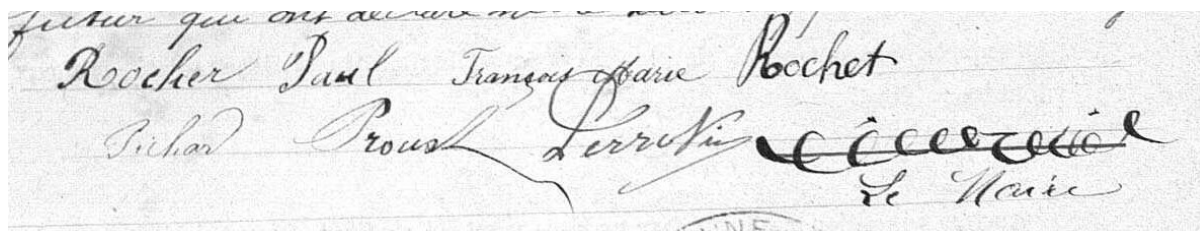
Charles, âgé de 18 ans, est également domestique pour la famille Renault installée au lieu-dit La Boutinerie¹³².

JOSEPH LOUIS ROCHER, CELESTINE JANVIER ET LEURS 4 ENFANTS

Joseph naît le 2 septembre 1839 à Brèches¹³³. L'un des témoins est Louis Rocher, oncle de l'enfant, journalier de 27 ans, vivant à Brèches au lieu-dit de la Thibaudière.

A l'âge de 27 ans, il épouse Célestine Janvier le 10 janvier 1867 à Sonzay où il est domicilié¹³⁴. Il exerce alors la profession de domestique. Son épouse, âgée de 26 ans exerce en tant que gagiste. Originaire d'Indre-et-Loire, elle est née commune de Souvigné où elle est orpheline de mère assez précocement à l'âge de 7 ans. Son père, décède alors que Célestine n'a que 16 ans. C'est donc entourés des parents de Joseph, de son beau-frère Joseph Juignet, ainsi que du frère de Célestine, Pierre janvier, et de son oncle François Janvier qu'ils célèbrent cette union. Pierre Janvier sera d'ailleurs le seul témoin de l'assistance à déclarer savoir signer.

Le couple donne naissance à 4 enfants entre 1868 et 1874. Une fille et trois garçons. Certains d'eux, Marthe et Joseph portent un -T à leur nom de famille à la place du -R. Orthographe relevée sur leur acte de naissance et de mariage. Tous deux signent également Rochet. Joseph Rochet signe d'ailleurs Rochet au mariage de son frère Casimir Paul qui lui signe Rocher....



¹²⁹ AD37 – Neuvy-le-Roi – 6NUM8/170/008 p156

¹³⁰ AD37 – Neuvy-le-Roi – 6NUM8/170/008 p155

¹³¹ AD37 – Neuvy-le-Roi – 6NUM5/170/010 p7

¹³² AD37 – Neuvy-le-Roi – 6NUM5/170/010 p12

¹³³ AD37 – Brèches – 6NUM8/037/027 p65

¹³⁴ AD37 – Sonzay – 6NUM8/249/012 p46

Lorsque Joseph décède à Brèches le 1^{er} août 1916, son épouse est toujours vivante¹³⁵.
La TSA indique à la ligne consacrée à Joseph « n'a rien laissé »¹³⁶.

Une recherche dans les TD de Brèches annonce le décès de Célestine le 10 février 1919 âgée de 79 ans¹³⁷.

MARTHE MARIE OCTAVIE ROCHET

Elle voit le jour quasi un an jour pour jour après le mariage de ses parents. Nous sommes le 14 janvier 1868 commune de Brèches. Ses parents sont installés au bourg de la commune¹³⁸.

A l'âge de 26 ans, le 12 juin 1894, elle épouse Denis Lécureuil. Mariés et installés à Brèches, ils y sont tous deux gagistes¹³⁹.

JOSEPH ERNEST ROCHET

Il naît à Brèches le 13 juillet 1871¹⁴⁰.

En 1894, témoin au mariage de sa sœur Marthe, il est militaire et demeure à Angers (49).

Sa fiche matricule témoigne de ses campagnes en Allemagne lors de la guerre 14-18¹⁴¹. Il est âgé de 44 ans lorsqu'il est rappelé à l'activité le 4 mars 1915. 2 campagnes pour un total de 8 mois en 1915, puis une campagne de 20 mois entre janvier 1916 et septembre 1917.

La case réservée aux « localités successives habitées » est d'une grande aide. Parce que Saint-Paterne-Racan y est mentionnée à la date du 31 octobre 1897, j'y consulte les TD dans l'idée d'identifier un possible mariage¹⁴².

C'est ainsi à Saint-Paterne-Racan qu'il épouse le 16 février 1897 Ernestine Rosalie Hervé. Agée de 23 ans elle réside avec ses parents, cultivateur et vachère, dans cette commune¹⁴³.

Il décède le 5 janvier 1947 à Cinq-Mars-la-Pile (mention marginale).

LUCIEN ROCHER

Le 3 janvier 1876, Lucien décède à Brèches à l'âge de 2 ans. C'est son grand père, Joseph Rocher, alors âgé de 68 ans qui déclare le décès¹⁴⁴.

L'acte de décès indique sa naissance à Souvigné. Il y naît le 10 novembre 1873 au lieu-dit de l'aumônerie où résident alors ses parents¹⁴⁵.

CASIMIR PAUL ROCHER

C'est le 15 décembre 1877 qu'il naît dans le foyer de Joseph et Célestine à Brèches¹⁴⁶.

Le 30 novembre 1901, il épouse Marie Ernestine François à Brèches (mention marginale)¹⁴⁷. Journalier, dans cette commune Casimir est âgé de 23 ans. Marie, âgée de 21 ans, réside comme ses parents à Stenay (55) dans la Meuse sachant qu'elle est née à Reims (51).

¹³⁵ AD37 – Brèches – 6NUM8/037/032 p42

¹³⁶ AD37 – Château-la-Vallière – 6NUM3/005/008 p168

¹³⁷ AD37 – Brèches -6NUM8/037/032 p54

¹³⁸ AD37 – Brèches – 6NUM8/037/027 p126

¹³⁹ AD37 – Brèches – 6NUM8/037/029 p250

¹⁴⁰ AD37 – Brèches – 6NUM8/037/027 p139

¹⁴¹ AD37 – Subdivision de Tours – n°1005 1R657 p8

¹⁴² AD37 – Château-la-Vallière – 6NUM2/0231/011 p22

¹⁴³ AD37 – St-Paterne-de-Racan – 6NUM8/231/014 p222

¹⁴⁴ AD37 – Brèches – 6NUM8/037/031 p158

¹⁴⁵ AD37 – Souvigné – 6NUM8/251/006 p223

¹⁴⁶ AD37- Brèches – 6NUM8/037/027 p165

¹⁴⁷ AD37 – Brèches – 6NUM8/037/029 p289.

Savoir comment un Tourangeau et une Meusienne se sont rencontrés n'est pas aisé. En revanche la fiche matricule, Fiche 340, permet de mieux cerner son parcours¹⁴⁸. Le 27 mai 1904 Casimir « passe en domicile dans la subdivision de Mézières » dans les Ardennes. Il quitte donc l'Indre-et-Loire pour les Ardennes. La case consacrée aux localités précise qu'il réside alors à Stenay (55). En 1953, il y réside toujours. Côté militaire, il mène diverses campagnes contre l'Allemagne entre le 2 août 1914 et le 15 février 1919. Durant ces campagnes, il est également évacué à quatre reprises en raison de rhumatismes et d'une grippe.

Agé de 80 ans, il décède à Mouzon (08) le 11 octobre 1957 (mention marginale).

Piste à creuser, mais au regard de ces éléments le couple a passé une grande partie de sa vie dans l'actuelle région de Grand-Est.

RENE EMILE ROCHER, FRANCOISE BELLANGER ET LEUR FILLE

Domicilié à la Richerie commune de Brèches, Joseph alors âgé de 34 ans déclare la naissance de René Emile né ce jour le 17 juin 1841 à 2 heures du matin¹⁴⁹.

Le mariage est recherché dans les TD de Brèches, puis Sonzay, Souvigné. C'est à Souvigné que René épouse le 18 juin 1862 Françoise Bellanger¹⁵⁰. Il est mineur. L'acte précise également que René, de la classe de 1861, est exempté pour avoir un frère sous les drapeaux. Françoise, gagiste âgée de 26 ans est née ici à Sonzay. Sa mère, Anne Ménard est décédée en 1953. Son père, ainsi que les parents de René sont bien présents et consentants à leur mariage. Présents également, du côté de l'époux Pierre Rocher, charpentier, 35 ans demeurant à Dissay-sous-Courcillon. Du côté de l'épouse Jules Bellanger, journalier, 57 ans oncle de l'épouse demeurant à Neuillé Pont Pierre.

47

Deux après leur mariage, ils accueillent leur premier et a priori unique enfant. Les recherches effectuées sur les communes de Brèches, Sonzay ou Souvigné n'ont pas mis en évidence l'existence d'autres enfants. Que ce soit côté état civil ou recensement où le foyer reste constitué de René et Françoise¹⁵¹.

René Emile décède à Brèches le 25 novembre 1907 à l'âge de 66 ans¹⁵².

Françoise, sa veuve, décède 5 ans plus tard, le 26 octobre 1912 à l'âge de 76 ans à Brèches. C'est leur gendre, Adolphe Auguste Bossé, journalier à Brèches, qui déclare leur décès¹⁵³.

FRANCOISE MARIE ISABELLE ROCHER

Le 30 juin 1864, c'est la naissance de Françoise Marie Isabelle¹⁵⁴. Etabli au Potrais, lieu-dit de Brèches, René Emile vient déclarer sa fille.

Françoise se marie avec Adolphe Auguste Bossé. Il est déclaré comme tel sur l'acte de décès de Françoise, et comme gendre sur les actes de décès des parents de Françoise.

Françoise, 44 ans, décède un an seulement après son papa. Nous sommes le 24 octobre 1908 à Brèches¹⁵⁵.

¹⁴⁸ AD37 – Subdivision de Tours – 1R689 p444-445

¹⁴⁹ AD37 – Brèches – 6NUM8/037/027 p17

¹⁵⁰ AD37 – Souvigné – 6NUM8/251/004 p195

¹⁵¹ AD37 – TD 6NUM2/037/006 à 008 ; 6NUM2/249/007 à 009 ; 6NUM2/251/007 à 009

¹⁵² AD37 – Brèches – 6NUM8/037/032 p6

¹⁵³ AD37 – Brèches – 6NUM8/037/032 p25

¹⁵⁴ AD37 – Brèches – 6NUM8/037/027 p113

¹⁵⁵ AD37 – Brèches – 6NUM8/037/032 p11

VICTOR ROCHET

Né le 9 novembre 1844 à Brèches¹⁵⁶.

Il décède à Brèches le 21 janvier 1861 à l'âge de 17 ans. C'est au domicile de ses parents, à 3 heures du matin qu'il rend son dernier souffle¹⁵⁷.

Sur les recensements, et sur son acte de décès, il y est dénommé « Désiré » au lieu de Victor.

MARIE HORTENSE ROCHER, LOUIS LORET ET LEUR FILS

5^{ème} enfant du couple, Marie Hortense naît le 2 juin 1847 à Brèches¹⁵⁸.

Aucune identification de mariage ou décès à son nom dans les communes habituellement étudiées (Brèches, Sonzay, Couesmes, Château-la-Vallière, Souvigné, Chenu). Ce sont les déclarations de succession de Joseph et Catherine, ses parents, qui donnent de sérieuses informations.

En 1883 (succession de Joseph), Marie Hortense, vit à Paris, et semblerait célibataire car non notée « femme de » comme ses sœurs¹⁵⁹. En 1894 (succession de Catherine), elle n'est plus célibataire mais veuve de Louis Pierre François Loret¹⁶⁰. Elle n'habite plus Paris, mais Rome (Italie) où elle est cuisinière. Une piste se dessine donc à Paris. C'est entre 1883 et 1894 qu'elle s'y est probablement mariée puis qu'elle y est tombée veuve. La recherche débute par la consultation des tables décennales de décès. Elles sont classées par nom de famille (ordre alphabétique) et par arrondissement. Pour le choix des années, la technique utilisée sera antéchronologique afin de balayer les années de 1894 (où Marie Hortense est veuve) à 1883 (où Marie Hortense est célibataire). La décennie retenue est donc celle de 1893-1902. Le 1^{er} arrondissement est étudié en 1^{er} puis suivent les autres par ordre croissant. Le choix de la décennie porte ses fruits puisque le décès de Louis est identifié en 1893. En revanche, 18 arrondissements sur les 20 que compte Paris, sont feuilletés. C'est dans le 18^{ème} arrondissement que Louis Loret décède un 29 janvier 1893¹⁶¹. Né à Vesly (50), âgé de 42 ans, Louis est valet de chambre. Il est marié à Marie Hortense Rochet, 45 ans, cuisinière, et ils résident 24 rue Myrha¹⁶².

Pour la recherche du mariage, la procédure reste identique à celle du décès puisque la consultation commence par les tables décennales. En revanche, elle est réalisée par ordre chronologique et débute par la table de 1883-1892. Au regard de l'âge des époux lors du décès de Louis, l'hypothèse est qu'il serait plus plausible qu'ils se soient mariés plus jeunes donc plutôt vers 1883. 21 registres consultés et aucun mariage identifié¹⁶³. En vue de trouver de nouvelles pistes de recherches, Geneanet est consulté. Un relevé du Cercle Généalogique de Touraine fait état d'un mariage Loret – Rochet dans la commune de Saint-Symphorien.

¹⁵⁶ AD37 – Brèches – 6NUM8/037/027 p30

¹⁵⁷ AD37 – Brèches – 6NUM8/037/031 p99

¹⁵⁸ AD37 – Brèches – 6NUM8/037/027 p41

¹⁵⁹ AD37 – 3Q 2029-2091 / 2077 n°69

¹⁶⁰ AD37 – 3Q 2029-2091 / 2087 n°79 / 2088 n°81

¹⁶¹ AD75 – D1M9951 p9

¹⁶² AD75 – V4E10289 p2

¹⁶³ AD75 – D1M9490, D1M9492, D139494, D1M9496, D1M9498, D1M9500, D1M9502, D1M9504, D1M9506, D1M9508, D1M9511, D1M9512, D1M9514, D1M9516, D1M9518, D1M9520, D1M9521, D1M9523, D1M9525, D1M9527, D1M9528

Marie et Louis se marient le 16 avril 1883 dans cette commune située à environ 35 km au sud de Brèches, et devenue aujourd'hui un quartier de la ville de Tours¹⁶⁴. Agés de 32 et 35 ans, les époux exercent la même profession qu'à Paris, à savoir valet de chambre et cuisinière.

Geneanet révèle également le mariage du fils né du mariage de Louis et Marie Hortense en 1910.

Recherche du Décès de Marie-Hortense sur Paris après 1910 (année de mariage de son fils). Procédures de recherche comme celles évoquées précédemment. Marie Hortense décède dans le 15^{ème} arrondissement de Paris le 24 août 1919¹⁶⁵. Sans profession, elle réside 8 rue Victor Duruy. Aucune mention d'un second mariage suite au décès de son mari Louis. Marie Hortense est identifiée comme veuve Loret.

LOUIS LORET

Son acte de mariage¹⁶⁶, puis de naissance¹⁶⁷, nous apprend qu'il est né à Paris, dans le 6^{ème} arrondissement, le 21 octobre 1883, soit 6 mois après le mariage de ses parents.

Il manquait donc des informations dans la déclaration de succession de Joseph. Marie est mariée et maman en décembre 1883. C'est chez une sage-femme, 89 rue d'Assas, qu'il pousse son premier cri. Ses parents résident alors 159 Boulevard Haussmann, dans le 8^{ème}.

Louis se marie le 19 novembre 1910 avec Florentine Ernestine Marguerite Pilon.

Il réside avec sa maman, et exerce en tant que compositeur typographe. Son épouse, originaire d'Alençon (61) est femme de chambre.

Le 25 janvier 1955 Louis décède à Vire (14) (mention marginale)

Les TD des naissances de Paris sont toutes consultées entre 1883 et 1892 pour les 20 arrondissements, ainsi que tous les actes de naissance d'enfants Loret¹⁶⁸. Le couple formé par Marie Hortense et Louis ne semble pas avoir donné naissance à d'autres enfants. Pour affiner la recherche, les TD des décès devront également être parcourues sur la même période afin de pouvoir affirmer avec certitude que le couple n'a donné vie qu'à un unique fils.

LOUIS ETIENNE ROCHER, FRANCOISE DORICE ET LEUR 6 ENFANTS

Louis est né le 30 mai 1851 à Brèches

1871, année du tirage au sort, le conseil de révision note « bon ». Le document nous informe de son métier, gagiste, et de son degré d'instruction : 0. Cela signifie que Louis ne sait ni lire ni écrire.

Selon sa fiche matricule, Louis mesure 1m59 et porte des cheveux et sourcils châtain clair¹⁶⁹. Un visage ovale, au menton large et nez fort. Une bouche moyenne et des yeux gris. Intégré au régiment d'Infanterie stationné dans la ville de Tours, il accomplit plusieurs périodes d'exercices : 1^{er} au 28 septembre 1880. 5 au 17 mai 1882.

Le 1^{er} juillet 1881 il est affecté dans l'armée territoriale.

¹⁶⁴ AD37 – Saint-Symphorien – 6NUM8/23/017 p10

¹⁶⁵ AD75 – TD V11E496 p13, et 15D283 p13

¹⁶⁶ AD75 – 15M229 p12

¹⁶⁷ AD75 – V4E5844 p2

¹⁶⁸ AD75 – D1M9117, D1M9119, D1M9121, D1M9124, D1M9127, D1M9130, D1M9132, D1M9132, D1M9134, D1M9138, D1M9142, D1M9145, D1M9148, D1M9152, D1M9155, D1M9156, D1M9158, D1M9162, D1M9165, D1M9169

¹⁶⁹ AD37 – 1R581 p24

C'est d'ailleurs durant un congé, en attendant son passage dans la réserve de l'armée active (du 10 novembre 1876 au 30 juin 1877), qu'il épouse sa promise. Le 1^{er} juillet 1886 il passe dans la réserve de l'armée territoriale.

Louis se marie le 19 juin 1877 à Chenu (72) avec Françoise Léontine Dorice dite Aspasia Julie¹⁷⁰. Journalier, le futur marié est autorisé à contracter mariage par le général commandant le 9^{ème} corps d'armée (1877). Son épouse, Aspasia, âgée de 21 ans exerce la profession d'aide de culture. Enfant naturelle de Léontine Dorice et de père inconnu, elle est née à Tours le 26 juillet 1855.

La consultation des naissances étant infructueuses sur les communes de Chenu et Brèches, ce sont les registres de Joué-lès-Tours qui sont consultés puisque lors de la succession de Joseph Rocher en 1883, Louis y est établi. Les registres révèlent la naissance de 6 enfants entre 1878 et 1896.

Louis décède à Tours le 7 août 1926.

LOUIS JOSEPH ROCHER

Né le 19 juin 1878 à Joué-lès-Tours¹⁷¹.

Lors du tirage au sort de 1898 sur le canton de Tours-Sud, Louis est exempté en raison d'une gibbosité, ou bosse correspondant à une déformation du thorax liée à une anomalie de la courbure du rachis¹⁷². De petite taille, 1m46, il est également atteint d'une carie des os appelée plus communément ostéite. Côté instruction, il sait lire et écrire.

Célibataire, il décède à l'âge de 26 ans le 21 janvier 1905 à Joué-lès-Tours¹⁷³.

MARIE-LOUISE FRANCOISE ROCHER

Née le 19 avril 1880 à Joué-lès-Tours¹⁷⁴.

Mariée à Joué-lès-Tours le 28 juin 1898 avec Auban Sabathé (mention marginale).

Mariée à Tours le 22 avril 1922 avec Eugène Chastier (mention marginale)¹⁷⁵.

L'acte de mariage est consulté afin d'identifier clairement le nom de famille de l'époux sur lequel a été écrit la date de décès de Marie Louise dans la marge de son acte de naissance. L'acte apprend qu'il s'agit d'un remariage pour ces deux nouveaux époux, et qu'ils sont divorcés de leurs premiers époux. Le 10 septembre 1910 pour Eugène. Le 10 avril 1918 pour Marie-Louise.

Décédée à Tours le 6 janvier 1959 (mention marginale)

LOUISE FRANCOISE ROCHER

Née le 2 mai 1885 à Joué-lès-Tours¹⁷⁶.

Mariée à Joué-lès-Tours le 15 novembre 1902 avec Charles Gailloche (mention marginale)¹⁷⁷. Agé de 27 ans, Charles est né dans le Loir-et-Cher (41), et exerce la profession de vigneron à Joué-lès-Tours tout en faisant partie de la réserve de l'armée active. Agée de 17 ans Louise est alors sans profession. Ses père et mère sont présents et consentants au mariage de leur fille. Aucun contrat de mariage n'est établi.

¹⁷⁰ AD72 – Chenu – 5MI80/16/17 p49

¹⁷¹ AD37 – Joué-lès-Tours – 6NUM8/122/009 p73

¹⁷² AD37 – 1R420 p 163

¹⁷³ AD37 – 6NUM8/122/017 p 47

¹⁷⁴ AD37 – Joué-lès-Tours – 6NUM8/122/009 p 88

¹⁷⁵ AD37 – Tours – 6NUM8/261/437

¹⁷⁶ AD37 – Joué-lès-Tours – 6NUM8/122/009 p155

¹⁷⁷ AD37 – Joué-lès-Tours – 6NUM8/122/013 p271

ALIDA EUGENIE ROCHER

Née le 18 janvier 1888 à Joué-lès-Tours¹⁷⁸.

Mariée à Joué-lès-Tours le 8 septembre 1906 avec Georges Choisy (mention marginale)¹⁷⁹.

C'est à Payroux dans la Vienne (86) que Georges est né le 30 août 1880. Cultivateur il réside à Ballan, commune jouxtant celle de Joué-lès-Tours. Il n'est pas astreint au service actif. Son père est décédé 4 mois auparavant. Sa mère réside toujours à Payroux et y exerce le métier de lingère. Aucun contrat de mariage n'est établi.

Veuve, et sans profession, elle décède le 13 novembre 1916 à l'âge de 28 ans¹⁸⁰.

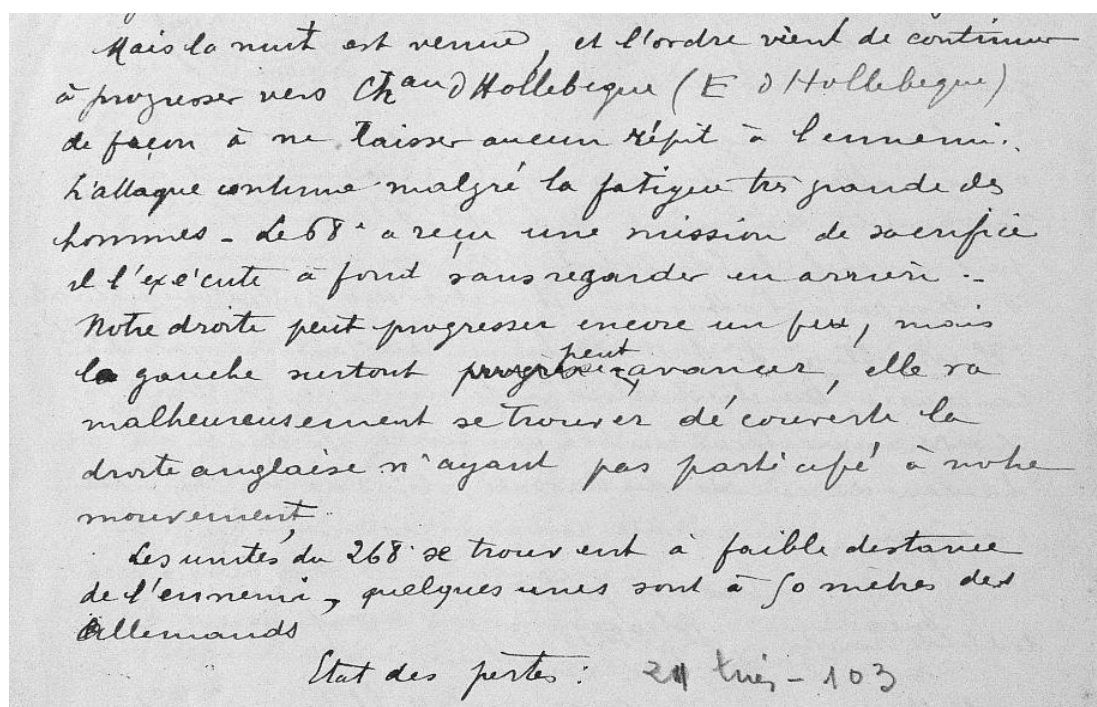
Le veuvage d'Alida antérieur à son décès de 1916 pose question et incite à rechercher la date du décès de son époux et si possible les circonstances.

Les recherches effectuées dans l'état civil et les sources militaires permettent de répondre aux questionnements.

Georges, soldat 2^{ème} classe du 68^{ème} régiment d'infanterie, décède de blessures de guerre le 1^{er} novembre 1914 à Hollebeke en Belgique. Sa fiche matricule indique qu'il a rejoint le 68^{ème} régiment d'infanterie seulement 2 mois auparavant, le 4 septembre¹⁸¹. Le livre d'Or confirme la date et lieu de décès¹⁸².

Pour appréhender le quotidien du soldat, lecture du JMO Journal de marche et opérations du 68^{ème} Régiment d'Infanterie du 10 septembre au 9 novembre 1914¹⁸³.

Ce journal, tenu au jour le jour par un officier relate les différents événements se produisant dans l'unité. L'extrait livré ci-dessous concerne la journée du 1^{er} novembre, date du décès de Georges, sachant bien entendu que ses blessures peuvent précéder de quelques jours son décès.



¹⁷⁸ AD37 – Joué-lès-Tours – 6NUM8/122/009 p88

¹⁷⁹ AD37 – Joué-lès-Tours – 6NUM8/122/014 p12

¹⁸⁰ AD37 – Joué-lès-Tours – 6NUM8/122/018 p175

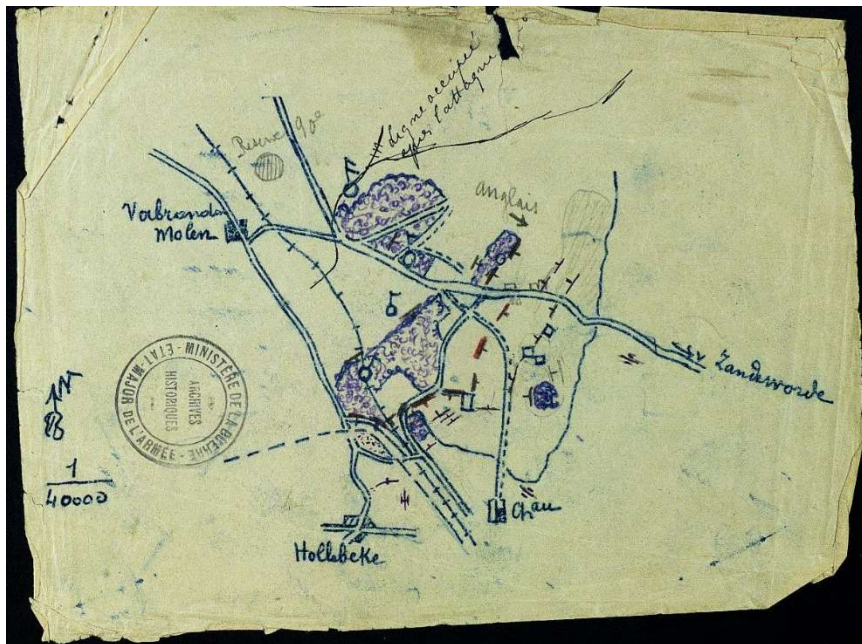
¹⁸¹ AD86 – 9R2/117 p 480

¹⁸² Site web archives nationales 19860711/221

¹⁸³ Site Mémoire des hommes JMO 26N657 bis/23

Mais la nuit est venue et l'ordre vient de continuer à progresser vers le Château d'Hollebeque de façon à ne laisser aucun répit à l'ennemi. L'attaque continue malgré la fatigue très grande des hommes. Le 68^{ème} a reçu une mission de sacrifice et l'exécute à fond sans regarder en arrière. Notre droite peut progresser encore un peu, mais la gauche surtout peut avancer. Elle va malheureusement se trouver découverte, la droite anglaise n'ayant pas participé à notre mouvement. Les unités du 268 se trouvent à faible distance de l'ennemi, quelques-unes sont à 50 mètres des Allemands. Etat des pertes : 21 tués, 103 [blessés ?]

Un schéma précise le positionnement des différents contingents :



La transcription du jugement déclaratif du décès de Georges Choisy réalisée le 18 janvier 1918 confirme son décès le 1^{er} novembre 1914, « Mort pour la France » à Hollebeke¹⁸⁴. C'est un jugement déclaratif de décès qui autorise la transcription de l'acte de décès sur les registres de la commune parce que soit Georges est un soldat qui a disparu, soit il n'a pas pu être identifié de façon certaine.

CHARLES FRANCOIS ROCHER

Né à Joué-lès-Tours le 28 juillet 1892¹⁸⁵.

A l'âge de 24 ans, le 23 septembre 1916 il épouse à Tours Augustine Alphonsine Marie Delaunay¹⁸⁶.

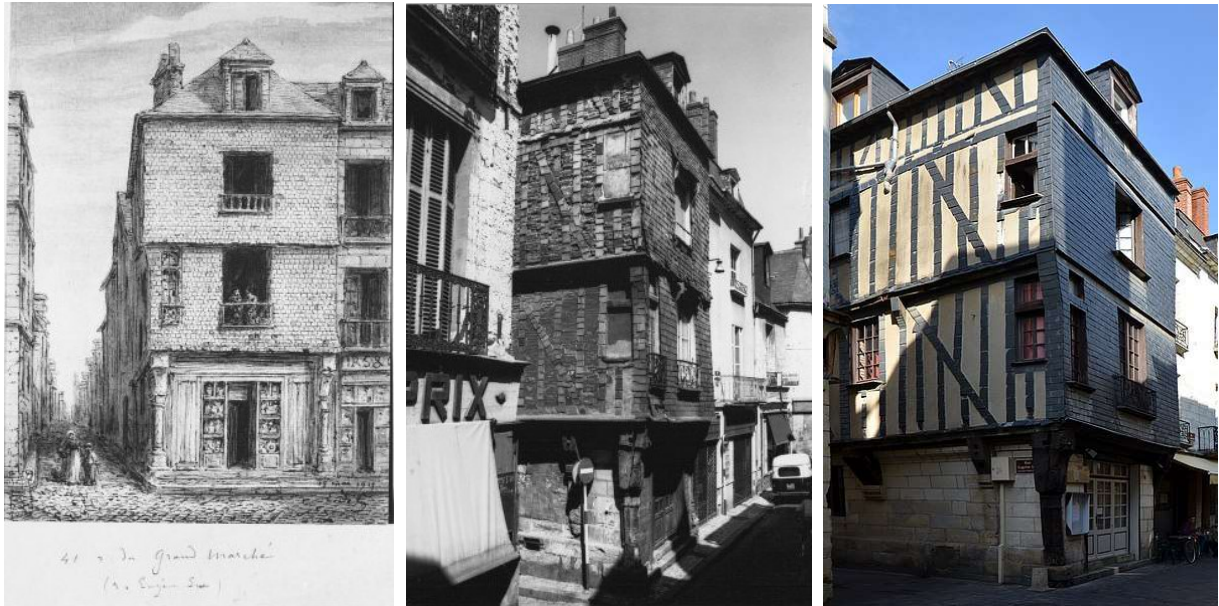
Exerçant la profession de poudrier, il travaille à la poudrière, lieu où est fabriquée et stockée la poudre à fusil ou à canon. Son épouse, née le 11 mai 1890, fille de relieur, exerce la profession de couturière. Il s'agit d'un second mariage pour Augustine, veuve depuis le 22 mars 1914 de Georges Louis Texier, charron, décédé à Tours. Elle réside avec ses parents 41 rue du Grand-Marché.

¹⁸⁴ AD37 – Brèches – 6NUM8/261/418 p 277

¹⁸⁵ AD37 – Joué-lès-Tours – 6NUM8/122/009 p 255

¹⁸⁶ AD37 – Tours – 6NUM8/261/407 p211-212

Il s'agit d'une maison située dans le typique quartier du Vieux-Tours abritant l'incontournable place Plumereau. Erigée au 16^{ème}, ses façades et sa toiture sont inscrites aux Monuments Historiques depuis 1946. Cette maison est donc toujours « sur pieds » et elle n'a subi que peu de modifications au cours des siècles, à savoir l'ajout de grilles de balcon en fer forgé au 18^{ème} siècle¹⁸⁷.



Sources : Dessin 1915 et photo 1946 - Base Mérimée Ref. IA00071305 ; de nos jours : photo @Pline

La table alphabétique de la classe 1912 référence Charles sous le matricule 1781¹⁸⁸.

Le Conseil Départemental le classe « soutien indispensable de famille » le 25 août 1913.

Il est finalement incorporé le 10 octobre de la même année. Après une longue réforme temporaire due à des problèmes de santé (endocardite rhumatismale) il est rappelé à l'activité et incorporé au 66^{ème} régiment d'Infanterie à compter du 21 novembre 1915.

Il est rapidement détaché à la poudrerie du Ripault jusqu'en février 1917.

Réincorporé au 16^{ème} régiment d'infanterie il passe 9 mois et demi au front avant d'être proposé pour la réforme en raison de problèmes respiratoires et de « condensation au poumon droit ».



Poudrerie / Poudrière Nationale du Ripault¹⁸⁹.

C'est clairement une grande découverte (pour moi) que l'existence de cette Poudrerie. Elle marque pourtant l'histoire de la commune de Monts où elle est érigée, et elle fait plus largement partie intégrante de l'histoire de France. Créée en 1786, sa surface et sa notoriété ne cessent de grandir jusqu'à ce que dans les années 1840 la poudrerie soit considérée comme la « plus belle poudrerie d'Europe ». Durant la 1^{ère} guerre mondiale, période qui nous intéresse ici, elle emploie jusqu'à 6 000 ouvriers. Aujourd'hui, ce site est exploité par le Commissariat à l'énergie atomique (CEA).

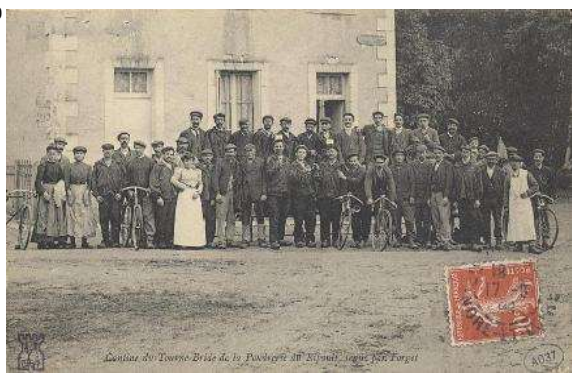
¹⁸⁷ <http://www2.culture.gouv.fr/documentation/memoire/HTML/IVR24/IA00071305/index.htm>

¹⁸⁸ AD37 – 1R785 p18

¹⁸⁹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Poudrerie_nationale_du_Ripault

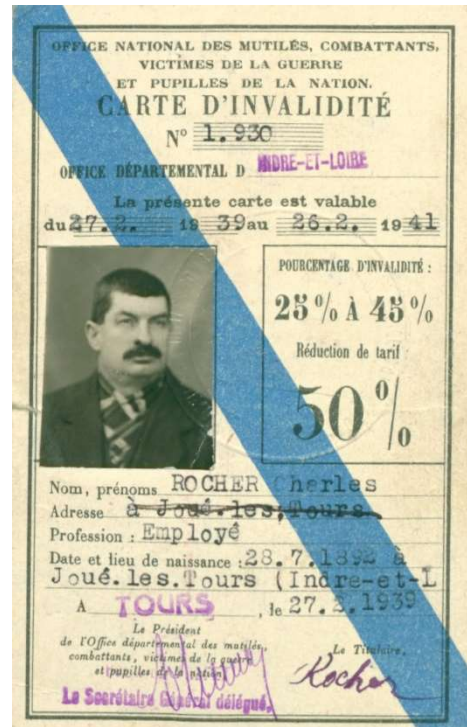
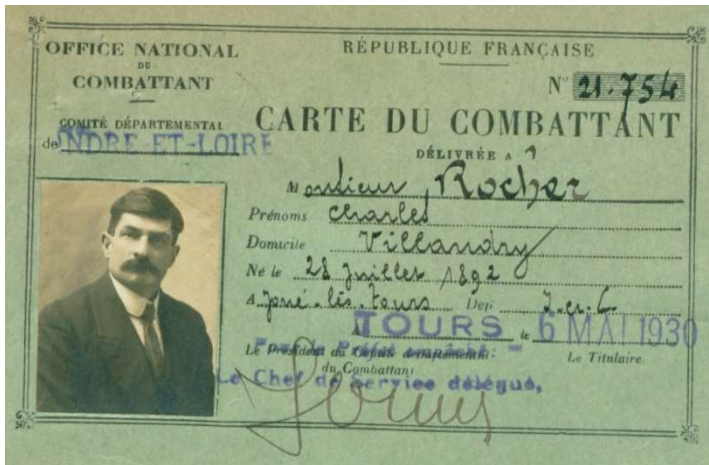


190



191

Les cartes « du combattant » sont délivrées par l'Office National des Anciens Combattants (ONAC). Restituées par leur titulaire lors des renouvellements, elles ne sont donc pas présentes dans la collection s'il n'y a pas eu de renouvellement. Celle-ci a été délivrée à Charles le 6 mai 1930¹⁹².



54

Charles dispose également d'une carte d'invalidité délivrée le 27 février 1939¹⁹³.

L'Office départemental des anciens combattants attribue cette carte aux pensionnés militaires d'invalidité, victimes civiles ou militaires en temps de guerre, militaires ayant contracté une infirmité imputable au service, dont le taux d'invalidité est d'au moins 25 %.

Quatre catégories de taux : 25 à 45 %, > à 50 %, > à 85 %, et grand invalide.

En raison de son taux d'invalidité évalué entre 25 et 45 %, Charles bénéficie d'une réduction de tarif à hauteur de 50 %.

Charles décède à Tours le 31 mai 1952 (mention marginale).

¹⁹⁰ AD37 : 10Fi159-0021 : Carte postale , Travailleurs Indo-Chinois du Ripault réquisitionnés pour faire fonctionner l'industrie de guerre / Fêtes du Têt (nouvel an vietnamien) 1917

¹⁹¹ AD37 : AD : 10Fi159-0018 : Carte postale

¹⁹² AD37 – 3R317

¹⁹³ AD37 – 3R3R317

GERMAINE LEONTINE ROCHER

Elle naît le dimanche 4 octobre 1896 à Joué-lès-Tours¹⁹⁴.

Ses père et mère sont alors respectivement âgés de 45 et 41 ans. A 19 ans, elle épouse le 22 janvier 1916 Louis Brocheriou à Joué-lès-Tours¹⁹⁵. Tous deux sont poudriers à la Poudrerie nationale de Monts. Les mariés sont entourés de leurs parents (sauf le père de Louis qui est décédé) et d'amis ou membres de la famille. Sur les 4 témoins, tous exercent la profession de poudrier.

C'est à Saint-Benoît-la-Forêt qu'elle décède le 12 septembre 1979 (mention marginale) à l'âge de 82 ans. Son époux, Louis est décédé 3 ans auparavant, le 25 novembre 1976 à Tours (mention marginale).

EUGENE CLEMENT ROCHER

Né le 21 novembre 1853 à Brèches¹⁹⁶.

Il décède à l'âge de 5 ans et 10 mois Brèches le 2 octobre 1859 au domicile de ses parents au bourg de Brèches¹⁹⁷.

MOÏSE ROCHER

Naît le 2 mars 1857 à Brèches (garçon jumeau)¹⁹⁸, il décède à l'âge de 5 mois à Brèches le 6 août 1857¹⁹⁹.

MARIE CELESTINE ROCHER, HENRI CASIMIR ROGER ET LEURS 4 ENFANTS

Née le 2 mars 1857 à Brèches (fille jumelle)²⁰⁰.

Mariée le 26 juin 1876 à Brèches avec Casimir Joseph Roger²⁰¹.

Mineure de 19 ans, Célestine (prénom utilisé tel quel dans les actes sans « marie ») est gagiste lorsqu'elle épouse Casimir Joseph Roger. Originaire d'Ambloy (41), Casimir est un berger de 26 ans qui vit à Saint-Paterne-Racan, commune limitrophe de Brèches. A l'âge de 10 ans il perd son père, Jacques Roger. Quatre ans plus tard, en 1862 il est orphelin suite au décès de sa mère Marie Labbé.

Aucun contrat de mariage n'est réalisé.

En 1876 le couple vit au bourg de Brèches avec le frère et les parents de Célestine. La déclaration de succession établie en 1883 suite au décès du père Joseph Rocher indique que le couple Roger est installé commune de Joué-lès-Tours²⁰².

Elément confirmé par le registre du recensement de 1881 de Joué-lès-Tours²⁰³.

Célestine et Casimir sont installés au lieu-dit les Brosseaux avec leur fille aînée Célestine.

¹⁹⁴ AD37 – Joué-lès-Tours – 6NUM8/122/009 p309

¹⁹⁵ AD37 – Joué-lès-Tours – 6NUM8/122/015 p186

¹⁹⁶ AD37 – Brèches – 6NUM8/037/027 p65

¹⁹⁷ AD37 – Brèches – 6NUM8/037/031 p92

¹⁹⁸ AD37 – Brèches – 6NUM8/037/027 p80

¹⁹⁹ AD37 – Brèches – 6NUM8/037/031 p83

²⁰⁰ AD37 – Brèches – 6NUM8/037/027 p80

²⁰¹ AD37 – Brèches – 6NUM8/037/029 p158

²⁰² AD37 - 3Q 2029-2091 2077 n°69

²⁰³ AD37 – Joué-lès-Tours – 6NUM5/122/010 p70.

Cinq autres familles y vivent dont celle du frère de Célestine. Louis Rocher, son épouse Françoise Dorice et leurs deux enfants. Tous y exercent la profession de vigneron.

Casimir exerce la profession de vigneron tout au long de sa vie, tandis que Marie Célestine est toujours notée sans profession dans les actes.

Comme présenté précédemment, en 1881 Casimir est par ailleurs nommé subrogé tuteur des enfants mineurs nés de l'union de Joseph Juignet et de sa belle-sœur Catherine Rocher.

Quatre enfants naissent de l'union de Marie Célestine et Casimir.

Marie Célestine décède le 6 mars 1920 à l'âge de 63 ans à Joué-lès-Tours²⁰⁴.
Casimir la rejoint 2 jours plus tard, en décédant le 8 mars 1920 à l'âge de 71 ans²⁰⁵.

CELESTINE LOUISE ROGER

Née le 21 mai 1877 à Brèches²⁰⁶.

Mariée le 19 novembre 1894 à Rivarennnes avec Michel Lagrange²⁰⁷. Gagiste de 20 ans et demi le jeune homme est né à Rivarennnes du légitime mariage de René Lagrange et Marie Delaunay. Rapidement, Michel devient employé de tramways à Tours.

GASTON CASIMIR LOUIS ROGER

Né le 8 octobre 1882 à Joué-lès-Tours²⁰⁸.

Marié le 15 juin 1907 avec Hortence Henriette Gabilly à Azay-le-Rideau (mention marginale)²⁰⁹. Il est alors cultivateur à Tours et sa future épouse y est cuisinière.

Veuf d'Hortence le 8 mars 1920, Gaston se remarie le 21 décembre 1920 avec Marie Chauveau à Joué-lès-Tours (mention marginale)²¹⁰. Il s'agit également d'un second mariage pour Marie, veuve de Léon Nourrisson depuis le 13 juillet 1915.

Gaston intègre l'armée active le 16 septembre 1903 en tant que cavalier 2^{ème} classe. Passé au 9^{ème} escadron du train le 30 novembre 1909, il est rappelé à l'activité le 3 août 1914. Il enchaine alors les campagnes contre l'Allemagne jusqu'au 9 mars 1919. A noter, une campagne en Orient de décembre 1915 à novembre 1916, suite à laquelle il sera hospitalisé à Antibes en raison du paludisme. Libéré du service militaire le 15 octobre il est médaillé de la Grande Guerre et de la Victoire²¹¹.

Il décède le 4 juillet 1934 à Joué-lès-Tours²¹².

HENRI CASIMIR ROGER

C'est le 8 octobre 1884 qu'il naît à Joué-lès-Tours et qu'ensuite il s'y marie et y décède²¹³.

Lors du tirage au sort en 1904, Henri Casimir, 1m56, vigneron, est jugé « bon » mais est dispensé car son frère aîné est déjà au service.

²⁰⁴ AD37 – Joué-lès-Tours – 6NUM8/122/018 p 237

²⁰⁵ AD37 – Joué-lès-Tours – 6NUM8/122/018 p 237

²⁰⁶ AD37 – Brèches – 6NUM8/037/027 p163

²⁰⁷ Geneanet puis AD37 – Rivarennnes – 6NUM8/200/022 p189

²⁰⁸ AD37 – Joué-lès-Tours – 6NUM8/122/009 p118

²⁰⁹ AD37 – Azay-le-Rideau – 6NUM8/014/017 p36

²¹⁰ AD37 – Joué-lès-Tours – 6NUM8/122/015 p293

²¹¹ AD37 – 1R717 p381

²¹² AD37 – Joué-lès-Tours – 6NUM8/122/034 p25

²¹³ AD37 – Joué-lès-Tours – 6NUM8/122/009 p 147

Suite au décret de mobilisation générale du 1^{er} août 1914, il est rappelé à l'activité et effectue des campagnes contre l'Allemagne à partir du 4 août 1914 (dates de fin non complétées dans la fiche matricule). Il est envoyé en congé illimité de démobilisation le 10 mars 1919²¹⁴.

Deux ans avant de partir à la guerre, il se marie le 17 février 1912 à Joué-lès-Tours, avec Désirée Louise Daburon, gagiste²¹⁵. Souvenir de famille, la photo ci-dessous représenterait le couple le jour de son mariage.



Lesquels ont déclaré Nous
 légitimer un enfant pour ma
 naturel né le seize nous déc
 Décembre mil neuf cent
 sept, dans la commune de
 Saint-Avertin (Indre-et-Loire) De to
 enregistré sous les nom et prénoms de : 1°
 Daburon Louis Auguste professio
 et reconnu par la future départem
 par acte du vingt huit 2°
 Décembre mil neuf cent sept professio
 à la Mairie de Saint-Avertin. départem
 3°
 professio
 départem
 4°
 professio

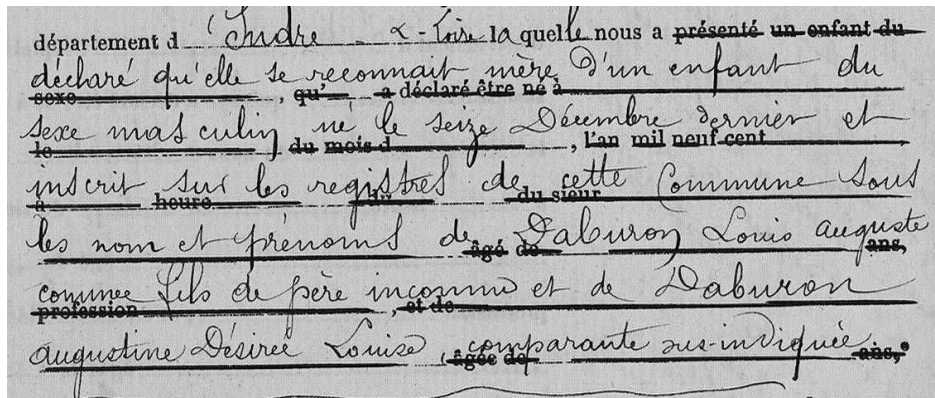
Rigler
 Daburon

A l'occasion de leur mariage, Henri et Désirée :
 ont déclaré légitimer un enfant naturel né le 16 décembre 1907 dans la commune de Saint-Avertin (Indre-et-Loire) enregistré sous les nom et prénoms de Daburon Louis Auguste et reconnu par la future par acte du 28 décembre 1907 à la Mairie de Saint-Avertin »

Né le 16 décembre 1907, il est reconnu par sa mère le 28 décembre de la même année.
 L'acte stipule que l'enfant est né de père inconnu.

²¹⁴ AD37 – 1R731 p573

²¹⁵ AD37 – Joué-lès-Tours – 6NUM8/122/015 p118



Département d'Indre et Loire, nous a déclaré qu'elle se reconnaît mère d'un enfant du sexe masculin né le seize décembre dernier et inscrit sur les registres de cette commune sous les noms et prénoms de Daburon Louis Auguste comme fils de père inconnu et de Daburon Augustine Désirée Louise comparante sus indiquée.

Légitimé lors du mariage de sa mère Désirée, Louis Auguste est-il pour autant l'enfant d'Henri Casimir ?

Impossible, voire secondaire de répondre à la question (les liens du sang sont-ils plus importants que les liens du cœur... ?) mais quelques indices sont recherchés.

La lecture des recensements ne permet pas d'attester qu'Henri Casimir et Désirée vivent ensemble ou du moins dans la même commune en 1907. Au moment de la naissance, Désirée exerce la profession de domestique à Saint-Avertin (non référencée dans le recensement de 1906)²¹⁶ tandis qu'Henri est vigneron à Joué-lès-Tours. Ils vivent donc éloignés d'une dizaine de kilomètres suivant où se situent leurs maisons respectives.

Louis Auguste, 4 ans, vit en 1911 avec ses grands-parents maternels et oncles et tantes rue Ribains à Joué-lès-Tours²¹⁷. Aucune mention de Désirée dans ce recensement.

Henri Casimir, quant à lui vit sur la même commune au lieu-dit l'Aubraye avec ses parents et un pensionnaire. Son oncle et sa tante, Gaston et Hortense, vivent également dans le même lieu-dit²¹⁸.

Henri Casimir décède le 19 novembre 1949, il est alors cantonnier, profession exercée par son beau-père dans la même commune (mention marginale).

Désirée décède le 27 mai 1961 (mention marginale) à l'âge de 75 ans.



C'est parce que ma grand-mère maternelle, **Suzanne**, est l'une des enfants d'Henri Casimir et Louise, que je liste ci-dessous, simplement avec les dates de naissance et de décès, tous les enfants nés de cette union.

La photo de Suzanne, ci-contre, a été prise lors d'un mariage en 1943.

²¹⁶ AD37 – Saint-Avertin – 6NUM5/208/015

²¹⁷ AD37 - recensement Joué-lès-Tours 1911 – 6NUM5/122/016 p13.

²¹⁸ AD37 - recensement Joué-lès-Tours 1911 – 6NUM5/122/016 p72

- Louis Auguste, né le 16 décembre 1907 à Saint-Avertin, décédé le 22 novembre 1989 à Saint-Brieuc (22).
- Henri Gaston²¹⁹, né à Joué-lès-Tours le 14 février 1914.
- Marcel, né le 13 mars 1920²²⁰ à Joué-lès-Tours et décédé le 17 août 1989 à Saint-Benoît-de-la-Forêt.
- Lucien, né le 1^{er} avril 1921²²¹ à Joué-lès-Tours, et décédé même commune le 29 mars 1998.
- **Suzanne**, née le 5 juin 1922²²² à Joué-lès-Tours, et décédée le 25 janvier 2014 à Montlouis-sur-Loire.
- Simone Andrée Désirée, née le 21 décembre 1923 et décédée le 4 novembre 2012 à Amboise.
- Renée Célestine, née le 13 août 1926 à Joué-lès-Tours, et décédée le 1^{er} janvier 1984 à Chambray-lès-Tours.
- Robert Gustave, né le 13 septembre 1929 à Joué-lès-Tours et décédé le 28 juin 2011 à Amboise.

YVONNE ANTOINETTE ALICE ROGER

Née le 26 février 1888 à Joué-lès-Tours²²³.

Mariée à Artannes le 29 avril 1917 à Gustave Quantin âgé de 28 ans. Cultivateur, il est, lors du mariage soldat au 64^{ème} bataillon de chasseurs alpins. Ses parents, Jean Martin Quantin et Jeanne Couratin demeurent à Artannes. (Mention marginale puis acte²²⁴)

Décédée à Artannes le 30 janvier 1972 (mention marginale).

VICTORINE AUGUSTINE ROCHER, VICTOR BINET ET LEURS 2 ENFANTS

Née le 26 août 1861 à Brèches²²⁵. Le choix du prénom Victorine est-il lié à son frère aîné décédé le 21 janvier de la même année, et portant le prénom de Victor ?

Lors de la naissance de Victorine, benjamine de la fratrie, ses parents sont respectivement âgés de 53 et 44 ans.

A l'âge de 19 ans, Victorine, alors gagiste, épouse à Brèches le 12 janvier 1880 Victor Henri Binet âgé de 23 ans²²⁶. Né à Saint-Aubin-le-Dépeint, il est domicilié à Villiers-au-Bouin en tant que gagiste. Ses parents, Pierre Binet et Anne Dubois, présents et consentant résident à Saint-Aubin-le-Dépeint.

Le couple donne naissance à deux enfants, dont l'existence est identifiée à partir de l'acte de donation effectué en 1936 par les époux Binet à leurs « seuls présomptifs héritiers »²²⁷. Cet acte sera plus précisément présenté dans la partie « 5. Cadastre, Hypothèques... et bien plus encore ».

²¹⁹ AD37 – Joué-lès-Tours – 6NUM8/122/012 p104

²²⁰ AD37 – Joué-lès-Tours – 6NUM8/122/012 p213

²²¹ AD37 – Joué-lès-Tours – 6NUM8/122/012 p245

²²² AD37 – Joué-lès-Tours – 6NUM8/122/012 p284

²²³ AD37 – Joué-lès-Tours – 6NUM8/122/009 p201

²²⁴ AD37 – Artannes – 6NUM8/006/014 p112

²²⁵ AD37 – Brèches – 6NUM8/037/027 p100

²²⁶ AD37 – Saint-Aubin-le-Dépeint – 6NUM8/037/029 p172

²²⁷ AD37 – 4Q58944 1936

5. CADASTRE, HYPOTHEQUES

... ET BIEN PLUS ENCORE



Cette partie met en valeur les sources cadastrales, d'hypothèques mais bien d'autres encore telles que celles du notariat et de la justice. Des recherches effectuées dans le cadastre me confrontent à des informations qui me semblent incohérentes et qui me laissent démunie. Telle une pelote de laine à démêler, en tirant doucement sur le fil c'est la mise à jour d'une histoire à mon sens peu banale, dont l'origine peut poser question et laisser place à des hypothèses qui resteront sans réponses.

Objectif initial : identifier les parcelles bâties et non bâties pouvant appartenir au couple formé par Catherine et Joseph Rocher sur la commune de Brèches. Une fois en possession de ces informations, poursuite des recherches dans les hypothèques pour identifier les actes notariés comportant des informations plus précises et plus détaillées sur les biens immobiliers identifiés au cadastre.

Première étape, consultation en fin de registre de la « table alphabétique des propriétaires » de 1822 à 1914 jusqu'à identifier celui qui semble être l'ascendant de Joseph, son père François Rocher²²⁸. Tous les noms qui m'interpellent et leurs numéros de folio (un folio s'apparentant à un compte) sont relevés. Aucune mention de Catherine et Joseph, mais je note celle de certains de leurs enfants, et du père de Joseph, François. En résumé :

- Rocher François – folio 310²²⁹
J'ai un doute car le François Rocher, père de Joseph est mort en 1834. La mutation identifiée date de 1846. En outre celui-ci habite Sonzay, alors que le mien est mort à Brèches.
- Rocher Emile et Bellanger Françoise - folio 138, 217 et 280²³⁰
- Rocher Pierre folio 314²³¹
- Rocher Victorine et Célestine - folio 363²³²
- Binet Victor et Rocher Victorine folio – folio 413²³³
- Rocher Célestine et Roger Casimir - folio 416²³⁴

SUR LA PISTE DE FRANCOIS I ROCHER

Dans un premier temps, c'est avec François Rocher que les recherches se poursuivent.

Hypothèse : que « ce » François Rocher soit le père de Joseph. Je suis assez confiante dans la mesure où les communes de Brèches et Sonzay citées, sont celles où évoluent mes ascendants.

Pour faire suite à la première étape précédemment présentée, il s'agit de consulter la « matrice cadastrale des propriétés financières de 1826 à 1914 »²³⁵ puis de se rendre au folio 310 qui correspond au compte de François Rocher.

Le folio noté à droite « passé à » permet de suivre les mutations de chaque parcelle qui passent de propriétaires en propriétaires. La date de mutation est indiquée en début de ligne sachant que les dates indiquées dans les matrices cadastrales sont postérieures d'environ 2 ans (voir plus) aux dates réelles des mutations des propriétés.

²²⁸ AD37 – 3P3/404

²²⁹ AD37 - 3P3/404 p414

²³⁰ AD37 – 3P3/404 p429

²³¹ AD37 – 3P3/404 p414 et 429

²³² AD37 – 3P3/404 p 429

²³³ AD37 – 3P3/404 p420

²³⁴ AD37 – 3P3/404 p429

²³⁵ AD37 – 3P3/404 p349

En 1826, date d'élaboration de cette matrice, 16 numéros de parcelles réparties sur les sections B et C de la commune de Brèches. La totalité des lignes est barrée, ce qui signifie qu'à la clôture du registre en 1914, ces parcelles ne sont plus la propriété de François.

Numéro de folio 310

NOMS, PRENOMS, PROFESSIONS ET DEMEURS des Propriétaires et Usufruitiers.	Année de la muta- tion.	de la section.	INDICATION		CONTENANCE IMPOSABLE		CLASSE.	REVENU		FOLIOS de LA MATRIÈRE d'où sont tirés et où sont passés les articles vendus ou acquis.	
			de N.º du plaz.	DES CANTONS ou lieux dits.	DE LA NATURE de la propriété.	par parcelle.		TOTALE.	par parcelle.		TOTAL.
<i>Rocher François à L'Orsay</i>	1816	A	100	Les Landes	Prieuré	06 26	105 07	1	07	74 86	105
			101	Les Landes	terre	21 09	34 03	2	05	12 25	
			102	2º	lingerie	01 20		2	02		
			103	Les Landes	terre	01 60		2	12		
			104	Les Landes	terre	01 09		1	05		
			105	Les Landes	terre	01 09		1	05		
			106	Les Landes	terre	01 09		1	05		
			107	Les Landes	terre	01 09		1	05		
			108	Les Landes	terre	01 09		1	05		
			109	Les Landes	terre	01 09		1	05		
			110	Les Landes	terre	01 09		1	05		
			111	Les Landes	terre	01 09		1	05		
			112	Les Landes	terre	01 09		1	05		
			113	Les Landes	terre	01 09		1	05		
			114	Les Landes	terre	01 09		1	05		
115	1826	C	100	Les Landes	terre	01 09		1	05		
116	1826	C	101	Les Landes	terre	01 09		1	05		
117	1826	C	102	Les Landes	terre	01 09		1	05		
118	1826	C	103	Les Landes	terre	01 09		1	05		
119	1826	C	104	Les Landes	terre	01 09		1	05		
120	1826	C	105	Les Landes	terre	01 09		1	05		
121	1826	C	106	Les Landes	terre	01 09		1	05		
122	1826	C	107	Les Landes	terre	01 09		1	05		
123	1826	C	108	Les Landes	terre	01 09		1	05		
124	1826	C	109	Les Landes	terre	01 09		1	05		
125	1826	C	110	Les Landes	terre	01 09		1	05		

Passé à

A savoir, la matrice de rôle pour la contribution foncière, établie en 1812 atteste que François est déjà propriétaire de 15 des parcelles ainsi que de deux supplémentaires²³⁶ (cf tableau ci-dessous).

En naviguant d'un numéro de folio à un autre nous partons en quête des précédents et suivants propriétaires.

L'année de mutation, 1846, les 15 premières lignes sont « passées » au folio 105 en la personne de Louis Dupué demeurant à Brèches au Saule²³⁷. La vente de ces 15 parcelles se fait donc en sa faveur en 1846.

²³⁶ AD37 – 3P3/403 p72 et 73

²³⁷ AD37 – 3P03/404 p144-145

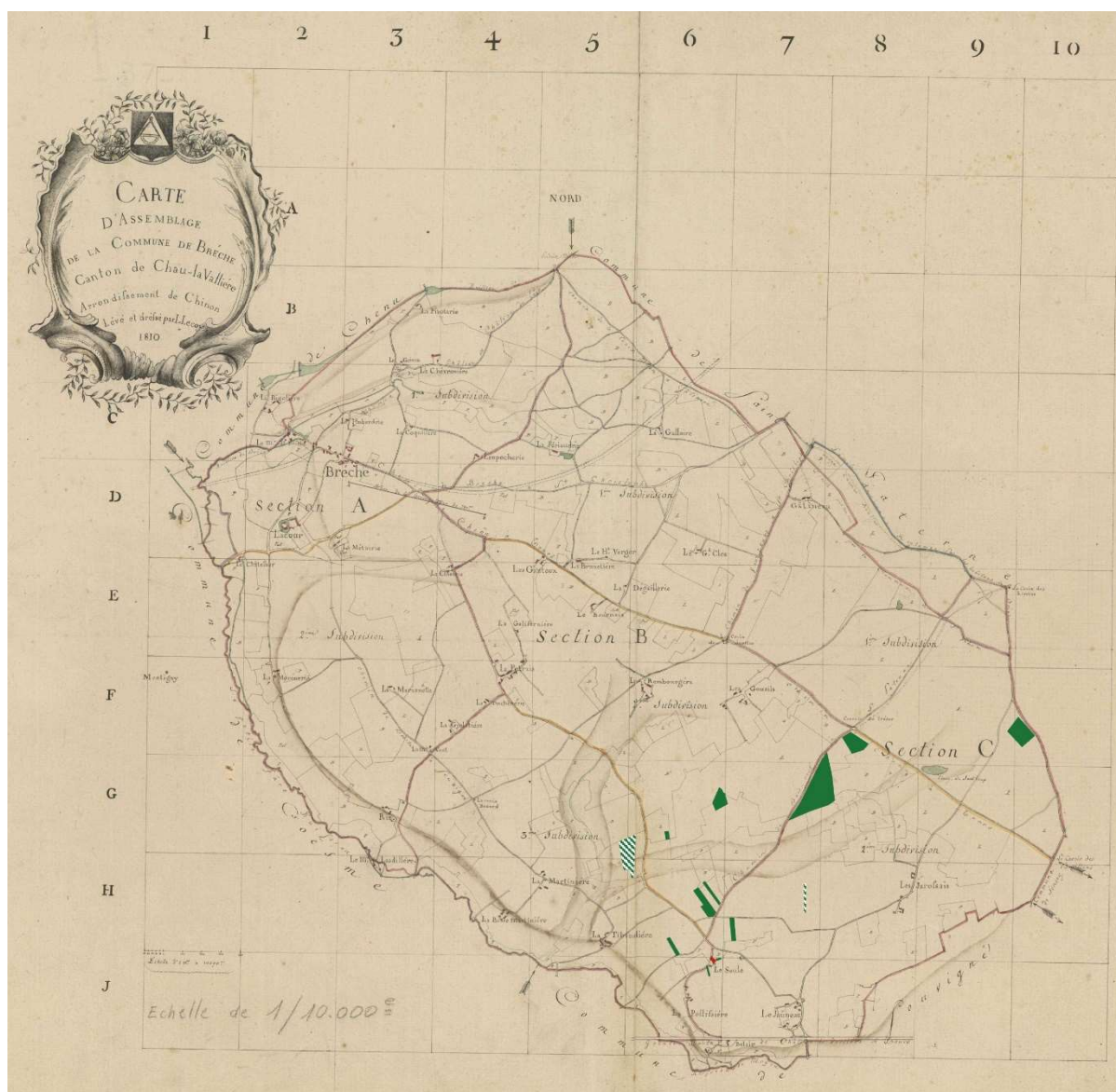
La dernière ligne, correspondant à la parcelle B1237 (référéncée en section A dans la matrice mais bien en section B sur le plan du cadastre) est tirée » du folio 314 en 1826 pour être « passée » au folio 122 en 1833. Par la navigation de folio à folio il apparaît que François achète cette parcelle en 1826 à un dénommé Pierre Roche²³⁸. Le nom ne s'écrit pas Rocher mais la similitude peut laisser imaginer qu'il s'agisse peut-être d'un frère, d'un fils ou d'un oncle ou encore d'un cousin de François. Cette même parcelle est donc transférée en 1833 à un dénommé Fauchoux vivant au Mans (folio 122 p161).

Le tableau ci-après offre une vision globale sur les mutations des parcelles et les différents propriétaires. En outre il nous informe sur la nature de chaque parcelle.

	Section	Parcelle	Lieu dit	Nature	Côte	Folio	Propriétaire	Entrée	Sortie	Tiré à	Passé à
Matrice 1812-1821	B	501	Les Hauts Breus	Friche	3P403	310	ROCHER François				
Matrice 1812-1821	B	555	Les Chaineaux	Terre	3P403	310	ROCHER François				
Matrice 1812-1821	B	557	Les Chaineaux	Bruyère	3P403	310	ROCHER François				
Matrice 1812-1821	B	607	Les Taillis des hauts Breus	Bruyère	3P403	310	ROCHER François				
Matrice 1812-1821	B	890	Les Taillis des hauts Breus	Terre	3P403	310	ROCHER François				
Matrice 1812-1821	B	1246	Le Carrois du Saule	Jardin	3P403	310	ROCHER François				
Matrice 1812-1821	B	1247	Le Saule	Bâtiment	3P403	310	ROCHER François				
Matrice 1812-1821	C	60	La Grande Fraîche	Bruyère	3P403	310	ROCHER François				
Matrice 1812-1821	C	191	La Grande Fraîche	Bruyère	3P403	310	ROCHER François				
Matrice 1812-1821	C	199	Les Tréviloux	Bruyère	3P403	310	ROCHER François				
Matrice 1812-1821	C	265	Les Bordes	Terre	3P403	310	ROCHER François				
Matrice 1812-1821	C	301	Les Sables	Terre	3P403	310	ROCHER François				
Matrice 1812-1821	C	423	Le Saule	Jardin	3P403	310	ROCHER François				
Matrice 1812-1821	C	426	Le Saule	Jardin	3P403	310	ROCHER François				
Matrice 1812-1821	C	430	Le Saule	Batiment et cours	3P403	310	ROCHER François				
Matrice 1812-1821	C	435	Le Saule	Jardin	3P403	310	ROCHER François				
Matrice 1826-1914	B	501	Les Hauts Breus	Friche	3P404	310	ROCHER François		1846	310	105
Matrice 1826-1914	B	555	Les Chaineaux	Terre	3P404	310	ROCHER François		1846	310	105
Matrice 1826-1914	B	557	Les Chaineaux	Bruyère	3P404	310	ROCHER François		1846	310	105
Matrice 1826-1914	B	607	Les Taillis des hauts Breus	Bruyère	3P404	310	ROCHER François		1846	310	105
Matrice 1826-1914	B	890	Les Taillis des hauts Breus	Terre	3P404	310	ROCHER François		1846	310	105
Matrice 1826-1914	B	1246	Le Carrois du Saule	Jardin	3P404	310	ROCHER François		1846	310	105
Matrice 1826-1914	B	1247	Le Saule	Bâtiment	3P404	310	ROCHER François		1846	310	105
Matrice 1826-1914	C	60	La Grande Fraîche	Bruyère	3P404	310	ROCHER François		1846	310	105
Matrice 1826-1914	C	191	La Grande Fraîche	Bruyère	3P404	310	ROCHER François		1846	310	105
Matrice 1826-1914	C	199	Les Tréviloux	Bruyère	3P404	310	ROCHER François		1846	310	105
Matrice 1826-1914	C	265	Les Bordes	Terre	3P404	310	ROCHER François		1846	310	105
Matrice 1826-1914	C	301	Les Sables	Terre	3P404	310	ROCHER François		1846	310	105
Matrice 1826-1914	C	423	Le Saule	Jardin	3P404	310	ROCHER François		1846	310	105
Matrice 1826-1914	C	426	Le Saule	Jardin	3P404	310	ROCHER François		1846	310	105
Matrice 1826-1914	C	430	Le Saule	Maison	3P404	310	ROCHER François		1846	310	105
Matrice 1826-1914	C	9ème	Le Saule	Bât et cours	3P404	310	ROCHER François		1846	310	105
Matrice 1826-1914	C	435	Le Saule	Jardin	3P404	310	ROCHER François		1846	310	105
Matrice 1826-1914	B	501	Les Hauts Breus	Friche	3P404	105	DUPUE Louis	1846	1848	105	127
Matrice 1826-1914	B	555	Les Chaineaux	Terre	3P404	105	DUPUE Louis	1846	1848	105	84-105
Matrice 1826-1914	B	557	Les Chaineaux	Bruyère	3P404	105	DUPUE Louis	1846	1865	105	127
Matrice 1826-1914	B	607	Les Taillis des hauts Breus	Bruyère	3P404	105	DUPUE Louis	1846	1865	105	127
Matrice 1826-1914	B	890	Les Taillis des Hauts Breus	Terre	3P404	105	DUPUE Louis	1846	1865	105	127
Matrice 1826-1914	B	1246	Le Carrois du Saule	Jardin	3P404	105	DUPUE Louis	1846	1865	105	127
Matrice 1826-1914	B	1247	Le Saule	Bâtiment	3P404	105	DUPUE Louis	1846	1865	105	127
Matrice 1826-1914	C	60	La Grande Fraîche	Bruyère	3P404	105	DUPUE Louis	1846	1865	105	127
Matrice 1826-1914	C	191	La Grande Fraîche	Bruyère	3P404	105	DUPUE Louis	1846	1865	105	127
Matrice 1826-1914	C	199	Les Tréviloux	Bruyère	3P404	105	DUPUE Louis	1846	1865	105	127
Matrice 1826-1914	C	265	Les Bordes	Terre	3P404	105	DUPUE Louis	1846	1865	105	127
Matrice 1826-1914	C	301	Les Sables	Terre	3P404	105	DUPUE Louis	1846	1865	105	127
Matrice 1826-1914	C	423	Le Saule	Jardin	3P404	105	DUPUE Louis	1846	1865	105	127
Matrice 1826-1914	C	426	Le Saule	Jardin	3P404	105	DUPUE Louis	1846	1865	105	127
Matrice 1826-1914	C	430	Le Saule	Maison	3P404	105	DUPUE Louis	1846	1865	105	127
Matrice 1826-1914	C	9ème	Le Saule	Bât et cours	3P404	105	DUPUE Louis	1846	1865	105	127
Matrice 1826-1914	C	435	Le Saule	Jardin	3P404	105	DUPUE Louis	1846	1865	105	127
Matrice 1826-1914	B	1237	La Charrière	Terre	3P404	314	ROCHER Pierre		1826		310
Matrice 1826-1914	B	1237	La Charrière	Terre	3P404	310	ROCHER François	1826	1833	314	122
Matrice 1826-1915	B	1238	La Charrière	Terre	3P404	122	FAUCHEUX	1833	1848	122	108
Matrice 1826-1916	B	1239	La Charrière	Terre	3P404	108	DUCHESNES François	1848	1864	108	7

²³⁸ AD37 – 3P3/404 p353

La carte ci-dessous illustre les propriétés réparties par un code couleur au regard de leur nature



Rouge = bâti / Vert = terres non bâties / Rayées = parcelles qui ne sont plus détenues par François en 1826.

Ces recherches ont permis de manier pour la première fois le cadastre et d'apprécier l'utilité d'un tel document. Il n'a pas été aisé « de raccrocher » avec certitude François Rocher à l'arbre.

François I Rocher père est pourtant décédé au Saule, là où se situe la maison du François du registre²³⁹. Un lien de parenté se dessine. Deux François qui ne sont peut-être qu'un seul.

Décédé en 1834 à Brèches, les 15 premières lignes mutant en 1846, l'hypothèse de départ ne tient pas. S'agit-il d'une erreur de date ? A priori non car le folio de Louis Dupué indique bien une mutation en 1846.

Cette mutation a-t-elle lieu après le décès de Marie Nau, épouse de François, décédée en 1845 et n'a-t-elle pas été inscrite correctement sur le cadastre ? Aucune déclaration de succession n'est à

²³⁹ AD37 – Brèches – 6NUM8037026 p383

consulter suite au décès de Marie Nobileau qui est déclarée indigente²⁴⁰. Elle ne possède donc aucun bien. Il en est de même pour François. La TSA nous indique une succession pour biens meubles et immeubles²⁴¹. Pourtant la déclaration de succession ne fait état que de mobilier, pour une valeur de 67 francs²⁴².

S'agit-il de François frère de Joseph et non du père ? La découverte d'un acte de vente passé à Sonzay le 10 janvier 1826 par François Rocher père et Pierre Rocher fils invalide cette hypothèse²⁴³. Cet acte explique l'origine de la propriété et nous informe que Pierre a hérité de la succession de ses frères et sœurs, François et Marie, qui sont donc décédés avant 1826. Information qui n'a pas pu être confirmée par l'état civil, les actes de décès restant introuvables. En revanche le fait qu'ils ne soient pas mentionnés sur la déclaration de succession de François le confirme.

Les archives notariales consultées pour les communes de Brèches et Sonzay pour les années 1826-1834 n'ont pas permis de mettre en évidence l'existence d'autres actes impliquant François Rocher.

La lecture des TSA du canton de Château-la-Vallière entre 1840 et 1922 afin d'identifier un François Rocher qui pourrait être celui du cadastre ne donne rien²⁴⁴. Le seul François identifié est le père de Joseph décédé en 1834.

Côté hypothèques, sont relevés sur la table alphabétique tous les François Rocher / Roche / Rochet sur l'arrondissement de Tours²⁴⁵. Ils sont 9. Chaque compte de formalité est consulté dans le répertoire des formalités. Aucun ne concerne le François recherché²⁴⁶.

Une dernière piste, une transcription réalisée le 28 octobre 1837²⁴⁷ et correspondant à une vente par Pierre Rocher, Anne Robin femme Rocher, Marie Rocher femme Fouquet, Marie Nobileau pour la somme de 700 francs au couple Louis Dupué et Catherine Nau.

CASE N° 419. <i>frère Rocher, père. Joseph. Demeurant Sonzay</i>		<i>Commune de Sonzay. D'après son Certificat. (voir ci-dessus)</i>	
365	1	28.8.1837	700
		19.2.1839	500
/			
CASE N° 420. <i>ami Robin, femme Pierre Rocher,</i>		<i>Joseph. Demeurant Sonzay.</i>	
365	14	28.8.1837	700
/			
CASE N° 421. <i>Mme Nobileau, sœur François Rocher,</i>			
365	14	28.8.1837	700
/			

²⁴⁰ AD37 – Château-la-Vallière – 6NUM3/005/003 p 102

²⁴¹ AD37 – 6NUM3/005/001

²⁴² AD37 – 3Q2045

²⁴³ AD37 – Sonzay – Maître Billonneau – 3^e32/495

²⁴⁴ AD37 – Château-la-Vallière – 6NUM3/005/003 à 008

²⁴⁵ AD37 – 4Q5/112

²⁴⁶ AD37 – 4Q5/312 Volume 27 case 172 ; 4Q5/347 Volume 62 case 59 ; 4Q5/295 Volume 10 case 19 ; 4Q5/456 Volume 171 case 216 ; 4Q5/471 Volume 186 case 792 ; 4Q5/478 Volume 193 case 419 ; 4Q5/503 Volume 218 case 680 ; 4Q5/536 Volume 251 case 301 ; 4Q5/576 Volume 291 case 262

²⁴⁷ AD37 – 4Q/2406/01

Au final c'est cet ultime document qui permet de faire le lien et d'attester que « le » François Rocher de départ, inscrit dans le cadastre, est bien le père de Joseph Rocher.

L'acte faisant état de l'origine de la propriété, il y est mentionné que les immeubles vendus à M. Dupué ont été acquis par François I Rocher et sa première épouse Madeleine Leboeuf.

Suite au décès de Madeleine Leboeuf (1804), ses biens sont dévolus à François I, ainsi qu'à leurs trois enfants, Pierre, François et Marie. Après le décès de Marie, sa part est partagée à son père, et ses deux frères. S'ensuit le décès de François qui entraîne la dévolution de sa part à son père François I, Pierre son frère germain, ainsi qu'à ses frères et sœurs consanguins, Marie femme Fouquet, Madeleine, Louis et Joseph. Pour mémoire, cette fratrie consanguine est née du remariage de François I avec Marie Nobileau. Madeleine venant à décéder, au décès de François I en 1834, les enfants vivants sont au nombre de 4 : Pierre, né du premier mariage, puis Louis, Joseph et Marie femme Fouquet, nés du second mariage. Tous ont, au fur et à mesure du décès de leurs frères et sœurs, germains, et consanguins, bénéficié de leurs parts.

L'acte précise que François I a bénéficié de l'usufruit de ces immeubles pendant sa vie et que l'usufruit de Marie Nobileau prendra fin 6 ans après le décès dudit François I. Le décès survient en 1834 et la vente actuelle se réalise en 1837. Il reste donc 3 ans d'usufruit à Marie.

Différents actes nommés dans celui-ci seront à consulter à l'occasion d'une visite aux AD37. Le 25 septembre 1825 Marie Nobileau et François et leurs notaires établissent un acte en lien avec l'usufruit. Les 27 juillet et 6 septembre 1834 Louis et Joseph vendent « parts et portions » à Pierre.

A la question, pourquoi la mutation n'est inscrite qu'en 1846 ? Il n'y a pas de réponse assurée. Peut-être simplement un décalage plus long que celui observé de deux ans en moyenne. Possibilité que l'inscription ne soit intervenue qu'après la fin de la jouissance dévolue à Marie jusqu'en avril 1840, ou bien après le décès de Marie survenu en 1845.

Ce qui est certain, et qui était recherché c'est que ce François ne forme bien qu'une seule et même personne. Il est François I père de Joseph. La boucle est bouclée.

CELESTINE ET VICTORINE, LE LIEN QUI LES UNIT

La table alphabétique révèle le numéro de folio 363 pour Victorine et Joséphine²⁴⁸.

La marge du folio indique que Victorine et Célestine Rocher sont propriétaires représentées par leur père Joseph Rocher, usufruitier au bourg.

Ces informations posent question. En 1869, date de l'acquisition des parcelles, Victorine et Joséphine sont respectivement âgées de 8 et 12 ans. Leurs parents ne sont pas décédés. Comment peuvent-elles propriétaires si jeunes ? Pourquoi leur père est-il leur usufruitier ?

²⁴⁸ AD37 –3P3/404 p402

NOMS, PRENOMS, PROFESSIONS ET DEMEURES des Propriétaires et Usufruitiers.	Année de la muta- tion.	INDICATION			CONTENANCE IMPOSABLE		CLASSE.	REVENU		FOLIOS de LA MATRIÈRE d'où sont tirés et où sont passés les articles vendus ou acquis.		
		de la section.	du N.º du plan.	DES CANTONS ou lieux dits.	DE LA NATURE de la propriété.	par parcelle.		TOTALE.	par parcelle.		TOTAL.	
Voisin Louis 1833 au Bourg	1831	C	63	de frites	Arrière	16.17	126.97	1	0.66	20	275 142	
			64	Carriés bouillens		10.78		1	4.84			
Rocher Victorine 1838 Célestine, prop[riétaire]s représentées par Rocher Joseph usufruitier au Bourg 1838	1829	A	76	Grandchamps	Cour	1.92.36	2.113.01	3	22.78	52.83	47	412.416
			123	Le Bourg	Détaché	0.0.98		1	0.18	27.83		416
			124		Maisons	0.0.0		1	16.02			105
			125		Jardin	0.19.99		1.2	7.86			412.416
			137	La Houllerie	Pré	0.24.08	2.63.01	3	9.01		53.83	413.416

Rocher Victorine et Célestine, prop[riétaire]s représentées par Rocher Joseph usufruitier au bourg

La propriété porte sur 5 parcelles et plus précisément sur une maison, un jardin, un pré, une terre ainsi qu'un bâtiment et une cour. Le tout situé dans le bourg de Brèches.

Le cadastre datant de 1810, la maison construite en 1860 n'y apparaît pas. Elle est érigée sur la parcelle A124, parcelle qui en 1810 contient un bâtiment.



La navigation d'un folio à un autre permet de retracer l'historique des parcelles, de savoir de qui elles viennent et à qui elles passent.

Section	Parcelle	Nature	Côte	Folio	Propriétaire	Date		Transmission	
						Entrée	Sortie	Tiré à	Passé à
A	76	Terre	3P3404	18	Alexandre BOURREAU	1840			28
A	137	Pré	3P404	18	Alexandre BOURREAU	1840			38
A	76	Terre	3P3404	28	BEZERAY BOURREAU	1848	1856	18	28.47
A	76	Terre	3P3404	28	BEZERAY BOURREAU	1848	1852	28	47
A	123	Bâtiment et cour	3P3404	297	MAUBERT RATINES		1858		47
A	124	Jardin	3P3404	297	MAUBERT RATINES		1858		47
A	137	Pré	3P404	38	BLANVILLAIN BOURREAU	1840	1867	18	47
A	76	Terre	3P3404	47	Jacques BOURREAU	1848	1869	28	363
A	76	Terre	3P3404	47	Jacques BOURREAU	1852	1869	28	363
A	123	Bâtiment et cour	3P3404	47	Jacques BOURREAU	1858	1869	297	363
A	124	Jardin	3P3404	47	Jacques BOURREAU	1858	1869	297	363
A	124	Maison	3P3404	47	Jacques BOURREAU	1860	1869	CN	363
A	137	Pré	3P3404	47	Jacques BOURREAU	1867	1869	38	363
A	76	Terre	3P3403	363	ROCHER Victorine et Célestine	1869	1888	47	413.416
A	123	Bâtiment et cour	3P3403	363	ROCHER Victorine et Célestine	1869	1888	47	416
A	124	Maison	3P3403	363	ROCHER Victorine et Célestine	1869	1882	47	B105
A	124	Jardin	3P3403	363	ROCHER Victorine et Célestine	1869	1888	47	413.416
A	137	Pré	3P3403	363	ROCHER Victorine et Célestine	1869	1888	47	413.416
A	76	Terre	3P3405	416	ROCHER Célestine ROGER	1888	1896	363	116.327.413
A	123	Bâtiment et cour	3P3405	416	ROCHER Célestine ROGER	1888	1896	363	413
A	124	Jardin	3P3405	416	ROCHER Célestine ROGER	1888	1896	363	432
A	137	Pré	3P3405	416	ROCHER Célestine ROGER	1888	1896	363	413
A	76	Terre	3P3405	413	ROCHER Victorine BINET	1888		363	
A	124	Jardin	3P3405	413	ROCHER Victorine BINET	1888		363	
A	137	Pré	3P3405	413	ROCHER Victorine BINET	1888		363	
A	76	Terre	3P3405	413	ROCHER Victorine BINET	1896		416	
A	123	Bâtiment et cour	3P3405	413	ROCHER Victorine BINET	1896		416	
A	137	Jardin	3P3405	413	ROCHER Victorine BINET	1896		416	

Le propriétaire précédant les deux sœurs Rocher est Jacques Bourreau, personnage que n'est pas relié à ma généalogie.

Ne connaissant pas le contexte faisant de ces jeunes filles des propriétaires, ignorant également le type de transaction, la date précise, le nom du notaire, des recherches dans les hypothèques s'imposent. Très précieuses pour toute recherche immobilière, elles permettent de faire une recherche à partir du seul élément en ma possession : l'identité des possesseurs qui sont Victorine et Joséphine Rocher.

A partir du registre indicateur²⁴⁹ puis de la table alphabétique²⁵⁰, identification du volume, 325, et de la case, 517 pour Célestine, et 518 pour Victorine. Bien évidemment à toutes fins utiles tous les volumes et cases des personnes qui ne me sont pas inconnues dans cette recherche sont relevés.

²⁴⁹ AD37 – 4Q5/18 p251

²⁵⁰ AD37 – 4Q5/232 p10

NOMS PLACÉS EN TÊTE DE CHAQUE DES CASES du Répertoire.	PRÉNOMS.	PROFESSIONS.	DOMICILES.	RÉPERTOIRE.	
				NUMÉRO du volume.	NUMÉRO de la case.
Rocher	Elisa	f. Lépine	Cours.	301	1
	Marie	f. Moreau	Rochebray Touray	301	264
	Marie Anne Louise	f. Boutard	La Chartre, Chamilli s. Lome	301	394
	Célestine Henriette	f. Frappé	Amboix	310	18
	Louise	f. Bortet	S. Branches, Savertou Chambray	312	116
	Madeleine	f. Olivier	Sierres	322	179
	Albertine Joséphine	f. Quentin	Monte Hurlagot	323	107
	Madeleine	f. Bulaone	Maziers Langeais	329	377
	Célestine	f. Roger	Bresches, Truc	331	30.

Avec ces éléments, place à la consultation du répertoire des formalités et plus précisément des cases 517 et 518²⁵¹. Toutes quittances passées chez notaires sont inscrites aux hypothèques. Ces cases, ou comptes référencent pour une personne donnée la totalité des actes (acquisitions, ventes...) inscrits ou transcrits. Du côté gauche du compte, des transcriptions d'actes de vente, donation, achat..., du côté droit des inscriptions qui sont des créances.

REGISTRES DE HYPOTHÈQUE	DATES DES MONTANTS DE LA VENTE	NATURE DE L'ACTE DE LA VENTE	QUANTITÉ DE L'ACTE DE LA VENTE	REQUISIT DE LA VENTE	DATES DES MONTANTS DE LA VENTE	NATURE DE L'ACTE DE LA VENTE	QUANTITÉ DE L'ACTE DE LA VENTE	REQUISIT DE LA VENTE	REGISTRES DE HYPOTHÈQUE	DATES DES MONTANTS DE LA VENTE	NATURE DE L'ACTE DE LA VENTE	QUANTITÉ DE L'ACTE DE LA VENTE	REQUISIT DE LA VENTE	REGISTRES DE HYPOTHÈQUE	DATES DES MONTANTS DE LA VENTE	NATURE DE L'ACTE DE LA VENTE	QUANTITÉ DE L'ACTE DE LA VENTE	REQUISIT DE LA VENTE
CASE N° 517. Rocher Célestine mariée à Roger s. Lome Langeais																		
	1794	500	100															
	1805	500	100															
	1815	500	100															
	1825	500	100															
	1835	500	100															
	1845	500	100															
	1855	500	100															
	1865	500	100															
	1875	500	100															
	1885	500	100															

Les points communs entre les comptes des 2 sœurs :

- Côté transcription, un acte le 21 juillet 1894, correspondant à une vente pour Célestine et un achat pour Victorine.
- Côté inscriptions, plusieurs créances :
 - 13 juin 1867, 500 francs, alors qu'elles ne sont âgées que de 6 et 10 ans.
 - 22 mai 1877, 500 francs
 - 16 mai 1887, 500 francs

²⁵¹ AD37 – 4Q5/610 – Volume 325

L'acte numéro 50 pose le sujet²⁵². Il s'agit d'un procès-verbal d'adjudication de vente dressé par Maître Serruau notaire à Château-la-Vallière le 3 juin 1894 et présenté à la formalité de transcription le 21 juillet 1894. Casimir Roger et son épouse Célestine Rocher « qu'il autorise », résidant alors à Bois-Ripault commune de Joué-lès-Tours, désirent vendre par adjudication, autrement dit aux enchères, divers immeubles situés sur au bourg de la commune de Brèches, appartenant en propre à Célestine.

La suite du document nous livre de nombreuses et précieuses informations apportant réponses aux questions posées lors de la lecture du cadastre. L'origine de la propriété des deux sœurs y est établie ! Il ne s'agit pas de la seule donnée. Des références sont faites à plusieurs actes, de nature différente, établis entre 1866 et ce mois de juin 1894. Ces faits simplement évoqués dans ce procès-verbal d'adjudication sont présentés ci-dessous chronologiquement et étoffés à partir des actes originaux, dès lors qu'ils ont pu être consultés.

UN LEGS EN FAVEUR DE CELESTINE ET VICTORINE

C'est par un legs que nos deux jeunes filles deviennent propriétaires si jeunes.

Le légataire, Jacques Boureau, identifié dans les matrices cadastrales précédemment présentées, est un propriétaire demeurant à Brèches.

Son épouse, Renée Pontonnier décède le 18 septembre 1859 à l'âge de 80 ans²⁵³.

Jacques, quant à lui décède le 26 novembre 1866 à Brèches l'âge de 85 ans²⁵⁴.

Tous deux n'ont aucun héritier à réserve c'est à dire qu'ils décèdent sans descendants, et Jacques sans conjoint survivant. La recherche de descendants dans l'état civil des communes de Brèches et Saint-Aubin-le-Dépeint (commune de mariage du couple Boureau) s'est révélée infructueuse²⁵⁵. Parmi les 10 naissances et 2 décès relevés entre 1808 et 1835, aucune ne concerne le couple. Faute de temps, les TD des autres communes environnantes, ainsi que les recensements n'ont pas pu être exploitées pour poursuivre les recherches, l'idée étant de savoir si le couple a enfanté ou pas au cours de sa vie.

Jacques la veille de son décès, le **25 novembre 1866**, rédige son **testament** chez Maître Fontaine, notaire à Château-la-Vallière 3^e9353. « Malade de corps mains sain d'esprit », s'est entouré de quatre témoins qu'il dicte son testament. La rédaction de son testament lui permet de léguer ses biens personnels à un tiers.

Je donne et lègue à Dame Catherine Salmon, ma domestique, épouse de M. Joseph Rocher, journalier, demeurant commune de Brèches, l'usufruit et jouissance, pendant sa vie, pour en jouir à partir du jour de mon décès, de la vache que je possède ou posséderai au jour de mon décès; de la laine, du buffle et du lit se trouvant dans la chambre à cheminée devant à celle que j'occupe; et des immeubles ci-après désignés, situés au bourg et commune de Brèches: 1^o La maison avec cour

²⁵²AD37 – 4Q55748 – Volume 2983

²⁵³AD37 – Brèches – 6NUM8/037/031

²⁵⁴AD37 – Brèches – 6NUM8/037/031 p121

²⁵⁵AD37 – TD Brèches 6NUM2/037/001 à 6NUM2/037/007 et Saint-Aubin-le-Dépeint - 6NUM2/207/002 et 6NUM8/207/206

Je donne et lègue à dame Catherine Salmon ma domestique épouse de Monsieur Joseph Rocher, journalier, demeurant commune de Brèches, l'usufruit et jouissance, pendant sa vie, pour en jouir à partir du jour de mon décès, de la vache que je possède ou posséderai au jour de mon décès, de la maie, du buffet et du lit se trouvant dans la chambre à cheminée tenant à celle que j'occupe, et des immeubles ci-après désignés situés bourg et commune de Brèches :

Les immeubles désignés sont : une maison avec cour et jardin, le petit pré de la Douve contenant environ 23 ares, la pièce de la Croix des Grands Champs d'1 hectare 33 ares, une seconde pièce de la Croix des Grands Champs contenant 20 ares.

Je donne et lègue aux Demoiselles Célestine et Victorine Rocher, mineures, demeurant avec les époux Rocher. Salmon, sus-nommés, leurs père et mère, la nue-propiété pour y réunir la jouissance à partir du jour du décès de ladite Dame Rocher, de tous les biens meubles et immeubles dont je viens de léguer la jouissance à la Dame Rocher, leur mère ;

Je donne et lègue aux demoiselles Célestine et Victorine Rocher, mineures, demeurant avec les époux Rocher – Salmon sus-nommés, leurs père et mère, la nue-propiété pour y réunir la jouissance à partir du jour du décès de ladite Dame Rocher, de tous les biens meubles et immeubles dont je viens de léguer la jouissance à la Dame Rocher, leur mère

72

Autrement dit, en tant qu'usufruitière Catherine peut utiliser les biens, les occuper, percevoir les revenus qui en découlent. Victorine et Joséphine, propriétaires de ces biens en disposeront après le décès de leur mère. La mention relevée dans la marge du folio « Victorine et Célestine Rocher propriétaires représentées par leur père Joseph Rocher, usufruitier au bourg » prend donc tout son sens.

Pourquoi ce legs à ces deux petites filles ? La volonté d'aider cette famille qui dispose de peu de moyens ? L'existence d'un fort lien amical entre Jacques, Catherine et ses deux dernières petites filles ? Un lien plus fort qui serait celui d'un père, Jacques, à ces filles nées d'une relation adultérine avec Catherine ? Autant de questions qui se posent naturellement mais qui resteront sans réponses.

L'INVENTAIRE APRES-DECES DE JACQUES BOUREAU

Il est dressé par Maître Fontaine les **28 et 29 décembre 1866**²⁵⁶.

Sur un total de 30 pages, les 9 premières sont consacrées à la présentation des héritiers.

Si Jacques n'a aucun héritier réservataire à son décès, les héritiers « de second ordre » sont à contrario plutôt nombreux. Issu d'une fratrie de 9 enfants, dont 4 d'un premier mariage, notre testateur compte un certain nombre de neveux-nièces et petits neveux-nièces. 19 personnes nommées dans l'inventaire

²⁵⁶ AD37 – Brèches – Maître Fontaine – 3^E9353

et « habilités à se dire et se porter seuls héritiers de Monsieur Jacques Boureau, leur frère, oncle et grand-oncle »

Tenu de 10h à 15h le vendredi, l'inventaire se poursuit le samedi de nouveau dès 10 heures du matin. Catherine Salmon et Mathurin Genest, propriétaire cultivateur, gardiens des scellés sont présents lors de l'inventaire afin de présenter la maison du défunt.

La totalité du bien est inventoriée : chambre à cheminée, seconde chambre, vestibule, grenier, cellier, buanderie, écurie, grange, cour, jardin, poulailler.

Quelques effets parmi les nombreux listés : 3 gobelets en argent d'une valeur de 25 francs, une montre en argent, du linge de maison et de corps en grande quantité. Le nécessaire à cuisiner ainsi qu'une dizaine d'assiettes et verres. Des couettes en plume d'oie et autres linges de lits pour 128 francs. Divers outils. Quelques denrées alimentaires comme 306 litres de blé froment, 80 litres de farine, 6 litres de vinaigre, 76 litres de cidre, 46 litres de vin rouge de la récolte de 1865 et 4 litres de vin. Le tout représentant la somme de 88 francs.

Côté cour, une chèvre, 6 poules, 2 coqs et 4 ruches à abeilles.

Des pièces d'or et d'argent sont inventoriées pour un montant total de 86 francs.

Le legs à Catherine y est détaillé. D'un montant de 258 francs, il se compose :

- D'un buffet en bois de guignier (cerisier à guignes, variété d'anciennes cerises utilisées en fruit de table ou pour la fabrication du kirsch) haut et bas fermant à clef, à quatre venteaux, prisé trente francs.
- Un lit chêne et poirier garni d'une paillasse en toile, deux couettes, un traversin en coutil (toile en tissage très serré) rempli de plume d'oie, une couverture en laine verte, un couvre pieds en indienne et laine, tour de lit et rideaux en raz vert, ciel en indienne, carrée en bois et vergettes de fer pour 104 francs.
- Une vache poil noir âgée de 8 à 9 ans, 120 francs.
- Une maie en bois de chêne à couvercle brisé, 4 francs.

Au titre des acquêts, des biens acquis par le couple Boureau au cours de leur mariage, ils sont nombreux. Une pièce de terre liée à la succession d'Alexandre Boureau père de Jacques. Puis l'achat de terres, bois taillis ainsi que d'une maison, en majorité sur la commune de Brèches, mais également à Chenu (72) et Saint-Aubin-le-Dépeint. Au total 11 hectares, ainsi qu'une maison et des dépendances pour un total de 12 700 francs investis entre 1832 et 1860.

A noter, également en faveur de Jacques, un bail à ferme pour quelques terres situées à Brèches. Bail établi pour 9 ans depuis 1860 pour 400 francs par an, 6 « bons poulets vifs », 4 doubles décalitres de poires ou pommes au choix du bailleur.

UN JUGEMENT ENTERINE LE TESTAMENT

Le Tribunal Civil de première instance de Tours rend un **jugement le 29 avril 1867**²⁵⁷.

Le couple Salmon-Rocher agit ici en son nom personnel mais également en tant qu'administrateur légal de leurs deux filles mineures.

En effet, le légataire à titre particulier, comme l'est Catherine puisqu'elle bénéficie d'un bien particulier du testateur, doit s'adresser au légataire universel pour obtenir la délivrance du legs.

²⁵⁷ AD37 – Tours – 3U3/409

C'est pourquoi Catherine et Joseph assignent tous les héritiers de Jacques Boureau « afin que soit prononcé à leur profit les legs » des biens nommés dans le testament. Sachant que divers exploits d'huissiers ont été réalisés, et que les époux Paris - Boureau, héritiers de Jacques, sont régulièrement réassignés en vain.

Le tribunal prononce la délivrance du legs en faveur de Catherine et de ses filles. En outre, les héritiers de Jacques Boureau sont « condamnés en tous les dépens et distractions au profit des avoués de la cause ».

Autrement dit ils supporteront les frais de justice. De plus les officiers ministériels (auxiliaires de justice) disposent d'un droit de recouvrement direct.

A l'issue de ce verdict, la famille Rocher peut donc jouir pleinement du legs de Jacques Boureau, et ils ne supporteront pas les frais de justice liés à cette affaire.

LA NECESSITE DE PROCEDER A UN EMPRUNT, REUNION DU CONSEIL DE FAMILLE

Joseph Rocher convoque le **13 mai 1867 le Conseil de famille** de ses filles mineures, Victorine et Joséphine, devant le juge de Paix du canton de Château-la-Vallière, Alexandre Benjamin Boizeau²⁵⁸. Les légataires du testament de Jacques doivent s'acquitter des frais de mutation liés au legs avant le 26 mai 1867. Catherine et Joseph n'ayant aucune ressource, Victorine et Joséphine doivent emprunter la somme de 500 francs.

Le juge de paix détaille le montant d'emprunt de 500 francs. Il permettra de faire face aux :

- droits de mutation (337 francs),
- droits d'ouverture du testament (62 francs),
- coûts de la présente délibération (20 francs), et de son homologation (52 francs)
- droits liés à l'obligation à souscrire (31 francs)

Le conseil de famille est donc mis au fait de tous les tenants et aboutissants du dossier.

Ce conseil se compose, à savoir, du côté paternel de, Louis Rocher, cultivateur, résidant à Ambillou, oncle des jeunes filles, Louis Fouquet, demeurant à Sonzay, également leur oncle et mari de Marie Rocher, Charles Fouquet, journalier à Sonzay, cousin germain. Du côté maternel, Louis Rocher, domestique à Sonzay, leur frère germain, Emile Rocher, cultivateur à Chenu (72), leur frère germain, Noël Trouvé, charpentier à Château-la-Vallière, leur cousin au 6^{ème} degré.

L'accord est donné par le Conseil de famille pour que Joseph et Catherine empruntent au nom de leurs filles mineures le montant de 500 francs avec hypothèque des biens reçus en legs.

15 MAI 1867, TRIBUNAL

La décision du Conseil de famille doit être homologuée par le Tribunal civil de première instance de Tours, pour pouvoir être mise à exécution.

Ainsi, le 15 mai 1867, Maître Montand plaide la cause de la famille Rocher et obtient après délibération un avis favorable pour exécuter la délibération du conseil de famille.

²⁵⁸ AD37 – Château-la-Vallière – 3U3620-621

Cette créance de 500 francs est aussitôt inscrite dans les comptes d'hypothèques de Victorine et Joséphine. Dans la partie droite de document, au titre des inscriptions, il est noté qu'en date du 13 juin 1867, les jeunes filles sont redevables d'une créance de 500 francs.

D'autres inscriptions sont faites les années suivantes mais contrairement à celle citée précédemment, elles ne sont pas consultables. Les registres étant en mauvaise état, les AD37 les ont détruits.

C'est donc une chance de pouvoir consulter cette première inscription²⁵⁹.

C'est Monsieur Baugé – Guilvard qui consent à ce prêt. Cet emprunt sera réputé exigible le 23 mai 1872, assorti d'un taux d'intérêt de 5 % par an payable chaque année à partir du 23 mai 1867. Les jeunes sœurs disposent ainsi de 5 ans pour rembourser ces 500 francs.

ACTE DE PREDICTION DE PARTAGE

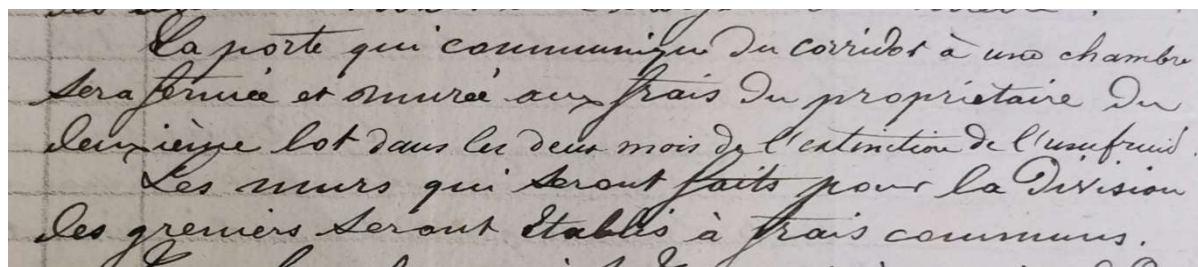
7 mars 1886, Victorine et Joséphine comparaissent devant Maître Plais à Château-la-Vallière. Propriétaires conjointes et indivis de la nue-propriété, les deux sœurs souhaitent partager les biens légués par Jacques Boureau²⁶⁰. Le notaire procède à la composition de deux lots afin que chacune des copartageantes puisse disposer des biens compris dans son lot tout en sachant qu'elle n'en aura la jouissance qu'à compter de l'extinction de l'usufruit de leur maman.

Les 2 lots sont constitués comme ci :

- Lot 1 : dans la maison : la chambre à cheminée, un corridor où se trouve l'escalier menant au grenier, le grenier ; 2 ares 76 centiares de jardin ; une grange ; la moitié de la cour ; 36 ares 88 centiares de terre aux Grands Champs ; 62 ares 7 centiares aux Grands Champs ; 14 ares 33 centiares du pré de la Douve.
- Lot 2 : dans la maison : une chambre à cheminée ; une petite boulangerie, une étable et un petit cellier avec au-dessus un grenier ; 10 ares 79 centiares de jardin ; 80 centiares de terreaux Grands Champs où se trouve une petite portion de vigne ; 14 ares 33 centiares du pré de la Douve

75

Clauses particulières : La détentrice du 1^{er} lot a le droit de faire cuire son pain au four situé sur le 2^{ème} lot. Ceci pendant 2 ans. L'attributaire du second lot, dispose du droit d'accéder au puits situé dans le jardin du premier lot et contribue pour moitié aux frais de réparations du puits. La maison est également partagée en deux.



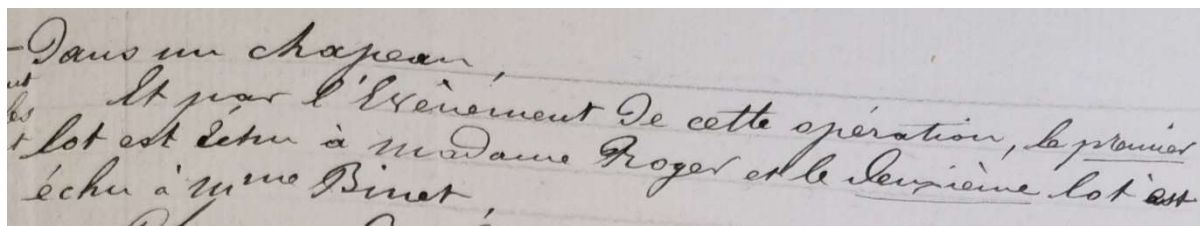
La porte qui communique du corridor à une chambre sera fermée et murée aux frais du propriétaire du deuxième lot dans les deux mois de l'extinction de l'usufruit. Les murs qui seront faits pour la division des greniers seront établis à frais communs.

²⁵⁹ AD37 -4Q51787

²⁶⁰ AD37 – Château-la-Vallière – 3^E39524

La valeur vénale des biens partagés est déclarée à 10 000 francs pour l'enregistrement.

Place au tirage au sort dans un chapeau !



dans un chapeau. Et pour l'évènement de cette opération, le premier lot est échu à Madame Roger et le deuxième lot est échu à Mme Binet.

VENTE PAR ADJUDICATION

Les héritiers de Catherine, sollicitent Maître Serruau de Château-la-Vallière afin qu'il procède à la vente aux enchères publiques de tous les meubles et objets mobiliers dépendant de la succession de Catherine Salmon. Cette vente est organisée pour le jeudi 3 mai 1894²⁶¹.

Les biens y sont désignés et détaillés comme suit :

Article 1 : total de 5 ares 18 centiares (= 518 m²)

Divers bâtiments et dépendances faisant partie d'une maison : un corridor dans lequel se trouve un escalier, et à sa droite une chambre à feu. Un grenier au-dessus, une cour devant. Le tout formant la partie levant de la maison. La partie couchant étant la propriété de Victorine Rocher femme Binet.

Une portion de jardin de 4 ares 17 centiares (= 427 m²) joignant au couchant la maison précédemment citée.

Une petite grange formant la partie couchant de la maison précitée, avec 20 centiares (= 20 m²) d'issues derrière et une cour devant.

En outre, attaché à ces biens, tous les droits de propriété, de communauté, mitoyenneté, passage, puisage, tour d'échelle et autres.

Article 2 : 28 ares 42 centiares (= 2 842 m²)

Une pièce de terre labourable nommée les Grands Champs

Article 3 : 68 ares 41 centiares (= 6 841 m²)

Une parcelle de terre labourable située aux Grands Champs joignant au couchant la propriété de Victorine Rocher femme Binet. Faisait autrefois partie d'une pièce plus étendue

Article 4 : 15 ares 32 centiares (= 1 532 m²)

Une parcelle de pré dans la Douve, joignant au nord la propriété de Madame Rocher – Binet.

Les immeubles sont vendus aux enchères publiques. L'adjudication a lieu à l'extinction des feux aux plus offrants et derniers enchérisseurs. Elle est prononcée après l'extinction de 3 bougies dont les

261 AD37 – Château-la-Vallière – 3E38555 n°164

deux premières doivent avoir brûlé entièrement. Les enchères, prononcées de vive voix ne peuvent être inférieures à 10 francs. Place à la vente avec 3 adjudications :

1^{ère} : L'article 2, pièce de terre labourable de 2 842 m² est mise à prix à 40 francs. Pierre Alexandre Pichard-Lefèvre, maçon à Brèches remporte l'enchère pour 700 francs.

2^{ème} : L'article 3, parcelle de terre labourable de 6 841 m² est mise à prix à 700 francs. Edmond Genest-Durand, propriétaire cultivateur à Brèches en devient l'adjudicataire pour 1 300 francs.

3^{ème} : L'article 4, parcelle du pré de la Douve de 1 532 m² est mise à prix à 300 francs. Pour 620 francs, Victorine et son mari Binet obtiennent l'enchère. En fin de document il est précisé que Victor Binet acquière cette pièce « pour lui pour son compte personnel ».

L'article 1^{er} comprenant bâtiments et dépendances est vendue directement par Célestine à sa sœur Victorine au prix de 2 310 francs. Victor Binet déclare en fin de document avoir acquis ces biens pour le compte de Auguste Ferdinand Goulet

DEVENIR DE CE DON ?

En résumé, des parcelles dont l'origine remonte à la famille Boureau (folio 18), léguées à Victorine et Joséphine en 1869 (folio 363), divisées en 1888 entre Célestine femme Roger (folio 416) et Victorine femme Binet (folio 413) et dont la part de Célestine est rachetée par Victorine en 1996.

Ces parcelles restent propriété du couple Rocher – Binet.

Consultation de la **transcription du 29 août 1936** inscrite sur le compte d'hypothèques de Victorine²⁶².

Il s'agit de la transcription, d'une « donation entre vifs à titre de partage anticipé ».

Victorine et son époux Victor, transmettent et répartissent de leur vivant leurs biens à leurs enfants. Leur fille, Marie Victorine épouse Velluet, et leur fils Georges Henri Alexandre Binet, époux de Marie Morand sont donc les bénéficiaires de divers biens. Ceux hérités de Jacques Boureau. Maison et terres. Avec le descriptif on constate que depuis 1896, la maison a fait l'objet de travaux de rénovation (carrelage au sol des deux chambres et des greniers, existence d'une chambre froide).

A ces biens s'ajoutent deux pièces de terre pour une surface totale de 3 hectares 29 ares.

Deux lots, d'une valeur totale estimée à 27 000 francs, sont établis sachant que tous les biens donnés seront soumis à l'usufruit viager des parents et du survivant d'eux. Victorine et Victor ont donc le droit d'utiliser leurs biens jusqu'à leur mort.

CONCLUSION

Quelle satisfaction de pouvoir imaginer la vie de mes ancêtres, de toucher de mes doigts leur signature, rare, sur certains actes...

Pour moi le travail de généalogiste s'apparente à un travail d'enquêteur. Un enquêteur, patient, curieux, persévérant et passionné ! La seule activité où l'on ne voit pas le temps passer, où il est impossible de s'arrêter. Une recherche en appelant une autre. Une énième piste à creuser... Telle une chasse au trésor, aller d'indices en indices pour au bout de quelques heures, de quelques mois voire plus, ajouter un nom à notre arbre.

A présent je vais pouvoir donner de la chair à ce squelette. Cheminer de sources en sources pour en apprendre plus sur mes ancêtres. Leur redonner vie. Les replacer dans le contexte historique, politique et social de leur époque. Il me tarde de mettre à profit toutes ces nouvelles compétences que j'ai pu acquérir dans le cadre de ce DU Généalogie et Histoire des familles.

Le plus difficile sera de sélectionner, la branche, l'ancêtre sur lequel commencer. Partir à la recherche des quelques pères inconnus en recherchant de possibles déclarations de grossesse ? Creuser l'histoire de ce couple aux 10 enfants portant parfois le nom de la mère, parfois le nom du père ? Continuer à travailler le couple sujet de ce mémoire... ?

A la découverte de Jacques Boureau et de sa famille, je suis sensible à leur catégorie sociale éloignée de celles qui constituent la totalité de mon arbre et pas seulement la branche Rocher- Salmon.

Des professions autres que celles de journalier et gagiste... Des familles qui possèdent des biens. Si j'avais eu de tels ascendants... Ma vie serait-elle différente ? Mes recherches généalogiques seraient-elles plus captivantes ? En tant que généalogiste, toutes mes découvertes me nourrissent. Apparentées à une sorte d'héritage invisible. Un patrimoine symbolique. Se sentir parfois très proche de ces ancêtres. Être touchée par leurs histoires de vie. Ce savoir généalogique m'est précieux. Fille et petite-fille d'ouvriers, descendante de gagistes et journaliers, ils sont mes ascendants.

Aujourd'hui je suis riche de mes découvertes et apprentissages. Cette richesse, j'ai le plaisir infini de pouvoir la valoriser auprès de mes parents, et de la transmettre à mes descendants, Lucas et Valentine.

Une envie prégnante m'habite également. Partager mes connaissances, les mettre à profit de personnes en quête de leurs ancêtres. Dresser l'histoire d'une bâtisse... Qu'elle soit successorale et/ou familiale, la généalogie m'anime.

A ce stade la seule certitude mais pas la moindre est bien celle de vouloir m'épanouir comme généalogiste professionnelle.

*Quels misérables nous serions, si nous n'étions pas fiers de nos ancêtres !
Laure Conan, Artiste, écrivaine*